

Haute Ecole
« ICHEC – ECAM – ISFSC »



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

L'impact de la digitalisation sur le transfert d'argent des Marocains résidant à l'étranger : une opportunité de simplification ?

Mémoire présenté par :

Amine CHETOUI

Pour l'obtention du diplôme de :

Master en sciences commerciales

Année académique 2024-2025

Promoteur :

Mohamed SELMOUNI

Haute Ecole
« ICHEC – ECAM – ISFSC »



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

L'impact de la digitalisation sur le transfert d'argent des Marocains résidant à l'étranger: une opportunité de simplification?

Mémoire présenté par :

Amine CHETOUI

Pour l'obtention du diplôme de :

Master en sciences commerciales

Année académique 2024-2025

Promoteur :

Mohamed SELMOUNI

***« Le Maroc est un arbre dont les racines plongent en Afrique
et qui respire par ses feuilles en Europe »
Hassan II***

Remerciements

Avant d'aborder le contenu de ce mémoire, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidé à l'élaborer.

Je tiens tout particulièrement à exprimer ma profonde gratitude à mon promoteur, Monsieur Mohamed Selmouni. Son expertise, sa disponibilité, son engagement et ses conseils avisés ont été d'une aide précieuse à chaque étape de ce travail. Son accompagnement m'a véritablement guidé tout au long de cette aventure.

Je souhaite également remercier l'intervenant qui a accepté de participer aux entretiens, tout en souhaitant rester anonyme. Le temps qu'il m'a consacré et la richesse de nos échanges ont grandement nourri ma réflexion et m'ont permis d'approfondir ma compréhension du sujet.

Un grand merci également à mes professeurs, dont l'enseignement m'a permis d'acquérir les bases solides et les outils nécessaires pour mener à bien ce projet.

Enfin, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à ma famille, mes parents, mon frère et ma sœur, pour leur soutien. Leur patience, notamment face aux multiples relectures, m'a souvent redonné l'élan nécessaire pour avancer, et je leur en suis profondément reconnaissant.

« Si j'ai pu voir plus loin, c'est que j'étais debout sur les épaules de géants. »

Isaac Newton

**Déclaration sur l'honneur sur le respect des règles de référencement et sur l'usage des IA génératives
dans le cadre du mémoire ou d'un travail**

« Je soussigné, CHETOUI, Amine, 2024-2025, déclare par la présente que le travail ci-joint respecte les règles de référencement des sources reprises dans le règlement des études en signé lors de mon inscription à l'ICHEC (respect de la norme APA concernant le référencement dans le texte, la bibliographie, etc.) ; que ce travail est l'aboutissement d'une démarche entièrement personnelle; qu'il ne contient pas de contenus produits par une intelligence artificielle sans y faire explicitement référence. Par ma signature, je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des documents précités et que le travail présenté est original et exempt de tout emprunt à un tiers non-cité correctement.» Date et Signature.

Je soussigné(e), Amine CHETOUI, 222596, déclare sur l'honneur les éléments suivants concernant l'utilisation des intelligences artificielles (IA) dans mon travail / mémoire :

Type d'assistance		Case à cocher
Aucune assistance	J'ai rédigé l'intégralité de mon travail sans avoir eu recours à un outil d'IA générative.	
Assistance avant la rédaction	J'ai utilisé l'IA comme un outil (ou moteur) de recherche afin d'explorer une thématique et de repérer des sources et contenus pertinents.	
Assistance à l'élaboration d'un texte	J'ai créé un contenu que j'ai ensuite soumis à une IA, qui m'a aidé à formuler et à développer mon texte en me fournissant des suggestions.	X
	J'ai généré du contenu à l'aide d'une IA, que j'ai ensuite retravaillé et intégré à mon travail.	
	Certains parties ou passages de mon travail/mémoire ont été entièrement été générés par une IA, sans contribution originale de ma part.	
Assistance pour la révision du texte	J'ai utilisé un outil d'IA générative pour corriger l'orthographe, la grammaire et la syntaxe de mon texte.	X
	J'ai utilisé l'IA pour reformuler ou réécrire des parties de mon texte.	X
Assistance à la traduction	J'ai utilisé l'IA à des fins de traduction pour un texte que je n'ai pas inclus dans mon travail.	X
	J'ai également sollicité l'IA pour traduire un texte que j'ai intégré dans mon mémoire.	
Assistance à la réalisation de visuels	J'ai utilisé une IA afin d'élaborer des visuels, graphiques ou images.	
Autres usages		

Je m'engage à respecter ces déclarations et à fournir toute information supplémentaire requise concernant l'utilisation des IA dans mon travail / mémoire, à savoir :

J'ai mis en annexe les questions posées à l'IA et je suis en mesure de restituer les questions posées et les réponses obtenues de l'IA. Je peux également expliquer quel le type d'assistance j'ai utilisé et dans quel but.

Fait à Bruxelles, le 19/05/2025

Signature Amine CHETOUI 222596

Engagement Anti-Plagiat du Mémoire

« Je soussigné, CHETOUI, Amine, 2024-2025, déclare par la présente que le Mémoire ci-joint est exempt de tout plagiat et respecte en tous points le règlement des études en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses signé lors de mon inscription à l'ICHEC, ainsi que les instructions et consignes concernant le référencement dans le texte respectant la norme APA, la bibliographie respectant la norme APA, etc. mises à ma disposition sur Moodle.

Sur l'honneur, je certifie avoir pris connaissance des documents précités et je confirme que le Mémoire présenté est original et exempt de tout emprunt à un tiers non-cité correctement. »

Dans le cadre de ce dépôt en ligne, la signature consiste en l'introduction du mémoire via la plateforme ICHEC-Student.

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre 1 : Les échanges financiers internationaux.....	3
1.1. Les échanges financiers internationaux.....	3
1.1.1. Introduction et historique des échanges internationaux	3
1.1.2. Les systèmes de transfert internationaux.....	6
1.1.3. Avantages, limites et impact des systèmes actuels.....	7
1.2. Fintech et transformation de la finance internationale	9
1.2.1. Définition, évolution et typologies de Fintech	9
1.2.2. Technologies clés: blockchain, IA, Big Data, cybersécurité.....	11
1.2.3. Cas d'usage majeurs: paiements, prêts, assurances, investissements	14
1.2.4. Fintech et inclusion financière dans les marchés émergents.....	16
1.2.5. Nouveaux modèles économiques et impact sur les banques traditionnelles	19
1.3. Les RegTech dans un contexte global	20
1.3.1. Définition, contexte et montée en puissance des RegTech.....	20
1.3.2. Applications principales: conformité, KYC/AML, reporting.....	22
1.3.3. Technologies utilisées: IA, API, blockchain.....	23
1.3.4. Enjeux, avantages et intégration dans les systèmes existants	24
1.3.5. Acteurs impliqués et dynamiques d'adoption	26
1.3.6. Perspectives: convergence Fintech/RegTech et régulation internationale.....	26
Chapitre 2 : Les échanges financiers des Marocains résidant à l'étranger	28
2.1 Enjeux et dynamique des transferts d'argent des MRE.....	28
2.1.1 Typologie, canaux et impacts des transferts d'argent des MRE	28
2.1.2 Facteurs explicatifs et enjeux pour le Maroc	33
2.1.3 Tendances récentes et perspectives.....	35
2.2 FinTechs et évolution des transferts internationaux	38
2.2.1 Mutation des transferts portée par les FinTechs	38
2.2.2 Inclusion financière et transformation des usages.....	40
2.2.3 Écosystème marocain: dynamique et encadrement	42
2.2.4 Enjeux stratégiques et perspectives d'avenir	43
2.3 Le marché marocain des transferts: acteurs, flux et régulation	46
2.3.1 Les acteurs du marché: entre institutions établies et nouveaux entrants	46
2.3.2 Digitalisation des flux: innovations et résistances.....	46
2.3.3 Enjeux économiques, institutionnels et réglementaires	47
2.3.4 Projections stratégiques et adaptation aux usages futurs.....	48
Chapitre 3 : Les échanges financiers, enjeux environnementaux et règlement général sur la protection des données.....	49
3.1 Interactions entre échanges financiers numériques et développement durable	49
3.1.1 L'empreinte environnementale des technologies financières.....	49
3.1.2 Fintech & finance durable	50
3.1.3 Vers une régulation verte de la finance ?	51
3.2 L'économie des données: socle des FinTechs, enjeu de souveraineté numérique	51
3.2.1 Les données financières comme actif stratégique.....	52
3.2.2 Risques associés à la collecte massive de données	53
3.3 RGPD et cadre marocain de protection des données.....	54

3.3.1	Les grands principes du RGPD	54
3.3.2	Le cadre marocain de la protection des données: la loi 09-08 et la CNDP	55
3.3.3	Les implications transfrontalières pour les transferts d'argent	56
3.4	Vers une Fintech responsable et inclusive.....	56
3.4.1	Articuler performance, éthique et durabilité.....	56
3.4.2	Rôle des politiques publiques et des régulateurs	58
Chapitre 4:	Cas pratique	60
4.1	Méthodologie.....	60
4.1.1	Approche quantitative	61
4.1.2	Approche qualitative	70
4.2	Discussion et interprétation des résultats.....	77
4.2.1	Les FinTechs: simplification pour les MRE ?.....	77
4.2.2	Les FinTechs: rupture avec des pratiques rassurantes?	79
4.2.3	Influence des facteurs socio-démographiques	80
4.2.4	Tableau récapitulatif des hypothèses.....	82
4.2.5	Conclusion de la discussion.....	83
Chapitre 5 :	Conclusion et recommandations	84
5.1	Recommandations stratégiques pour les FinTechs	84
5.1.1	Renforcer la confiance par la transparence, la sécurité et l'assistance humaine	84
5.1.2	Assurer la compatibilité avec le système bancaire marocain.....	85
5.1.3	Accompagner les jeunes MRE sur le long terme.....	86
5.2	Limites de l'étude et pistes futures	87
5.2.1	Limites méthodologiques	87
5.2.2	Limites thématiques.....	88
5.2.3	Axes de recherche à explorer	88
5.3	Conclusion	89
Bibliographie.....	91	

Liste des acronymes

AML	Anti-Money Laundering
API	Application Programming Interface
APD	Aide Publique au Développement
BAM	Bank Al-Maghrib
BCE	Banque centrale européenne
BCR	Binding Corporate Rules
BIC	Bank Identifier Code
BIS	Banque des règlements internationaux
BPC	Banque populaire de Chine
CNDP	Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel
EMAS	Eco-Management and Audit Scheme
GAFI	Groupe d'action financière
GFIN	Global Financial Innovation Network
GPI	Global Payment Innovation
IA	Intelligence Artificielle
IBAN	International Bank Account Number
IDE	Investissements Directs Etrangers
KYC	Know Your Customer
KYD	Know Your Data
MFC	Morocco FinTech Center
MiFID II	Markets in Financial Instruments Directive II
MRE	Marocain Résidant à l'Étranger
NGFS	Network for Greening the Financial System
P2P	Peer To Peer
POS	Proof-of-Stake
POW	Proof-of-Work
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SEPA	Single Euro Payments Area
SMI	Système Monétaire International
STA	Société de Transfert d'Argent
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union économique et Monétaire Ouest-Africaine
UETR	Unique End-to-end Transaction Reference

Liste des figures

Figure 1: Répartition des applications de la RegTech selon les domaines de conformité	20
Figure 2: Évolution temporelle et distribution des cas d'usage de la RegTech par domaine d'application	22
Figure 3: Évolution des transferts d'argent des MRE entre 2020 et 2024	31
Figure 4: Répartition des répondants selon leur pays de résidence	64
Figure 5: Durée de résidence des répondants à l'étranger	64
Figure 6: Critères de choix des services de transfert d'argent selon les répondants	67
Figure 7: Usage et perceptions des solutions digitales de transfert	68

Liste des tableaux

Tableau 1: Principaux types de FinTechs et exemples d'acteurs du secteur	10
Tableau 2: Récapitulatif des hypothèses	82

Introduction

Chaque année, les Marocains résidant à l'étranger transfèrent vers leur pays d'origine des montants considérables, représentant environ 7 % du PIB national. En 2024, ces flux ont atteint 117,7 milliards de dirhams, ce qui confirme leur rôle stratégique dans le financement extérieur du Maroc. Ces transferts constituent ainsi l'une des principales sources de devises pour le pays, aux côtés des exportations de phosphates et s'imposent comme un pilier fondamental de l'économie nationale. Au-delà de leur poids macroéconomique, ils contribuent directement à l'amélioration du niveau de vie de nombreux ménages et au financement de projets locaux, soulignant leur impact à la fois social et territorial.

Depuis les années 1960, la diaspora marocaine utilise divers canaux pour transférer son épargne vers le Maroc. Des mandats postaux de l'époque des migrations ouvrières à l'essor progressif des réseaux bancaires et des opérateurs, les pratiques de transfert ont connu une évolution constante, gagnant en rapidité et en accessibilité. Aujourd'hui, les avancées technologiques et l'essor des FinTech bouleversent ces pratiques traditionnelles en proposant des solutions entièrement dématérialisées, à la fois plus rapides, moins onéreuses et plus facilement accessibles. Le Maroc s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en développant activement son écosystème Fintech pour favoriser la digitalisation des services financiers et encourager l'inclusion des populations non bancarisées. Toutefois, l'adoption de ces solutions numériques reste contrastée : une part importante des Marocains résidant à l'étranger continue de privilégier les circuits traditionnels, par méfiance envers les plateformes digitales et par attachement à la dimension humaine et relationnelle du transfert d'argent.

Se pose dès lors une problématique centrale : **« En quoi la digitalisation constitue-t-elle une opportunité de simplification pour les Marocains résidant à l'étranger dans leurs pratiques de transfert d'argent ? »**. C'est à cette question de recherche que ce mémoire entend apporter des éléments de réponse.

Pour y répondre, ce mémoire vise principalement à évaluer l'impact de la digitalisation sur les pratiques d'envoi de fonds des membres de la diaspora marocaine, ainsi que sur leur perception des nouveaux services financiers numériques. Il s'agit plus précisément d'identifier les facteurs favorisant l'adoption des plateformes Fintech au sein de la diaspora marocaine, mais aussi les freins qui en limitent l'usage. En d'autres termes, cette recherche cherche à déterminer dans quelle mesure les innovations numériques contribuent réellement à simplifier les transferts internationaux des MRE, tout en mettant en évidence les obstacles persistants à leur adoption.

Ce sujet présente un intérêt à la fois académique et pratique. Il se situe à la croisée de la finance internationale, de l'innovation technologique et du développement, ce qui en fait une thématique actuelle et stratégique. Étudier l'impact de la digitalisation sur les transferts de la diaspora permet de combler un manque dans la littérature, notamment en ce qui concerne le cas marocain, tout en s'inscrivant dans les évolutions globales du secteur financier. Cette problématique revêt aussi une importance particulière pour le Maroc. Les transferts des MRE

représentent un pilier de l'économie nationale, et les solutions Fintech offrent une réelle opportunité pour moderniser et simplifier ces flux. Il est donc essentiel de comprendre comment la diaspora perçoit ces outils numériques et d'identifier les conditions favorables à leur adoption. Cette recherche vise à fournir aux acteurs publics et financiers une meilleure compréhension des attentes, des pratiques et des réticences des MRE, afin de concevoir des services de transfert plus adaptés, inclusifs et efficaces.

Afin de mieux comprendre les pratiques des Marocains résidant à l'étranger en matière de transferts d'argent, ce travail adopte une démarche mixte, combinant données chiffrées et analyse qualitative. Cette approche permet d'explorer à la fois les habitudes d'envoi, les attentes vis-à-vis des services Fintech, et les freins rencontrés, tout en intégrant le regard d'un professionnel du secteur pour enrichir et nuancer les résultats.

Enfin, la structure du mémoire a été pensée pour accompagner progressivement l'analyse, en partant d'un cadrage théorique et contextuel, puis en approfondissant l'étude à travers une démarche empirique. Ce cheminement permet d'articuler réflexion conceptuelle et observation de terrain, dans le but de proposer des pistes concrètes en réponse à la problématique posée.

Chapitre 1 : Les échanges financiers internationaux

1.1. Les échanges financiers internationaux

Les échanges financiers internationaux désignent l'ensemble des flux de capitaux qui circulent entre les pays, qu'il s'agisse d'investissements, de transferts ou de paiements transfrontaliers. Ces flux sont au cœur de la mondialisation économique et ont connu une évolution marquée par des changements dans le système monétaire international, les politiques économiques et l'innovation technologique. Pour bien comprendre leur fonctionnement actuel, il est utile de revenir d'abord sur leur contexte historique et les transformations majeures du système financier global.

1.1.1. Introduction et historique des échanges internationaux

L'évolution des échanges internationaux est indissociable des transformations du système monétaire international. Historiquement, le système monétaire international a connu plusieurs régimes, passant de l'étalon-or à des systèmes de changes flottants. Les accords de Bretton Woods en 1944 ont instauré un système de changes fixes, avec le dollar américain comme pivot, convertible en or. Ce système a perduré jusqu'en 1971, date à laquelle les États-Unis ont suspendu la convertibilité du dollar en or, marquant la transition vers des régimes de changes flottants (Banque de France, 2024).

Le SMI repose sur plusieurs piliers: la convertibilité des monnaies, les régimes de change, les mécanismes de fourniture de liquidités en devises et la coopération internationale pour éviter les déséquilibres macroéconomiques. Les mécanismes de liquidité incluent les réserves de change, les accords de swaps bilatéraux entre les banques centrales et les accords régionaux (Banque de France, 2024). Ces dispositifs visent à assurer la stabilité financière mondiale en fournissant des liquidités aux pays en difficulté.

La crise financière de 2008 a mis en évidence les faiblesses du SMI, notamment en ce qui concerne la coordination des politiques monétaires et la prévention des déséquilibres financiers. De ce fait, des réformes ont été entreprises pour renforcer la régulation financière et améliorer la résilience du système face aux chocs économiques (Perrut, 2025).

1.1.1.1 Tensions financières dans les marchés émergents en 2015 et impact des politiques monétaires internationales

En 2015, les marchés émergents ont été confrontés à des tensions financières accrues, amplifiées par les politiques monétaires des grandes économies avancées. La perspective d'un resserrement de la politique monétaire aux États-Unis a entraîné une volatilité accrue des flux de capitaux, provoquant des sorties massives de capitaux des marchés émergents, une dépréciation de leurs devises et une augmentation des primes de risque (Banque centrale européenne, 2015).

La Banque centrale européenne a, quant à elle, maintenu une politique monétaire accommodante, avec des taux d'intérêt bas et un programme d'achats d'actifs. Cette divergence entre les politiques monétaires des grandes économies a contribué à l'instabilité des marchés financiers mondiaux, affectant particulièrement les économies émergentes (Banque centrale européenne, 2015).

Ces événements ont mis en lumière la vulnérabilité des marchés émergents aux décisions de politique monétaire des grandes économies, soulignant la nécessité d'une coordination internationale accrue pour assurer la stabilité financière mondiale.

1.1.1.2 Mécanismes contemporains de liquidité internationale et débats sur la réforme du système monétaire international

Le système monétaire international actuel comprend divers mécanismes visant à fournir des liquidités en devises aux pays en difficulté. Ces mécanismes incluent les réserves de change détenues par les pays, les accords de swaps bilatéraux entre les banques centrales et les accords régionaux de financement (Banque de France, 2024).

Les réserves de change permettent aux pays de faire face à des besoins de liquidités, tels que le paiement des importations ou le remboursement de dettes en devises. Les accords de swaps bilatéraux offrent une ligne de crédit en devises étrangères, tandis que les accords régionaux, comme ceux du Fonds monétaire international, fournissent un soutien financier en cas de crise (Banque de France, 2024). Toutefois, ces mécanismes présentent des limites, notamment en termes de rapidité, de déploiement et de conditions d'accès. Des débats sont en cours sur la nécessité de réformer le SMI pour le rendre plus équitable et efficace, en particulier face aux défis posés par la mondialisation financière et les déséquilibres macroéconomiques persistants (Banque de France, 2024).

Par exemple, la BCE et la BPC ont conclu un accord bilatéral de swap de devises en 2013, renouvelé jusqu'en 2025, portant sur un montant de 45 milliards d'euros contre 350 milliards de renminbis. Cet accord vise à renforcer la stabilité financière et à soutenir les échanges commerciaux entre la zone euro et la Chine (Banque de France, 2023).

1.1.1.3 Critique des politiques monétaires non conventionnelles post 2008 et réflexion sur le rôle des banques centrales dans la financiarisation de l'économie

Depuis la crise financière de 2008, les banques centrales ont adopté des politiques monétaires non conventionnelles, telles que l'assouplissement quantitatif, pour stimuler l'économie. Cependant, ces politiques ont été critiquées pour avoir contribué à la financiarisation de l'économie, en favorisant la hausse des prix des actifs financiers au détriment de l'économie réelle (Couppey-Soubeyran & Delandre, 2021).

L'Institut Veblen propose une "transition monétaire" visant à réorienter la création monétaire vers des objectifs d'intérêt général, tels que le financement de la transition écologique. Cette approche implique une gouvernance démocratique renouvelée des banques centrales et une utilisation ciblée de la monnaie centrale pour soutenir des investissements socialement et écologiquement bénéfiques (Couppey-Soubeyran & Delandre, 2021).

Cette réflexion souligne la nécessité de repenser le rôle des banques centrales dans l'économie, en les orientant vers des objectifs de développement durable et de bien commun, au-delà de la simple stabilité des prix.

1.1.1.4 Évolution du rôle des banques centrales comme prêteurs en dernier ressort et analyse des mécanismes de sauvetage des institutions systémiques post-2008

La crise des "subprimes" a révélé les limites des politiques monétaires centrées uniquement sur la stabilité des prix. Les banques centrales ont été contraintes d'intervenir en tant que prêteurs en dernier ressort pour stabiliser le système financier, en fournissant des liquidités aux institutions en difficulté (Perrut, 2025).

Cette évolution a conduit à une redéfinition du rôle des banques centrales, qui doivent désormais intégrer des objectifs de stabilité financière dans leur mandat. Des réformes ont été mises en place pour renforcer la régulation financière, notamment à travers l'adoption de normes prudentielles plus strictes et la création de mécanismes de supervision macroprudentielle (Perrut, 2025).

1.1.2. Les systèmes de transfert internationaux

1.1.2.1 Fonctionnement et sécurité du protocole SWIFT

Le réseau SWIFT constitue une infrastructure essentielle pour les transactions financières internationales. Il permet aux institutions financières de transmettre des messages de paiement de manière standardisée, sécurisée et efficace. Les virements SWIFT sont particulièrement utilisés pour les transactions en devises étrangères et pour les transferts en dehors de la zone SEPA (Agicap, 2024).

Le système repose sur l'utilisation de codes BIC et IBAN, qui assurent l'identification précise des banques et des comptes concernés. Cette standardisation réduit les erreurs et accélère le traitement des transactions. De plus, SWIFT utilise des protocoles de sécurité avancés, incluant le chiffrement des messages et l'authentification des participants, minimisant ainsi les risques de fraude et d'interception des données (Agicap, 2024).

En facilitant les paiements transfrontaliers, SWIFT joue un rôle crucial dans le soutien à la croissance du commerce international. Sa collaboration avec d'autres systèmes de paiement, tels que SEPA, offre aux entreprises une flexibilité accrue dans la gestion de leurs transactions financières (Agicap, 2024).

1.1.2.2 Améliorations apportées par SWIFT GPI en termes de traçabilité

Le service SWIFT GPI représente une évolution significative du réseau SWIFT, visant à améliorer la traçabilité, la rapidité et la transparence des paiements internationaux. Depuis son lancement, plusieurs centaines de banques ont adopté ce service, avec une adoption croissante observée entre 2018 et 2019 (Bruneton, 2020).

SWIFT GPI introduit des fonctionnalités telles que l'intégration d'une référence unique de transaction de bout en bout (UETR), permettant un suivi précis des paiements. Le Basic Tracker offre aux banques des outils de traçabilité, tandis que la Universal Confirmation exige des banques qu'elles confirment la réception des virements MT103 dans un délai de deux jours ouvrés.

Le MT103 est un message standardisé utilisé dans le réseau SWIFT pour l'initiation de paiements internationaux: il contient toutes les informations essentielles concernant le transfert de fonds, comme les détails du donneur d'ordre, du bénéficiaire, les montants, ainsi que les banques intermédiaires impliquées. Ce format garantit l'uniformité et la clarté des instructions de paiement à travers le monde.

La confirmation exigée peut indiquer le crédit sur le compte du bénéficiaire, le rejet du virement ou son traitement en cours (Bruneton, 2020).

L'implémentation de SWIFT GPI peut être progressive, avec des options allant de la confirmation manuelle via une interface graphique à des solutions automatisées utilisant des fichiers CSV, des messages MT199, des formats XML ou des API. Cette flexibilité permet aux banques de s'adapter en fonction de leurs capacités et de leurs volumes de transactions (Bruneton, 2020).

1.1.2.3 Rôle géopolitique de SWIFT dans les transactions globales

SWIFT occupe une position stratégique dans la mondialisation financière. Fondé en 1973 en Belgique, c'est devenu un acteur central des échanges financiers internationaux, facilitant les transactions entre institutions financières à travers le monde (Carroué, 2022).

Le rôle géopolitique de SWIFT a été particulièrement mis en évidence lors des sanctions économiques imposées à la Russie en 2022, pour donner suite à l'invasion de l'Ukraine. Par exemple, plusieurs banques russes ont été exclues du réseau SWIFT, ce qui a eu pour effet de couper leur accès rapide et sécurisé au système financier international. Cette exclusion a considérablement entravé leur capacité à réaliser des transactions transfrontalières, impactant directement l'économie russe. Cet usage de SWIFT comme outil de sanction économique a été perçu comme une réponse sans précédent, démontrant la puissance du réseau au-delà de sa fonction technique (Carroué, 2022).

Cette situation illustre clairement comment SWIFT peut être utilisé comme un levier de pression géopolitique, en raison de sa capacité à faciliter ou à entraver les transactions financières internationales. Ainsi, bien que SWIFT soit une entité technique, son impact dépasse le domaine financier pour toucher aux relations internationales et aux stratégies géopolitiques (Carroué, 2022).

1.1.3. Avantages, limites et impact des systèmes actuels

1.1.3.1 Coûts et alternatives aux systèmes traditionnels

Les virements internationaux réalisés via des systèmes traditionnels, utilisant notamment le réseau SWIFT, peuvent engendrer des frais significatifs pour les entreprises. Ces coûts comprennent des frais fixes, des commissions sur le montant transféré, des marges sur les taux de change, ainsi que des frais de transit prélevés par les banques intermédiaires (Sogexia, 2025). Le réseau SWIFT agit comme une infrastructure de messagerie sécurisée entre banques, mais ce sont les institutions financières elles-mêmes qui appliquent les frais liés aux opérations. Pour minimiser ces frais, il est recommandé de comparer les offres bancaires, de privilégier les virements SEPA lorsque cela est possible, de vérifier les taux de change appliqués, d'éviter les virements le week-end et les jours fériés et d'envisager des solutions alternatives, tel que les prestataires spécialisés proposant des frais réduits (Sogexia, 2025).

Le virement SEPA (Single Euro Payments Area) est spécifiquement conçu pour les transferts en euros au sein de l'Espace économique européen. Contrairement aux virements SWIFT, les virements SEPA sont normalisés et facturés comme des virements domestiques, sans frais cachés ni commissions sur le taux de change. Cela permet aux entreprises de réduire considérablement leurs coûts pour les paiements transfrontaliers en Europe.

Afin d'approfondir cette réflexion, une comparaison directe entre SWIFT et SEPA s'impose.

1.1.3.2 Comparaison des frais et limites entre SWIFT et SEPA

Le système SWIFT permet d'effectuer des transferts d'argent au niveau mondial et dans diverses devises, mais il est souvent associé à des frais plus élevés et à des délais de traitement plus longs. En revanche, les virements SEPA sont limités à la zone SEPA et aux transferts en euros, mais ils sont généralement gratuits ou peu coûteux, avec des délais de traitement rapides (GoCardless, 2022). Ainsi, pour les transactions en euros au sein de la zone SEPA, le système SEPA est plus avantageux en termes de coûts et de rapidité.

Au-delà des frais visibles, il est également essentiel de prendre en compte les coûts cachés et les risques opérationnels associés aux virements SWIFT.

1.1.3.3 Coûts cachés et risques opérationnels des transferts SWIFT

Les virements SWIFT présentent certains inconvénients, notamment des frais de transit supplémentaires imposés par les banques intermédiaires lorsque les fonds doivent transiter par plusieurs établissements financiers. Ces frais peuvent être imprévisibles et s'ajouter aux frais initiaux, rendant le coût total du virement difficile à anticiper (Shine, 2024). De plus, les délais de traitement peuvent varier en fonction des banques impliquées, ce qui peut entraîner des retards dans la réception des fonds. Ces éléments soulignent l'importance pour les entreprises de bien comprendre les mécanismes des virements SWIFT et de considérer des alternatives plus transparentes et économiques lorsque cela est possible.

1.2. Fintech et transformation de la finance internationale

1.2.1. Définition, évolution et typologies de Fintech

1.1.2.1 Définition et périmètre conceptuel de la Fintech

Le terme Fintech, de "financial technology", désigne l'ensemble des innovations technologiques appliquées aux services financiers. Il recouvre un écosystème dynamique d'acteurs, généralement des startups, qui utilisent les technologies numériques pour repenser et améliorer les produits et services financiers existants, voire en créer de nouveaux. L'approche Fintech bouleverse ainsi les modèles traditionnels de la banque et de l'assurance, en s'appuyant sur l'agilité, la personnalisation et l'automatisation (Klein Blue, 2016).

Plutôt que de constituer un secteur homogène, la Fintech agit comme une plateforme transversale affectant tous les compartiments de la finance: paiements, crédits, gestion de patrimoine, financement participatif, assurance, cryptomonnaies ou encore infrastructure de marché. En tant que telle, elle ne se définit pas uniquement par la nature de ses services, mais aussi par sa capacité à mobiliser des technologies comme la blockchain, l'intelligence artificielle, le cloud computing, ou encore l'analyse des données (Klein Blue, 2016).

1.1.2.2 Évolution historique et dynamiques de croissance

L'essor de la Fintech est étroitement lié aux mutations technologiques post-2008 et à la crise de confiance dans le système bancaire traditionnel. La demande croissante d'expériences utilisateur fluides, transparentes et accessibles en temps réel a ouvert un espace d'innovation occupé par de nouveaux entrants agiles et centrés sur le client. Par exemple, des acteurs comme Revolut ou N26 ont rapidement capté cette demande en proposant des services bancaires 100% numériques.

En parallèle, les contraintes réglementaires imposées aux banques après la crise ont temporairement freiné leur capacité d'innovation, ouvrant un avantage concurrentiel aux FinTechs (DigitalWallonia, 2020).

L'évolution du secteur s'est accompagnée d'une diversification des modèles d'affaires: certaines FinTechs se positionnent comme des concurrents directs des banques, notamment dans les paiements ou les crédits (Revolut), tandis que d'autres proposent des solutions B2B, intégrées dans l'écosystème bancaire existant (Strike). Cette flexibilité stratégique leur permet d'adresser simultanément des enjeux technologiques, réglementaires et commerciaux (DigitalWallonia, 2020).

1.1.2.3 Typologies et cas d'usage des FinTechs

La Fintech regroupe une multitude de sous-secteurs dont chacun apporte des innovations spécifiques. Les typologies les plus courantes identifient notamment:

Tableau 1: Principaux types de FinTechs et exemples d'acteurs du secteur

Type de Fintech	Définition	Ex de Fintechs
PayTech	Entreprises proposant des solutions de paiement électronique, de services financiers et de transactions numériques, ainsi que des applications de gestion budgétaire, telles que les agrégateurs de comptes, les	PayPal, Stripe, Square, Lydia, Wise, Leetchi
InsurTech	Entreprises exploitant les technologies telles que l'automatisation, l'intelligence artificielle ou des modèles de distribution innovants pour transformer	Alan, Lemonade, Shift Technology, Luko
Néobanque	Banques digitales offrant des services bancaires innovants à des tarifs compétitifs.	N26, Revolut, Monzo, Chime
RegTech	Technologies innovantes permettant aux entreprises de renforcer leur conformité aux réglementations financières et d'optimiser la gestion des risques.	Onfido, ComplyAdvantage, Alloy, Forter
PropTech	Utilisation de technologies innovantes pour optimiser les processus au sein de l'industrie immobilière.	Zillow, Proprioo, Compass,
Roboadvisor	Services numériques de conseil en investissement et de gestion de portefeuilles.	Betterment, Yomoni, Nutmeg, Wealthfront
Cash management	Pilotage numérique des dépenses personnelles et de la trésorerie d'entreprise.	Kyriba, Tesorio, Agicap, Cashforce
Crowdfunding / Crowdlending	Plateformes de financement participatif.	Kickstarter, LendingClub, Ulule,
Comparateur	Plateforme de comparaison de produits financiers tels que les comptes bancaires, les crédits ou les	Meilleurtaux, LesFurets, Raisin,

(Klein Blue, 2016 ; DigitalWallonia, 2020 ; Bpifrance,2024)

En termes d'usage, ces technologies permettent par exemple le financement direct des factures entre entreprises, le développement d'applications de paiement intégrées ou encore la création de marchés privés pour des actifs non liquides (DigitalWallonia, 2020). Ces nouveaux usages étendent le champ d'action de la finance au-delà des frontières institutionnelles traditionnelles.

1.1.2.1 Les FinTechs comme catalyseurs de transformation pour les banques

Face à l'irruption de ces nouveaux acteurs, les banques ont progressivement abandonné une posture défensive pour adopter une stratégie d'intégration proactive. Selon EY (2022), les institutions financières ont compris que les FinTechs représentent non seulement une source de disruption, mais également une opportunité d'accélérer leur propre transformation digitale. Plusieurs formes de collaboration se sont ainsi développées: investissements directs dans des startups, partenariats technologiques, ou encore création d'incubateurs internes.

Cette stratégie hybride permet aux banques de bénéficier des innovations Fintech tout en renforçant leur propre compétitivité. EY (2022) souligne que cette complémentarité s'exerce autour d'un échange mutuel de valeur: les FinTechs apportent l'agilité, les banques fournissent l'assise client, la solidité réglementaire et les ressources. Il en résulte une recomposition des frontières du secteur financier, où la collaboration entre anciens et nouveaux acteurs devient une condition de survie dans un environnement technologique en évolution rapide.

1.2.2. Technologies clés: blockchain, IA, Big Data, cybersécurité

1.2.2.1 Une convergence technologique au cœur de l'innovation financière

L'étude de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (WIPO, 2022) montre que la pandémie de COVID-19 a imposé une accélération de l'adoption technologique dans le secteur financier. Face aux restrictions physiques et à l'urgence de maintenir leurs activités, les institutions financières ont été contraintes de combiner plusieurs technologies avancées: la blockchain pour sécuriser et authentifier les transactions, l'intelligence artificielle (IA) pour automatiser l'analyse et la prise de décision, le Big Data pour exploiter des volumes massifs d'informations clients et la cybersécurité pour protéger l'ensemble de ces nouveaux flux numériques.

Cette convergence technologique a donné naissance à de nouveaux modèles d'affaires, tels que les plateformes de financement participatif fondées sur la blockchain ou les applications bancaires intégrant l'IA pour la personnalisation des services. Le passage au numérique n'a pas été un simple choix stratégique, mais une réponse vitale aux défis posés par la crise.

Ainsi, selon l'étude, l'innovation dans le secteur financier a été largement «imposée» par les circonstances, traduisant une dynamique de transformation rapide et profonde. La pandémie a non seulement accéléré la transition digitale, mais elle a également modifié durablement les pratiques et les attentes en matière de services financiers, en rendant incontournable l'intégration de plusieurs technologies auparavant déployées de manière isolée.

1.2.2.2 Blockchain: sécurité, traçabilité et désintermédiation

Parmi les technologies ayant émergé au cœur de cette convergence accélérée, la blockchain occupe une place centrale en raison de ses capacités uniques en matière de sécurité, de traçabilité et de désintermédiation, notamment dans les secteurs financiers et logistiques.

Selon l'étude de Galvez, Mejuto et Moreno (2021), la blockchain publique offre des opportunités majeures en matière de traçabilité des chaînes d'approvisionnement, grâce à ses caractéristiques fondamentales que sont l'immuabilité, la cryptographie et l'anonymat. Ces propriétés garantissent un haut niveau de sécurité en rendant les données inscrites sur la blockchain pratiquement infalsifiables.

L'article souligne également la capacité de la blockchain à favoriser la transparence, en rendant les transactions accessibles à l'ensemble des participants du réseau. Par ailleurs, la blockchain permet la désintermédiation en remplaçant le besoin d'un tiers de confiance traditionnel par un mécanisme de consensus décentralisé, ce qui réduit les coûts et augmente l'efficacité.

Cependant, l'étude met aussi en évidence plusieurs limites. Notamment, il demeure difficile d'assurer un lien fiable entre les transactions enregistrées sur la blockchain et les actifs physiques correspondants dans le monde réel. De plus, il existe une tension entre la confidentialité des données sensibles et la transparence nécessaire au bon fonctionnement des systèmes blockchain publics, ce qui pose des défis pour certaines applications pratiques.

1.1.2.1 Intelligence artificielle: automatisation, efficacité et personnalisation

L'IA transforme en profondeur le secteur financier en agissant sur plusieurs leviers clés: l'automatisation des tâches, l'optimisation des processus décisionnels et la personnalisation des services. Selon le rapport de Globant (2023), l'IA permet l'automatisation des tâches répétitives à faible valeur ajoutée, telles que le traitement des données ou la gestion documentaire, ce qui libère du temps pour les activités stratégiques et améliore l'efficacité opérationnelle. Elle joue également un rôle central dans la détection des fraudes grâce à des algorithmes capables d'identifier des anomalies comportementales en temps réel.

L'IA contribue également à la personnalisation poussée des services financiers, à travers des analyses comportementales avancées et des systèmes de recommandation, permettant ainsi d'adapter les produits financiers aux besoins spécifiques de chaque client. Ce niveau d'hyperpersonnalisation participe directement à l'amélioration de l'expérience client et à sa fidélisation.

Le rapport souligne aussi le potentiel de l'IA dans la gestion proactive des risques et la rationalisation des processus réglementaires, grâce à des systèmes capables d'anticiper les évolutions du marché et de générer des alertes précoces.

Ces constats sont renforcés par l'analyse publiée sur le blog de Workday (2023), qui met en avant l'utilisation de l'IA prédictive pour anticiper les besoins des clients, ajuster les offres en conséquence et automatiser intelligemment des processus complexes. Cette approche permet non seulement de renforcer la réactivité des institutions financières, mais aussi d'accroître leur capacité à satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante.

Ainsi, l'IA se positionne comme un levier majeur d'innovation dans la finance, en conjuguant automatisation intelligente, gestion optimisée des risques et expérience utilisateur enrichie.

1.2.2.4 Big Data: analyse stratégique des données massives

L'essor du Big Data représente une transformation majeure et structurelle du secteur financier, en modifiant à la fois la nature des données disponibles et les méthodes d'analyse stratégique. Selon Zaimi et El Moudden (2024), la digitalisation des opérations financières a entraîné une explosion massive des volumes de données, aussi bien structurées que non structurées, que les institutions doivent désormais exploiter pour rester compétitives. Le Big Data permet ainsi d'anticiper les comportements des clients, d'optimiser la prise de décision et de développer des stratégies financières dynamiques et adaptées aux évolutions du marché.

Le Big Data ne se limite pas à améliorer les processus existants; il restructure entièrement les modèles d'analyse et de gestion des risques. L'intégration combinée du Big Data et de l'intelligence artificielle permet, par exemple, de mettre en œuvre des algorithmes d'apprentissage automatique capables de détecter des fraudes en temps réel, d'anticiper les défaillances de crédit, ou encore d'affiner les offres de services financiers de manière hyperpersonnalisée. Un cas d'usage concret est l'amélioration de la surveillance réglementaire: les institutions peuvent désormais suivre en temps réel des milliers de transactions et générer automatiquement des alertes en cas d'anomalies, grâce aux capacités prédictives du Big Data.

Toutefois, cette révolution numérique comporte également des défis critiques. Le Big Data expose les institutions financières à des risques nouveaux, notamment en matière de cybersécurité, de confidentialité des données et de modélisation des risques financiers. Sans infrastructures adaptées et sans compétences avancées en data science, le potentiel du Big Data pourrait non seulement rester inexploité, mais aussi accroître la vulnérabilité du système financier face aux cybermenaces ou aux crises systémiques.

L'article du *Accounting Journal* vient compléter cette analyse en soulignant que l'utilisation du Big Data en comptabilité et en finance permet d'améliorer l'engagement client, de renforcer la

cybersécurité via des systèmes d'alerte automatisés et d'optimiser les décisions stratégiques grâce à l'apprentissage automatique.

Ainsi, dans un environnement de plus en plus complexe et instable, le Big Data n'est plus un simple avantage compétitif: il est devenu un impératif stratégique pour les institutions financières qui souhaitent anticiper les évolutions du marché, améliorer leur résilience et offrir des services personnalisés et sécurisés.

1.2.2.5 Cybersécurité: pilier de confiance dans l'économie numérique

Dans le contexte de la digitalisation accélérée des services financiers, la cybersécurité est devenue un pilier fondamental pour maintenir la confiance des utilisateurs et assurer la stabilité des échanges numériques. Selon The Accounting Journal, l'intelligence artificielle et le Big Data jouent aujourd'hui un rôle clé dans le renforcement de la sécurité des données financières. En identifiant des schémas anormaux et en détectant rapidement les anomalies dans les réseaux de données, ces technologies permettent de prévenir de manière proactive les cyberattaques.

La protection efficace des flux d'information sensible est indispensable pour garantir que les clients, les partenaires commerciaux et les régulateurs continuent d'avoir confiance dans les processus financiers digitalisés. À titre d'exemple, les systèmes de détection de fraude basés sur le Big Data peuvent bloquer en temps réel une transaction suspecte sur une carte bancaire, évitant ainsi une fuite potentielle de fonds et renforçant immédiatement la confiance du client dans son institution financière.

Ainsi, dans l'économie numérique contemporaine, investir dans des solutions de cybersécurité fondées sur l'IA et le Big Data n'est pas seulement une exigence technique: c'est un levier stratégique majeur pour préserver la compétitivité, la conformité réglementaire et surtout la confiance essentielle au bon fonctionnement du secteur financier.

1.2.3. Cas d'usage majeurs: paiements, prêts, assurances, investissements

1.2.3.1 Inclusion financière: l'essor des plateformes de prêt numérique dans les économies émergentes

L'inclusion financière constitue un levier stratégique de développement économique, notamment dans les pays en développement où une grande partie de la population demeure exclue des circuits bancaires traditionnels. Dans ce contexte, les FinTechs et plus spécifiquement les plateformes de prêt numérique, apportent une réponse novatrice à cette

problématique. En s'appuyant sur les technologies mobiles et l'analyse de données alternatives comme les historiques de paiement mobile ou les comportements de navigation, ces plateformes parviennent à évaluer la solvabilité des emprunteurs sans recourir aux méthodes d'évaluation classiques, souvent inadaptées à ces environnements (L'Echo, 2021).

Ce modèle réduit les barrières à l'entrée du crédit, élargit l'accès au financement et permet une bancarisation progressive des segments jusque-là négligés, participant ainsi à une inclusion financière accrue.

1.2.3.2 Régulation automatisée: le rôle stratégique du RegTech dans les processus KYC et AML

Dans un environnement financier marqué par une complexification croissante des obligations de conformité, notamment en matière de connaissance du client (KYC) et de lutte contre le blanchiment d'argent (AML), les technologies RegTech se positionnent comme des instruments clés de rationalisation et de sécurisation des procédures.

Ces outils exploitent l'intelligence artificielle et le machine learning pour automatiser la collecte, la vérification et l'analyse des données client, permettant ainsi une surveillance continue et en temps réel des activités financières suspectes (Zigram, 2024).

Selon l'Autorité bancaire européenne (EBA, 2021), l'adoption de solutions RegTech dans le secteur financier européen favorise l'efficacité opérationnelle, réduit les coûts de conformité et améliore la qualité des données tout en renforçant la détection des risques réglementaires.

Les outils RegTech permettent aussi de mieux répondre aux attentes des régulateurs, qui exigent de plus en plus une supervision proactive et une capacité de réaction rapide aux irrégularités détectées (Broby et al., 2022).

Par ailleurs, l'usage de technologies avancées dans la RegTech, telles que l'automatisation intelligente et l'analyse prédictive, soutient une évolution vers des modèles de conformité prédictive plutôt que réactive (Broby et al., 2022).

L'automatisation des processus KYC/AML contribue ainsi non seulement à réduire les coûts opérationnels liés à la conformité, mais également à accroître la précision des analyses, tout en répondant aux exigences accrues de réactivité, de transparence et de sécurité des régulateurs.

1.2.3.3 Adoption différenciée des FinTechs: dynamiques africaines et asiatiques

Les régions d'Afrique et d'Asie constituent des terrains fertiles pour l'adoption des solutions Fintech, notamment en raison de la combinaison d'une forte demande en services financiers accessibles et de politiques publiques relativement proactives. Dans ces contextes, les autorités de régulation jouent un rôle déterminant en co-construisant, aux côtés des acteurs du secteur, des cadres réglementaires souples et évolutifs, susceptibles d'encadrer l'innovation sans la freiner (AFI Global, 2024).

Cette collaboration favorise l'émergence d'écosystèmes Fintech adaptés aux spécificités locales, en s'appuyant sur l'infrastructure mobile, les identifiants numériques et les initiatives de régulation proportionnée. Ces dynamiques contribuent à renforcer l'inclusion financière et à accélérer la modernisation des systèmes bancaires dans des régions historiquement sous-desservies.

1.2.4. Fintech et inclusion financière dans les marchés émergents

1.2.4.1 Cadre conceptuel: convergence entre innovation technologique et inclusion

La convergence entre innovation technologique et inclusion financière constitue un axe majeur d'évolution dans les marchés émergents. Selon une analyse bibliométrique récente de Barkat et al. (2024), les technologies financières (FinTech), telles que le mobile banking et la blockchain, ont profondément transformé l'accès aux services financiers dans 52 pays émergents. L'étude met en évidence que l'essor de l'argent mobile, en particulier en Afrique subsaharienne, a réduit les coûts transactionnels et élargi l'accès aux services financiers formels pour des populations historiquement marginalisées. Cette adoption massive du mobile banking illustre comment l'innovation technologique peut devenir un levier essentiel d'inclusion économique et sociale.

Dans la même lignée, l'étude empirique de Ndiaye (2019) réalisée au sein de l'UEMOA confirme cet impact positif. L'introduction des comptes d'argent électronique a permis une augmentation de 19,17 % du taux d'inclusion financière, en facilitant l'accès aux services bancaires, notamment pour les populations rurales. L'étude souligne également l'importance d'un cadre réglementaire adapté, garantissant la sécurité des transactions et l'intégration des segments traditionnellement exclus du système bancaire classique.

Ainsi, les données convergent vers une même conclusion: l'innovation technologique, lorsqu'elle est soutenue par des politiques publiques adéquates, constitue un vecteur puissant pour favoriser une inclusion financière plus large et plus équitable dans les économies en développement.

Après avoir établi le lien fondamental entre innovation technologique et inclusion financière, il est désormais essentiel d'analyser plus en détail les mécanismes spécifiques par lesquels les FinTech renforcent cette dynamique d'intégration, tout en examinant les défis structurels qu'elle soulève.

1.2.4.2 Leviers technologiques et rupture post-pandémie

La pandémie de COVID-19 a constitué un accélérateur sans précédent pour l'adoption des services financiers numériques dans les marchés émergents. Selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI, 2020), une analyse comparative de 52 pays montre que les contraintes sanitaires ont stimulé l'essor rapide des solutions digitales, notamment par l'usage des identifiants numériques. Par exemple, au Sénégal, la mise en œuvre d'identifiants électroniques a permis de réduire de 30 % les coûts d'acquisition de nouveaux clients pour les banques, facilitant ainsi une inclusion financière plus rapide et plus économique.

Cette dynamique de transformation est également confirmée par une étude de l'Arab Monetary Fund (2022), qui souligne l'impact massif de la pandémie sur l'adoption des portefeuilles électroniques. Au Maroc, entre 2020 et 2021, l'usage des portefeuilles électroniques a enregistré une croissance spectaculaire de 248 %. L'étude met également en lumière l'émergence des super-apps: des plateformes intégrées combinant des services de paiement, de crédit, d'épargne et d'assurance, rendues possibles grâce à l'utilisation d'API ouvertes. Cette évolution structurelle illustre une rupture nette avec les modèles traditionnels de services financiers, au profit d'un écosystème digital plus fluide, plus rapide et centré sur l'utilisateur.

Ainsi, la pandémie a non seulement accéléré l'innovation technologique dans la finance, mais a aussi contribué à redéfinir durablement les modes d'inclusion financière, en renforçant la place des solutions mobiles et intégrées dans l'économie numérique mondiale.

1.2.4.3 Application stratégique dans le contexte africain et marocain

Dans les marchés émergents et particulièrement en Afrique, l'open banking constitue un levier stratégique pour renforcer l'inclusion financière et stimuler l'innovation dans les services financiers. Selon le CGAP (2020), l'intégration des interfaces de programmation applicative (API) permet de partager des données financières de manière sécurisée, ce qui facilite l'accès à des produits et services financiers adaptés aux populations traditionnellement exclues.

Au Maroc, l'open banking a été identifié comme un catalyseur de transformation pour améliorer l'offre de services aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). En facilitant la transmission et l'exploitation de données en temps réel, les établissements financiers peuvent mieux évaluer la solvabilité des emprunteurs et concevoir des produits de microcrédit plus accessibles et moins coûteux. Bien que le rapport n'indique pas de pourcentage précis de réduction des frais, il souligne que l'open banking contribue à abaisser les barrières financières, notamment en réduisant les coûts d'acquisition et de traitement des dossiers de crédit.

Ainsi, en s'appuyant sur les infrastructures ouvertes, le Maroc trace une voie prometteuse pour intégrer les innovations technologiques au service de l'inclusion financière, en particulier pour les petites entreprises qui jouent un rôle clé dans l'économie locale.

1.2.4.5 Synthèse critique

L'analyse des contributions récentes montre que les FinTech représentent un levier important pour l'inclusion financière dans les marchés émergents. L'essor du mobile banking, de la blockchain et de l'open banking a permis de réduire les coûts d'accès aux services financiers et d'intégrer de nouveaux segments de population dans les circuits économiques formels. Les exemples observés en Afrique subsaharienne et au Maroc confirment que l'innovation technologique peut considérablement élargir l'inclusion, notamment en facilitant l'accès au crédit pour les très petites entreprises et en modernisant les processus bancaires.

Néanmoins, plusieurs limites doivent être soulignées. L'inclusion financière par les technologies reste incomplète et expose de nouvelles fractures, notamment numériques, entre les zones urbaines et rurales et entre les populations connectées et celles restées à l'écart des outils numériques. La pandémie a accéléré l'adoption massive des solutions digitales, mais cette évolution rapide risque de laisser de côté les individus dépourvus d'accès fiable à l'infrastructure numérique ou aux compétences nécessaires pour en bénéficier pleinement.

Par ailleurs, l'ouverture des données via les API et l'automatisation des services financiers renforcent la vulnérabilité des systèmes face aux risques cybernétiques. Dans des marchés où les régulations en matière de protection des données sont encore en construction, ces risques peuvent fragiliser la confiance des utilisateurs, élément pourtant central dans toute dynamique d'inclusion durable.

Enfin, la dépendance croissante aux super-apps et aux plateformes numériques soulève la question de l'adaptation locale des solutions. Les modèles importés, souvent développés dans des contextes différents, peuvent parfois ne pas répondre pleinement aux spécificités sociales, économiques et culturelles des marchés émergents.

Ainsi, bien que les technologies financières offrent des opportunités réelles pour renforcer l'inclusion, leur impact doit être nuancé: il dépendra étroitement de la capacité des autorités publiques à accompagner ces transformations par des politiques de soutien adaptées, par un développement de l'éducation numérique et par un encadrement rigoureux de l'usage des données.

1.2.5. Nouveaux modèles économiques et impact sur les banques traditionnelles

1.2.5.1 Redéfinition des rapports de force dans le secteur financier

L'essor des FinTechs a profondément transformé les rapports de force traditionnels dans le secteur bancaire et financier. En mobilisant des technologies de pointe telles que le Big Data, l'IA et la blockchain, ces nouveaux acteurs ont investi des segments historiquement dominés par les institutions financières classiques (Steinvill, 2023). Cette incursion technologique ne se limite pas à une concurrence marginale, mais constitue une remise en question structurelle des modèles économiques établis. Face à des FinTechs capables d'innover rapidement, d'optimiser les coûts et de proposer des services centrés sur l'expérience utilisateur, les banques sont contraintes de revoir leurs stratégies et d'intégrer ces technologies pour conserver leur avantage compétitif.

1.2.5.2 Stratégies de coopération: des logiques de complémentarité

Dans un contexte de disruption accélérée, la coopération entre FinTechs et banques traditionnelles s'impose comme une réponse stratégique de plus en plus répandue. Selon Babylon Consulting (2024), ces partenariats permettent aux établissements bancaires de moderniser leurs processus, d'enrichir leur offre de services et de renforcer la fidélisation client. La combinaison de l'agilité technologique des FinTechs avec l'assise institutionnelle, réglementaire et commerciale des banques crée une synergie favorable à l'innovation. Ces alliances permettent également une mutualisation des risques et un partage des expertises dans un environnement concurrentiel marqué par des attentes client en constante évolution.

Par exemple, le partenariat stratégique entre BNP Paribas et Ant International (filiale d'Ant Group, fondateur d'Alipay) en 2024 illustre une logique de complémentarité agilité technologique / assise institutionnelle. Ce projet vise à déployer des solutions de paiement transfrontalières en Europe en combinant l'expertise digitale d'Ant (algorithmes d'IA pour le scoring client, infrastructure cloud) et le réseau bancaire européen de BNP Paribas (accès à 10 millions de clients entreprises). (Fintech Alliance, 2024)

1.2.5.3 La crise du COVID-19: accélérateur de la transformation numérique

La pandémie de COVID-19 a joué un rôle d'accélérateur dans la transformation numérique du secteur bancaire. Eurogroup Consulting (2020) souligne que la crise a renforcé le rôle des banques en tant que tiers de confiance, tout en les obligeant à intensifier leur digitalisation pour répondre aux contraintes sanitaires et aux nouvelles attentes des clients. Ce contexte inédit a

également révélé la fragilité de certaines FinTechs fortement dépendantes des revenus transactionnels, mettant en lumière la nécessité pour l'ensemble des acteurs du secteur de diversifier leurs sources de revenus et de renforcer leur résilience stratégique. Ainsi, la crise a non seulement redéfini les priorités opérationnelles, mais elle a également encouragé une accélération des coopérations entre FinTechs et banques, dans une logique d'adaptation structurelle durable.

1.3. Les RegTech dans un contexte global

1.3.1. Définition, contexte et montée en puissance des RegTech

1.3.1.1. Définition et origines de la RegTech

Le terme RegTech, de «Regulatory Technology», désigne l'utilisation de technologies innovantes pour faciliter la conformité aux exigences réglementaires. Apparue vers 2015, cette discipline vise à fournir des solutions agiles, configurables, faciles à intégrer, fiables, sécurisées et rentables pour répondre aux défis croissants de la régulation financière (ComplyAdvantage, 2023).

Contrairement à la Fintech, qui se concentre sur l'innovation des services financiers, la RegTech se focalise sur l'optimisation des processus de conformité. Elle permet aux institutions financières de gérer plus efficacement les obligations réglementaires, telles que la surveillance des transactions, la lutte contre le blanchiment d'argent et la connaissance du client (KYC) en automatisant ces processus grâce à des technologies avancées (Pideeco, 2021).

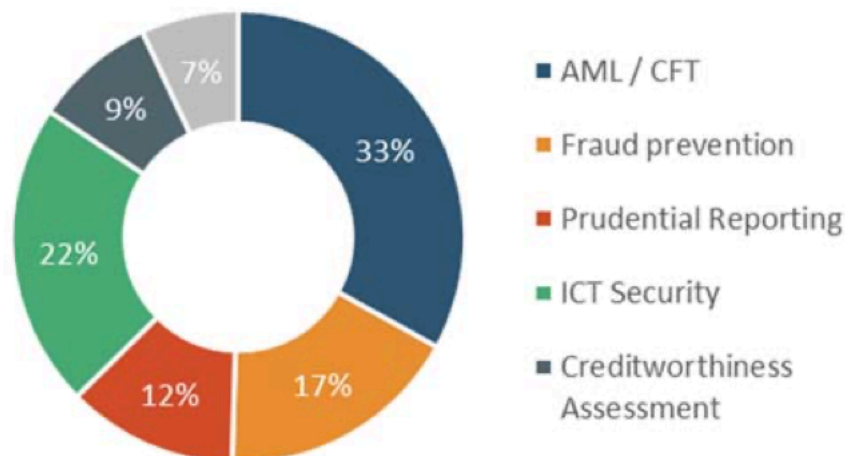


Figure 1: Répartition des applications de la RegTech selon les domaines de conformité

1.1.2.1 Différences entre RegTech et Fintech

Bien que RegTech et Fintech soient étroitement liées à l'innovation dans le secteur financier, elles poursuivent des objectifs fondamentalement différents. La Fintech vise principalement à réinventer les services financiers pour les utilisateurs finaux, en introduisant de nouveaux produits, services ou modèles économiques disruptifs. À l'inverse, la RegTech cherche à optimiser et automatiser la conformité réglementaire au sein des institutions financières existantes (NameScan, 2025).

La différence essentielle repose donc sur leur finalité: la Fintech transforme l'expérience client et l'accès aux services financiers, tandis que la RegTech transforme les processus internes de conformité et de supervision. De plus, alors que la Fintech peut introduire de nouveaux risques nécessitant une surveillance accrue, la RegTech a justement pour fonction de réduire ces risques en améliorant la qualité, la rapidité et l'efficacité des contrôles réglementaires (Trustpair, 2023).

1.1.2.2 Évolution vers la RegTech 3.0

L'évolution de la RegTech peut être divisée en trois phases distinctes:

- ⇒ La RegTech 1.0 (1967-2008): Cette phase initiale se caractérise par l'utilisation de technologies pour améliorer l'efficacité des processus réglementaires, notamment en matière de gestion des risques et de reporting (CFA Institute, 2020).
- ⇒ La RegTech 2.0 (2008-présent): Suite à la crise financière de 2008, cette phase voit l'adoption accrue de technologies pour faciliter la conformité et améliorer la supervision réglementaire, avec une attention particulière portée à la digitalisation des processus (CFA Institute, 2020).
- ⇒ La RegTech 3.0 (à venir): Cette phase émergente envisage une reconceptualisation de la régulation financière, en passant d'une approche centrée sur la connaissance du client (KYC) à une approche axée sur la connaissance des données (KYD). Cela implique l'utilisation de l'intelligence artificielle et de l'analyse de données en temps réel pour surveiller les marchés financiers et assurer la conformité de manière proactive (CFA Institute, 2020).

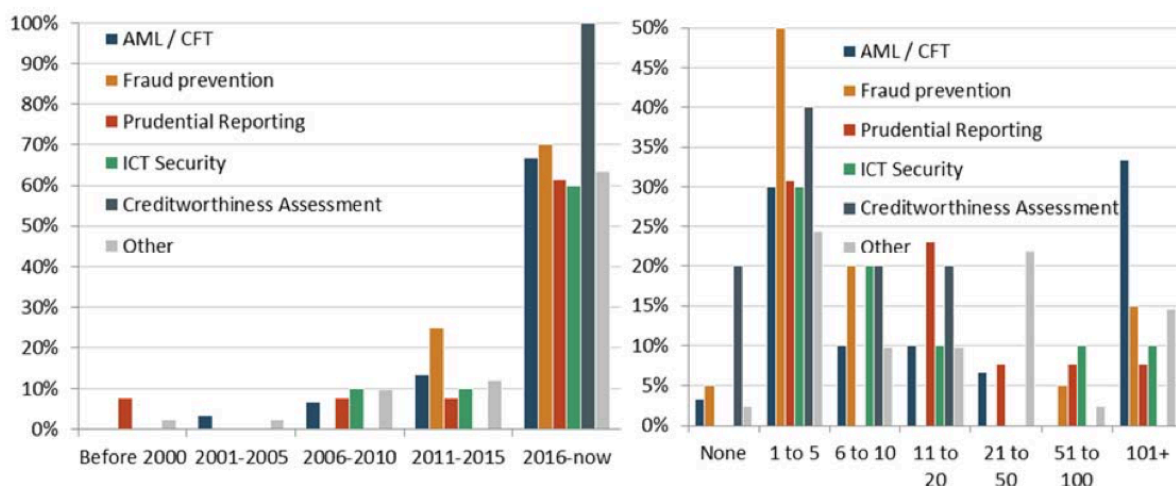


Figure 2: Évolution temporelle et distribution des cas d'usage de la RegTech par domaine d'application

Le passage à la RegTech 3.0 représente une transformation significative, où la régulation devient aussi centrée sur les données que les marchés qu'elle surveille, nécessitant une collaboration étroite entre les régulateurs et les institutions financières pour développer des cadres réglementaires adaptés à l'ère numérique.

1.3.2. Applications principales: conformité, KYC/AML, reporting

1.1.2.1 Automatisation de la conformité réglementaire

L'adoption des technologies RegTech transforme profondément la gestion de la conformité réglementaire au sein des institutions financières. En automatisant un large éventail de tâches auparavant réalisées manuellement, ces outils réduisent significativement les erreurs humaines et améliorent la performance opérationnelle (ComplyAdvantage, 2025).

L'intégration d'interfaces de programmation applicative permet une connexion fluide avec les systèmes internes, facilitant la gestion des données réglementaires. Par ailleurs, la surveillance continue rendue possible par ces technologies favorise une réponse plus agile aux évolutions normatives, contribuant ainsi à une conformité proactive.

1.3.2.2 Optimisation des processus KYC/AML

Les obligations liées au KYC et à la lutte contre l'AML constituent des piliers centraux de la régulation financière. Les solutions RegTech apportent des innovations majeures dans ce domaine en s'appuyant sur l'IA et l'apprentissage automatique. Ces technologies permettent l'analyse en temps réel de grandes quantités de données clients, facilitant la détection de comportements atypiques, la prévention des fraudes et l'évaluation dynamique du risque (Zigram, 2024). En automatisant les contrôles, les RegTech permettent également une meilleure allocation des ressources et un renforcement des dispositifs de surveillance.

1.3.2.3 Rationalisation du reporting réglementaire

Le reporting réglementaire est devenu un processus complexe, exigeant une précision accrue et une capacité d'adaptation constante aux exigences des régulateurs. Dans ce contexte, les solutions RegTech jouent un rôle déterminant en structurant et en automatisant la collecte, l'analyse et la transmission des données réglementaires. Grâce à leurs capacités analytiques avancées, ces outils assurent une conformité continue, tout en réduisant les coûts et les délais liés aux processus de déclaration. Ils constituent ainsi un levier stratégique pour répondre à la pression croissante exercée par les obligations de transparence et de supervision. (ComplyAdvantage, 2025)

1.3.3. Technologies utilisées: IA, API, blockchain

1.3.3.1 Intelligence artificielle: automatisation et surveillance prédictive

L'intelligence artificielle joue un rôle central dans l'évolution des solutions RegTech, en particulier dans l'automatisation des processus de conformité et la surveillance des marchés. Elle permet d'analyser de vastes ensembles de données non structurées, telles que les communications électroniques, pour détecter des comportements anormaux ou frauduleux.

Par exemple, l'utilisation de modèles de langage avancés facilite l'identification de l'intention derrière les messages, améliorant ainsi la détection des abus de marché (Dixon, 2025).

De plus, l'IA contribue à la réduction des faux positifs en affinant les alertes générées par les systèmes de conformité. Elle permet également une paramétrisation dynamique des modèles de risque, s'adaptant aux spécificités des clients et aux évolutions du marché (Dixon, 2025).

1.3.3.2 Intégration et surveillance en temps réel

Les API sont essentielles pour l'intégration des solutions RegTech aux systèmes existants des institutions financières. Elles permettent une surveillance en temps réel des transactions et des activités, facilitant ainsi une réponse rapide aux anomalies détectées. L'utilisation combinée des API et de l'IA offre une analyse prédictive des risques, améliorant la gestion proactive de la conformité (Digit Finance, 2024).

1.3.3.3 Blockchain: traçabilité et automatisation du reporting

La technologie blockchain apporte une transparence accrue et une traçabilité des transactions, particulièrement utile dans le contexte des actifs numériques. Elle permet de créer des registres immuables des transactions, facilitant ainsi la détection des fraudes et le respect des obligations réglementaires. Par ailleurs, l'utilisation de contrats intelligents (smart contracts) sur la blockchain automatise le reporting réglementaire, notamment dans le cadre de la directive MiFID II, qui vise à renforcer la transparence des marchés financiers, à protéger les investisseurs et à harmoniser les pratiques entre les États membres de l'Union européenne. Grâce à cette automatisation, la transmission des données aux autorités compétentes est assurée de manière précise et en temps réel (Juniper Research, 2023).

1.3.4. Enjeux, avantages et intégration dans les systèmes existants

1.3.4.1 Avantages opérationnels et gains d'efficacité

L'adoption croissante des solutions RegTech dans le secteur financier européen s'inscrit dans une logique de rationalisation des processus de conformité. Selon l'Autorité bancaire européenne (EBA), les institutions financières de l'Union européenne manifestent un intérêt marqué pour l'intégration d'outils RegTech afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité des contrôles internes (EBA, 2021).

L'automatisation des obligations réglementaires, notamment en lien avec des cadres tels que Solvency II, permet de simplifier la production des rapports et d'assurer une transmission plus rapide et fiable des données aux autorités compétentes (Financier Worldwide, 2024).

De manière générale, les solutions RegTech contribuent à réduire les erreurs humaines et à optimiser les coûts de conformité, renforçant ainsi la capacité des institutions financières à répondre aux exigences croissantes des régulateurs (Business Research Insights, 2025).

1.3.4.2 Défis liés à l'intégration technologique

Malgré leurs bénéfices avérés, les solutions RegTech se heurtent encore à plusieurs obstacles à leur intégration à grande échelle. L'un des principaux freins concerne les coûts initiaux d'implémentation, qui peuvent s'avérer particulièrement élevés pour des technologies avancées comme la blockchain, l'intelligence artificielle ou l'analyse de données massives (Business Research Insights, 2025). Ces investissements initiaux peuvent constituer une barrière pour les établissements de taille intermédiaire ou disposant de capacités d'innovation limitées.

Par ailleurs, la réticence à partager des données sensibles avec des prestataires externes demeure un point de vigilance majeur. Les enjeux liés à la confidentialité, à la souveraineté des données et à la cybersécurité, ralentissent l'adoption de ces outils, en particulier dans les organisations où la culture de la conformité demeure cloisonnée et où la collaboration interservices est limitée (Business Research Insights, 2025).

L'EBA (2021) souligne l'importance d'une gouvernance interne robuste, reposant sur une collaboration étroite entre les départements informatiques, conformité et gestion des risques, afin de garantir la cohérence, la sécurité et l'efficacité de l'intégration des solutions RegTech.

1.3.4.3 Perspectives d'intégration et d'évolution

Malgré ces contraintes, les perspectives d'intégration des solutions RegTech dans les systèmes financiers existants restent encourageantes. Le recours accru aux interfaces de programmation applicative (API) permet une interconnexion fluide avec les infrastructures bancaires, facilitant une surveillance en temps réel et une adaptation rapide aux changements réglementaires (Financier Worldwide, 2024).

Le déploiement croissant de solutions RegTech hébergées dans le cloud permet de réduire significativement les coûts d'infrastructure et d'offrir une scalabilité adaptée aux besoins des petites et moyennes institutions financières. Cette modularité technologique facilite la démocratisation des outils RegTech et favorise une adoption plus large et inclusive de l'innovation en matière de conformité (Business Research Insights, 2025).

1.3.5. Acteurs impliqués et dynamiques d'adoption

1.3.5.1 Rôle des régulateurs: sandboxes et hubs d'innovation

Les autorités de régulation jouent un rôle central dans le développement des solutions RegTech en Europe, notamment à travers la mise en place de dispositifs d'expérimentation comme les «regulatory sandboxes» et les hubs d'innovation. Ces structures permettent aux entreprises technologiques de tester leurs solutions dans un environnement supervisé, tout en facilitant le dialogue avec les autorités compétentes. Cette approche vise à concilier innovation et sécurité juridique, en adaptant progressivement les cadres réglementaires aux évolutions technologiques (Parlement européen, 2020).

1.3.5.2 Leadership des fournisseurs de solutions RegTech

Le marché européen de la RegTech est animé par plusieurs acteurs majeurs qui contribuent à structurer le secteur. Fenargo (Irlande) et Lombard Risk (Royaume-Uni) figurent parmi les entreprises les plus reconnues pour leurs solutions de conformité, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Leur capacité à intégrer rapidement les nouvelles technologies et à s'adapter aux évolutions réglementaires renforce leur rôle de leaders dans cet écosystème en forte croissance (Business Research Insights, 2025).

1.3.5.3 Adoption par les grandes institutions financières

Les grandes institutions financières adoptent de plus en plus les solutions RegTech pour répondre à la complexification des exigences réglementaires (par exemple RGPD et MiFID II). Selon BairesDev (2025), les banques intègrent des technologies comme l'intelligence artificielle et la blockchain pour automatiser leurs processus de conformité. Cette stratégie vise à améliorer la transparence opérationnelle, réduire les risques de non-conformité et optimiser la gestion proactive des risques.

1.3.6. Perspectives: convergence Fintech/RegTech et régulation internationale

1.3.6.1 Vers une convergence fonctionnelle des outils Fintech et RegTech

L'évolution des technologies financières conduit à une intégration croissante entre les solutions Fintech et RegTech, particulièrement dans les domaines de la connaissance client et de la lutte

contre le blanchiment d'argent . Selon Digit Finance (2025), cette convergence se traduit par le développement de plateformes unifiées combinant des fonctions KYC et AML, favorisant une accélération des processus d'onboarding et une meilleure efficacité opérationnelle. Cette synergie technologique permet d'adopter une approche plus intégrée de la conformité, renforçant à la fois la fluidité des opérations et la réactivité face aux exigences réglementaires.

1.3.6.2 Initiatives de régulation internationale: vers une harmonisation globale

La nature transfrontalière des services financiers numériques nécessite une coopération accrue entre les régulateurs internationaux. Le Parlement européen (2020) souligne l'importance d'initiatives telles que le Global Financial Innovation Network (GFIN), qui visent à faciliter l'innovation tout en maintenant la stabilité financière. Ces efforts tendent vers une harmonisation progressive des pratiques réglementaires entre juridictions, réduisant les risques d'arbitrage réglementaire et soutenant le développement du secteur Fintech à l'échelle mondiale.

1.3.6.3 RegTech 3.0: vers une régulation axée sur les données

Le concept de RegTech 3.0, tel que présenté par le CFA Institute (2025), incarne une évolution vers une approche centrée sur le KYD, venant compléter les processus traditionnels de KYC. L'utilisation de technologies avancées, comme l'intelligence artificielle générative, permet d'améliorer l'analyse de vastes ensembles de données et d'optimiser la surveillance des risques. Cette orientation vers une régulation basée sur les données ouvre la voie à une meilleure adaptation aux évolutions du secteur financier numérique.

Chapitre 2 : Les échanges financiers des Marocains résidant à l'étranger

L'histoire des transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger ne peut être comprise sans revenir à l'origine même de la migration marocaine en Europe, notamment en Belgique. Dès les années 1960, des conventions bilatérales ont été signées entre le Maroc et plusieurs pays européens, dont la Belgique, pour répondre au besoin urgent de main-d'œuvre dans des secteurs stratégiques tels que les mines ou la construction. C'est ainsi qu'une immigration majoritairement masculine, issue en grande partie des zones rurales du sud et du nord du Maroc, s'est installée progressivement en Belgique, avec pour objectif initial de travailler, épargner et retourner au pays pour y investir.

Très rapidement, des flux financiers sont apparus sous forme de mandats postaux, utilisés par les travailleurs marocains pour soutenir leurs familles restées au pays. Ces premiers transferts, qualifiés d'aide familiale, ont éveillé l'intérêt des autorités marocaines, qui ont compris l'importance stratégique de ces flux pour l'économie nationale. Dès les années 1970, des dispositifs financiers spécifiques ont été mis en place en Europe afin de structurer les transferts et de répondre à une demande croissante de services sûrs et accessibles.

Ces transferts sont devenus un pilier essentiel de l'économie marocaine, représentant l'une des principales sources de devises du pays aux côtés du tourisme et des phosphates. L'importance de cette diaspora n'a cessé de croître, et avec elle, la complexité, la diversité et l'impact des flux financiers à destination du Maroc. Cette dynamique s'inscrit désormais dans un contexte marqué par l'émergence des FinTechs, l'évolution des usages numériques et les transformations socioéconomiques des MRE eux-mêmes (Entretien personnel, 25 avril 2025).

2.1 Enjeux et dynamique des transferts d'argent des MRE

2.1.1 Typologie, canaux et impacts des transferts d'argent des MRE

Les MRE représentent une ressource stratégique pour l'économie marocaine, tant par leur volume que par leurs effets sociaux et territoriaux. Ils contribuent à la stabilité macroéconomique, soutiennent le niveau de vie des ménages et financent des projets à impact local, notamment en zones rurales. Leur analyse suppose une lecture combinée de leur typologie, de leurs canaux d'acheminement, de leur poids économique et de leur rôle redistributif.

2.1.1.1 Typologie des transferts: formels vs informels

Les transferts de fonds effectués par la diaspora marocaine se divisent généralement en deux catégories principales: les transferts formels, encadrés par des dispositifs réglementaires et les transferts informels, reposant sur des réseaux non institutionnalisés (MFW4A, 2021 ; RemitScope, 2023).

Les transferts formels désignent les flux financiers transitant par des institutions financières agréées, notamment:

- ⇒ Les banques traditionnelles marocaines comme Attijariwafa Bank, Banque Populaire, BMCE Bank of Africa, Crédit Agricole du Maroc et plein d'autres.
- ⇒ Les sociétés de transfert d'argent telles que Western Union, MoneyGram ou RIA
- ⇒ Les entreprises Fintech comme Remitly, WorldRemit ou N26, spécialisées dans les services numériques de paiement transfrontalier.

Ces institutions sont soumises à la supervision des autorités monétaires, notamment Bank Al-Maghrib, et doivent se conformer à des exigences strictes en matière de traçabilité des opérations, de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et de protection des données personnelles (Banque africaine de développement [BAD], 2007). Ces canaux offrent une traçabilité complète des flux, facilitant leur intégration dans les comptes macroéconomiques nationaux, notamment la balance des paiements.

Dans une logique d'innovation et d'adaptation aux nouveaux usages, les banques traditionnelles coopèrent de plus en plus avec les STA et les FinTechs afin de moderniser leur offre à travers le développement de services de mobile banking, de plateformes digitales et de solutions dématérialisées. Toutefois, ces services peuvent engendrer des frais de transaction élevés, notamment dans les corridors migratoires sud-nord, et restent peu accessibles dans les zones à faible densité bancaire ou auprès de populations non bancarisées.

Par opposition, les transferts informels s'effectuent en dehors des circuits financiers réglementés. Ils reposent sur des canaux alternatifs, communautaires ou relationnels, tels que:

- ⇒ Le système «Hawala», basé sur la confiance entre deux intermédiaires. Ce mécanisme permet le transfert d'argent sans mouvement physique de fonds entre pays, via des compensations croisées entre agents. Bien que rapide, peu coûteux et efficace, il échappe totalement à la régulation officielle et présente des risques élevés en matière de blanchiment d'argent et de financement illicite.
- ⇒ Le transport direct de liquidités par des messagers individuels ou des proches.
- ⇒ Des arrangements informels au sein de cercles familiaux ou communautaires, ne donnant lieu à aucun enregistrement comptable.

Ces pratiques se développent principalement dans les contextes où le coût, la complexité administrative ou l'absence de couverture bancaire formelle rendent les canaux officiels inaccessibles. Le recours à la proximité sociale et à la confiance interpersonnelle y supplée les

garanties institutionnelles. Néanmoins, ce type de transfert expose les usagers à des risques majeurs: pertes, fraudes, absence de recours ou implication involontaire dans des circuits illicites (El Bouhadi & Elkhider, 2013).

La coexistence de ces deux systèmes reflète un arbitrage stratégique entre sécurité institutionnelle et flexibilité relationnelle, et entre coût des transactions et conformité réglementaire. Malgré les efforts soutenus en matière de bancarisation et l'essor des solutions numériques portées par les FinTechs, les transferts informels demeurent prégnants dans certaines régions du Maroc, en particulier les zones rurales ou périphériques (RemitScope, 2023).

Ce constat appelle une intervention ciblée des pouvoirs publics, visant à:

- ⇒ Réduire les coûts d'accès aux services formels
- ⇒ Étendre l'infrastructure numérique et bancaire
- ⇒ Renforcer la sensibilisation aux risques liés aux transferts non régulés
- ⇒ Et encourager une migration progressive des flux informels vers les circuits formels, dans une logique d'inclusion financière durable.

2.1.1.2 Canaux de transfert: évolution et hybridation

Les Marocains résidant à l'étranger utilisent aujourd'hui une diversité de canaux pour transférer des fonds vers le Maroc, reflet des évolutions technologiques récentes.

Premièrement, les banques marocaines restent des acteurs majeurs dans le traitement des transferts, grâce à leur ancrage institutionnel et leur réseau d'agences, tout en modernisant progressivement leurs services par la digitalisation pour mieux répondre aux attentes des MRE (FNH, 2022).

Deuxièmement, les STA, soit les sociétés de transfert d'argent, telles que Western Union, MoneyGram ou RIA, maintiennent leur pertinence grâce à leur accessibilité, notamment dans les zones rurales, et à la rapidité des opérations, bien que leur modèle évolue également avec l'intégration de services numériques (Médias24, 2022).

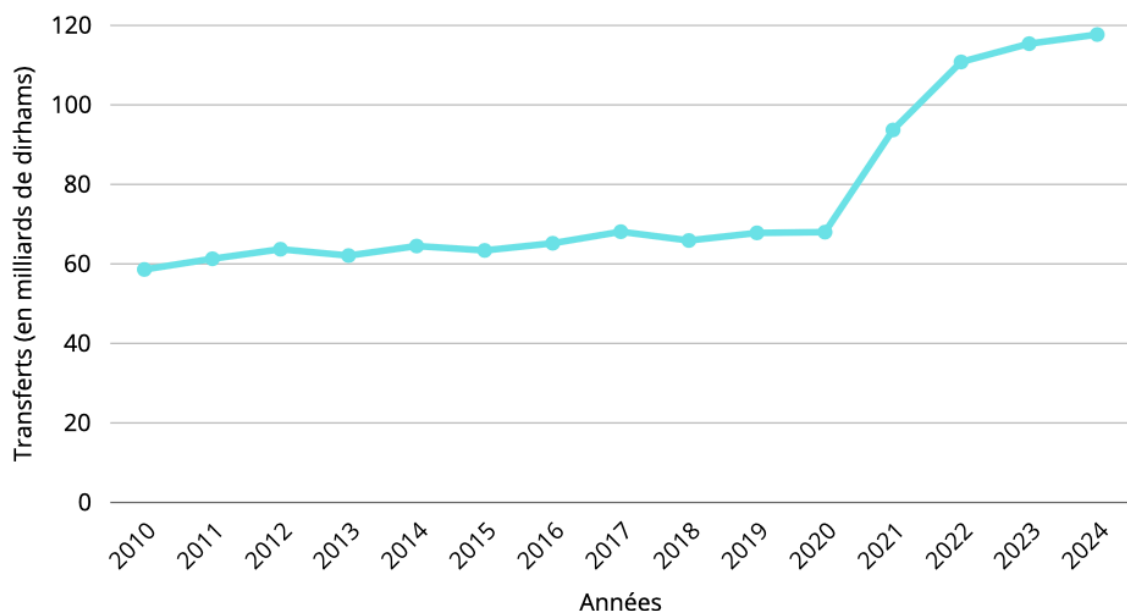
Enfin, les FinTechs, à l'image de Remitly et WorldRemit, se sont imposées comme des acteurs innovants du transfert d'argent, en proposant des solutions digitales caractérisées par leur simplicité d'utilisation et des coûts compétitifs. Ces plateformes séduisent particulièrement une clientèle jeune et technophile (Médias24, 2022).

L'essor des FinTechs a contribué à l'émergence d'une dynamique d'hybridation des canaux, marquée par une convergence progressive entre banques, STA et FinTechs. Selon FNH (2022), cette évolution offre une couverture plus large et une diversification des solutions proposées,

tout en posant de nouveaux défis en matière de régulation, de sécurité des flux financiers et d'interopérabilité des systèmes.

2.1.1.3 Poids macroéconomique des transferts

Les transferts de fonds envoyés par la diaspora marocaine occupent une place essentielle dans les équilibres macroéconomiques du Maroc. En 2024, ces flux ont atteint 117,7 milliards de dirhams, dépassant les recettes générées par le tourisme et les investissements directs étrangers, confirmant ainsi leur rôle stratégique dans le financement extérieur du pays (Bladi.net, 2024 ; RemitScope, 2023).



Source : Données compilées à partir de Bank Al-Maghrib, Le360 (2024a), FNH (2023).

Figure 3: Évolution des transferts d'argent des MRE entre 2020 et 2024

Par leur constance et leur ampleur, ces transferts constituent un mécanisme stabilisateur pour l'économie nationale. Ils soutiennent notamment les réserves de change, contribuent à maintenir la valeur du dirham et renforcent la position extérieure nette du Maroc, y compris en période de ralentissement économique (Fédération Nationale de la Presse économique [FNH], 2022). Contrairement aux flux d'investissements directs étrangers (IDE) ou à l'aide publique au développement (APD), ces transferts sont caractérisés par leur relative stabilité, leur injection directe dans l'économie réelle et l'absence de conditionnalité, ce qui en accroît la résilience à court terme (El Bouhadi & Elkhider, 2013).

Cependant, cette dépendance à l'égard des transferts présente également des risques. Selon le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE, 2023), un afflux massif de devises

étrangères peut conduire à une appréciation du taux de change réel, un phénomène susceptible de nuire à la compétitivité des exportations marocaines, connu sous le nom de syndrome hollandais.

En 2022, les transferts des MRE se sont élevés à 11,2 milliards de dollars, contre 2,1 milliards de dollars pour les IDE, confirmant ainsi leur statut de première source de financement extérieur pour l'économie marocaine (RemitScope, 2023).

2.1.1.4 Rôle social et territorial des transferts

Les transferts de fonds envoyés par les MRE contribuent de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des ménages au Maroc. Selon Le360 (2021), ces fonds permettent de financer des besoins essentiels tels que le logement, la santé et l'éducation, apportant ainsi un soutien direct aux familles, particulièrement dans les zones rurales où les ressources locales sont limitées.

Ces transferts agissent également comme un levier de développement régional. D'après Morocco Business (2023), ils favorisent la réallocation de ressources financières depuis les pays d'accueil vers les régions moins développées du territoire national, contribuant ainsi à réduire les disparités économiques entre centres urbains et zones rurales.

El Teto (2017) souligne que les transferts de fonds ont un effet direct sur la réduction de la pauvreté monétaire. Ils stimulent la consommation locale et soutiennent des microactivités économiques, générant des effets multiplicateurs qui favorisent une croissance plus inclusive au sein des communautés bénéficiaires.

Par ailleurs, une part croissante de ces transferts est destinée au financement de projets communautaires ou entrepreneuriaux. D'après FNH (2022) et H24Info (2023), ces initiatives touchent des secteurs tels que l'artisanat, le commerce et le tourisme rural, et comprennent également le soutien à des infrastructures de proximité, telles que des écoles, des routes ou des dispensaires, souvent portées par des associations de MRE.

Ce mouvement s'inscrit dans une dynamique de co-développement solidaire, où les migrants participent activement au développement économique et social de leur pays d'origine. Toutefois, le potentiel de ces initiatives est parfois limité par des défis institutionnels, notamment un manque de coordination et d'accompagnement adapté, ce qui peut affecter leur efficacité et leur durabilité.

2.1.2 Facteurs explicatifs et enjeux pour le Maroc

2.1.2.1 Évolution de la diaspora marocaine et capacité de transfert

Au cours des dernières décennies, la diaspora marocaine a connu des mutations profondes tant en termes de volume que de profils sociologiques. Selon Areion24 (2024), le Maroc est passé d'un pays d'émigration essentiellement économique à une nation dont la diaspora est diversifiée, intégrant des profils qualifiés, des entrepreneurs et des investisseurs. Cette évolution reflète une mobilité internationale plus complexe, dans laquelle les Marocains résidant à l'étranger jouent un rôle croissant dans les dynamiques économiques et sociales de leur pays d'origine.

La capacité de transfert de la diaspora marocaine a également fortement progressé, notamment au cours des dernières années. D'après Médias24 (2025), entre 2020 et 2024, les transferts des MRE ont connu une hausse spectaculaire de 72,8 %, traduisant à la fois la résilience économique des expatriés marocains face aux crises mondiales et leur attachement financier au Maroc. Cette croissance remarquable s'explique par plusieurs facteurs, notamment une augmentation des revenus des MRE, une amélioration des canaux de transfert numérique, ainsi qu'un renforcement du sentiment de solidarité nationale, notamment durant la pandémie de Covid-19.

Hespress (2024) souligne qu'en 2023, les transferts ont atteint un nouveau record historique, consolidant leur rôle stratégique dans le financement extérieur du pays. Cette dynamique témoigne non seulement de la montée en puissance économique de la diaspora marocaine, mais également de sa volonté accrue de contribuer au développement du Maroc à travers des flux financiers stables et en augmentation.

Ainsi, l'évolution de la diaspora marocaine, marquée par une montée en compétences et une diversification des profils, a directement renforcé sa capacité de transfert. Cette double transformation confère aux MRE un rôle clé dans la stabilité macroéconomique du Maroc et dans la stimulation de son développement durable.

2.1.2.2 Pressions socio-économiques internes et rôle stabilisateur des transferts

L'économie marocaine a été soumise à d'importantes pressions socio-économiques au cours des dernières années. Ces tensions résultent d'une combinaison de facteurs, notamment la succession de chocs exogènes (pandémie de Covid-19, crise énergétique mondiale) et de vulnérabilités structurelles internes telles que la dépendance aux secteurs agricoles et

touristiques (PwC Maroc, 2024). Ces défis ont mis en évidence la nécessité de disposer de sources stables de financement extérieur pour soutenir l'équilibre macroéconomique du pays.

Dans ce contexte, les transferts de fonds de la diaspora marocaine ont joué un rôle essentiel en tant que mécanisme de stabilisation économique. Selon Atalayar (2024), durant les crises récentes, notamment les catastrophes naturelles et la pandémie, les flux des MRE ont contribué au soutien de la balance des paiements, à la consolidation des réserves de change et à la limitation de la volatilité du dirham. Ces apports ont ainsi permis de renforcer la résilience du cadre macroéconomique marocain face aux chocs externes.

Par ailleurs, La Vie Éco (2024) souligne que la dynamique exceptionnelle des transferts, enregistrée malgré un contexte économique mondial difficile, repose à la fois sur la solidarité de la diaspora et sur une meilleure structuration des canaux de transfert. Ce soutien financier a permis d'amortir les effets négatifs de la baisse des IDE et du recul des recettes touristiques.

De son côté, la Fédération Nationale de la Presse économique (FNH, 2024) rappelle que les transferts des MRE ne se limitent pas à des enjeux strictement macroéconomiques: ils participent aussi au maintien du pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires, en particulier dans les régions vulnérables, contribuant ainsi à limiter l'aggravation des inégalités sociales.

Enfin, la Banque mondiale (2023) souligne l'importance stratégique de ces flux dans la diversification des sources de financement extérieur du Maroc, dans un contexte marqué par l'augmentation de l'endettement public et l'instabilité des marchés mondiaux.

Ainsi, face aux pressions socio-économiques internes croissantes, les transferts des MRE apparaissent comme un pilier fondamental de la stabilité financière, du soutien social et de la résilience économique du Maroc.

2.1.2.3 Intégration des transferts dans le système bancaire et effets macroéconomiques

Les transferts de fonds envoyés par les MRE occupent une place importante dans le système bancaire marocain. Selon Karam (2008), ces flux jouent un rôle déterminant dans le renforcement des dépôts bancaires, contribuant ainsi à améliorer la liquidité du secteur financier national. Cette importance stratégique incite les établissements bancaires à développer des produits adaptés aux besoins de la diaspora, notamment à travers la facilitation des transferts digitalisés et l'offre de services spécifiques comme les comptes en devises (IDFR, 2024).

Au-delà de leur rôle dans le secteur bancaire, les transferts de fonds ont des retombées macroéconomiques significatives, particulièrement en période d'instabilité. Durant la crise induite par la pandémie de Covid-19, ils ont soutenu la balance des paiements, consolidé les

réserve de change et contribué à limiter la volatilité du dirham, participant ainsi au maintien de la stabilité du cadre monétaire marocain (Atalayar, 2024 ; World Bank, 2023).

2.1.2.4 Risques structurels et vulnérabilités économiques

Bien que les transferts de fonds envoyés par les Marocains résidant à l'étranger contribuent de manière significative à la stabilité macroéconomique du pays, leur impact à long terme soulève certaines interrogations quant à la transformation structurelle de l'économie nationale. En s'appuyant sur l'analyse générale de Cambridge University Press (2022) concernant les pays en développement, un premier risque identifié est celui d'une dépendance accrue vis-à-vis de ces flux financiers, qui pourrait freiner l'autonomie financière et limiter l'élargissement de la base productive du pays.

Selon ce cadre théorique, un afflux soutenu de devises étrangères est susceptible de générer un phénomène de syndrome hollandais, caractérisé par une appréciation du taux de change réel. Ce processus tend à réduire la compétitivité-prix des exportations nationales, en rendant les biens produits localement moins attractifs sur les marchés internationaux, ce qui peut fragiliser les secteurs exportateurs comme l'industrie manufacturière ou l'agroalimentaire.

En outre, lorsque les transferts sont majoritairement orientés vers la consommation immédiate ou des investissements non productifs, par exemple dans l'immobilier, ils risquent d'encourager des logiques rentières. Ce type d'affectation limite l'effet de levier potentiel de ces fonds sur l'emploi, l'innovation et la compétitivité industrielle. Dans le cas du Maroc, bien que les effets précis nécessitent une évaluation empirique approfondie, ces risques théoriques soulignent l'importance d'orienter les transferts vers des usages productifs afin de favoriser une transformation structurelle durable de l'économie.

2.1.3 Tendances récentes et perspectives

2.1.3.1 Évolutions récentes des flux

Au cours des dernières années, les transferts de fonds envoyés par la diaspora marocaine ont connu une dynamique de croissance remarquable, consolidant leur rôle central dans l'économie nationale. En 2022, les transferts des MRE ont atteint 11,2 milliards de dollars, contre seulement 2,1 milliards de dollars pour les IDE, confirmant leur statut de première source de financement extérieur pour le Maroc (RemitScope, 2023).

Cette tendance s'est poursuivie en 2024, avec un volume de transferts atteignant 117,7 milliards de dirhams, dépassant ainsi les recettes issues du tourisme et des IDE (Bladi.net, 2024 ;

RemitScope, 2023). Cette évolution souligne l'importance croissante de ces flux dans le soutien des équilibres macroéconomiques du pays.

Les transferts de fonds contribuent de manière significative au renforcement des réserves de change, à la stabilité du dirham et à l'amélioration de la position extérieure nette du Maroc, notamment en période de ralentissement économique (Fédération Nationale de la Presse économique [FNH], 2022). Leur constance et leur relative indépendance des cycles économiques mondiaux les distinguent des autres sources de financement, telles que les IDE ou l'aide publique au développement (APD), souvent plus volatiles et conditionnées (El Bouhadi & Elkhider, 2013).

Cependant, cette évolution présente également des défis. Le Conseil économique, Social et Environnemental (CESE, 2023) alerte sur le risque d'appréciation du taux de change réel induit par l'afflux massif de devises, un phénomène connu sous le nom de syndrome hollandais, pouvant affecter la compétitivité des exportations marocaines.

Ainsi, l'évolution récente des flux financiers issus de la diaspora confirme leur rôle stratégique tout en posant de nouveaux enjeux pour la stabilité macroéconomique à moyen et long terme.

2.1.3.2 Projections et leviers de croissance

Les projections économiques pour les prochaines années confirment le rôle clé des transferts de la diaspora marocaine dans le financement de l'économie nationale. Selon Trading Economics (2024), ces flux devraient représenter entre 6 % et 7 % du PIB du Maroc en 2025, consolidant ainsi leur position de levier fondamental des équilibres macroéconomiques.

À moyen terme, plusieurs facteurs sont identifiés comme moteurs de renforcement et de pérennisation de cette dynamique. Parmi eux figurent la digitalisation accrue des services financiers, portée par l'essor des paiements mobiles et des technologies émergentes telles que la blockchain, ainsi que la baisse progressive des coûts de transaction, favorisée par une concurrence renforcée entre opérateurs (Finextcon, 2024). En parallèle, l'engagement croissant des MRE dans des projets d'investissement locaux à fort impact économique est perçu comme un levier stratégique pour le développement du pays (Hespress, 2024).

Cependant, la soutenabilité de cette dynamique repose sur plusieurs conditions structurelles. D'une part, la diversification géographique des flux reste un enjeu majeur, une grande partie des transferts étant encore concentrée sur quelques pays. D'autre part, l'affectation plus productive des fonds transférés constitue un défi crucial. Encourager l'épargne productive, l'entrepreneuriat local ou les projets à fort ancrage territorial permettraient de renforcer l'impact de ces transferts sur le développement durable.

Enfin, l'optimisation de l'impact économique des transferts nécessitera une meilleure articulation entre politiques migratoires, inclusion financière et stratégies de développement régional. Cette synergie sera essentielle pour accompagner la transformation structurelle de l'économie marocaine.

2.1.3.3 Rôle stratégique des politiques publiques

Conscientes des enjeux économiques associés aux transferts de la diaspora marocaine, les autorités marocaines ont déployé plusieurs initiatives structurantes visant à optimiser leur impact sur le développement national. Ces dispositifs s'inscrivent dans une stratégie globale de valorisation du potentiel économique de la diaspora, dépassant ainsi la seule fonction de soutien à la consommation des ménages.

Parmi les mesures les plus notables figurent la création de mécanismes d'épargne spécifiques pour les MRE, le renforcement des partenariats entre les banques marocaines et les opérateurs de transfert, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat diasporique par le biais de programmes de co-développement ciblés (IDFR, 2024). Ces actions visent à orienter les flux financiers vers des investissements productifs, créateurs de valeur ajoutée à l'échelle locale.

L'initiative portée dans le cadre de l'International Day of Family Remittances (IDFR, 2024) illustre également cet engagement, en mettant en avant l'intégration active des transferts dans les stratégies de développement territorial, notamment par le soutien aux collectivités locales et aux projets communautaires issus de la diaspora. Dans le même esprit, la Banque mondiale (2024) recommande d'améliorer la transparence des opérateurs de transfert et de stimuler la concurrence dans le secteur, afin de réduire les coûts et de renforcer la confiance des expéditeurs.

Au-delà de ces dispositifs techniques, le véritable enjeu réside dans la mise en œuvre d'une politique migratoire cohérente, capable de relier les flux financiers aux objectifs de développement économique national. Comme le souligne De Haas (2010), une telle politique ne peut se limiter à la captation des ressources financières, mais doit reposer sur une approche intégrée du co-développement, mobilisant l'épargne, les compétences et l'engagement sociétal des membres de la diaspora.

2.2 FinTechs et évolution des transferts internationaux

Les transferts d'argent entre pays ont beaucoup changé ces dernières années grâce aux FinTechs. Ces entreprises utilisent la technologie pour proposer des services financiers plus modernes et plus accessibles. Elles permettent aux gens d'envoyer de l'argent à l'étranger plus facilement, souvent à l'aide d'un téléphone portable.

Les FinTechs rendent les transferts plus simples à utiliser. Elles offrent des solutions adaptées aux besoins des utilisateurs, même dans des zones où les services bancaires sont limités. Elles jouent aussi un rôle important pour aider les personnes qui n'ont pas accès aux banques traditionnelles.

Ces évolutions montrent que la technologie transforme la manière dont l'argent circule à travers le monde. Cela permet à plus de personnes de bénéficier de services financiers, quel que soit leur lieu de résidence.

2.2.1 Mutation des transferts portée par les FinTechs

Les FinTechs ont changé la manière dont les gens envoient de l'argent à l'étranger. Avant, il fallait souvent passer par des banques ou des sociétés spécialisées. Aujourd'hui, grâce aux FinTechs, il est possible d'envoyer de l'argent avec un téléphone portable, de façon rapide et simple.

Ces entreprises utilisent la technologie pour simplifier les transferts. Par exemple, certaines permettent d'envoyer de l'argent directement d'un téléphone à un autre, ou vers un portefeuille mobile. D'autres utilisent la blockchain pour sécuriser les transactions et les rendre plus rapides. En plus, de nombreuses FinTechs proposent des applications faciles à utiliser, même pour les personnes qui ne sont pas très à l'aise avec la technologie.

Grâce à ces innovations, de plus en plus de personnes peuvent accéder à des services financiers, même sans compte bancaire. Cela aide surtout les migrants et leurs familles, qui dépendent souvent de ces transferts pour vivre. On parle donc d'une vraie transformation du secteur, qui rend les transferts d'argent plus simples, plus rapides et plus accessibles à tous.

2.2.1.1 Nouveaux modèles de transferts transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

L'émergence de modèles numériques de transferts transfrontaliers en Afrique de l'Ouest illustre la capacité des FinTechs à remodeler l'architecture des services financiers traditionnels. L'interopérabilité entre opérateurs de téléphonie mobile, comme le partenariat entre MTN (Côte d'Ivoire) et Airtel (Burkina Faso), a favorisé la mise en place de transferts via mobile money, réduisant significativement les coûts de transaction et les délais d'acheminement, auparavant caractéristiques des canaux bancaires classiques (GSMA, 2015). Cette innovation s'appuie sur l'intégration d'un hub technique tiers, HomeSend, qui assure la connectivité entre opérateurs tout en garantissant la conformité aux normes de régulation financière, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Parallèlement, le service Orange Money International Transfer, opérant entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, constitue un exemple performant de solution intra-groupe. Ce modèle a permis la création de six corridors de transfert formalisés, facilitant les envois dans une région caractérisée par une forte demande en services financiers accessibles et adaptés aux réalités socioéconomiques locales (GSMA, 2015). Il met en évidence l'efficacité stratégique d'une approche intégrée, soutenue par une infrastructure technique et réglementaire adaptée au contexte africain.

2.2.1.2 Le rôle des hubs d'innovation dans la transformation des transferts

La mise en place du Morocco FinTech Center en janvier 2025 constitue une avancée stratégique dans la structuration de l'écosystème Fintech marocain. Porté par Bank Al-Maghrib, ce dispositif vise à centraliser les fonctions de soutien à l'innovation financière à travers un guichet unique, dédié à l'accompagnement, à l'incubation et au financement des start-up évoluant dans le secteur des technologies financières (Médias24, 2025).

En agissant comme un facilitateur de l'accès à l'environnement réglementaire et en favorisant l'articulation entre institutions publiques, investisseurs et porteurs de projets, le MFC ambitionne de faire du Maroc un pôle régional d'innovation financière. Il s'inscrit dans une logique de coopération public-privé, essentielle à la modernisation de l'offre de services financiers et à la diffusion de solutions digitales à forte valeur ajoutée. Ce type d'infrastructure permet non seulement d'accélérer le déploiement de services innovants, mais aussi de renforcer la compétitivité du pays dans un marché Fintech en pleine mutation.

2.2.1.3 Perspectives globales sur l'évolution des FinTechs

À l'échelle internationale, les FinTechs redéfinissent en profondeur les modèles traditionnels des services financiers, en proposant des solutions numériques innovantes. Celles-ci contribuent à améliorer l'efficacité opérationnelle, à renforcer la transparence des opérations et à favoriser une inclusion financière plus large, notamment dans les économies émergentes.

Selon la Banque mondiale (2019), l'adoption croissante des FinTechs représente une opportunité stratégique pour accroître la résilience des systèmes financiers, en diversifiant les canaux d'accès et en fluidifiant les échanges économiques. Toutefois, cette dynamique s'accompagne de défis considérables sur le plan réglementaire. L'émergence rapide de nouveaux acteurs et modèles impose aux autorités de mettre en place des cadres réglementaires souples, mais robustes, capables de soutenir l'innovation technologique tout en garantissant la stabilité systémique et la protection des utilisateurs.

Ainsi, la gouvernance des FinTechs ne peut se limiter à une simple adaptation des cadres existants, mais requiert une réflexion structurelle sur la manière d'intégrer durablement ces nouveaux outils dans les architectures financières nationales et internationales.

2.2.2 Inclusion financière et transformation des usages

2.2.2.1 Les FinTechs comme leviers d'inclusion financière numérique

Les technologies financières, ou FinTechs, constituent aujourd'hui des instruments stratégiques de promotion de l'inclusion financière, en particulier dans les contextes où l'accès aux services bancaires traditionnels demeure limité. En s'appuyant sur des infrastructures numériques peu coûteuses et largement accessibles, ces acteurs permettent de surmonter les barrières géographiques, économiques et administratives qui excluent une part importante de la population des services financiers formels (Excelia, 2021).

Les populations historiquement marginalisées telles que les habitants des zones rurales, les femmes ou les travailleurs informels bénéficient ainsi de services essentiels tels que le paiement, l'épargne ou le crédit. Cette intégration progressive au système économique formel favorise une meilleure sécurité financière, stimule l'autonomisation économique des individus et contribue à réduire les inégalités sociales. Les FinTechs participent de ce fait à une dynamique de croissance plus inclusive, cohérente avec les objectifs de développement durable promus par les institutions internationales (Excelia, 2021).

2.2.2.2 L'impact du mobile money sur les transferts transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, le développement rapide du mobile money a entraîné une reconfiguration des circuits de transfert de fonds transfrontaliers. En offrant des alternatives numériques aux services bancaires traditionnels, souvent coûteux et peu accessibles, le mobile money répond aux besoins de populations largement sous-bancarisées, tout en assurant une sécurité et une traçabilité accrues des flux financiers (GSMA, 2015).

L'exemple du partenariat entre MTN Côte d'Ivoire et Airtel Burkina Faso illustre cette transformation. Grâce à une interopérabilité technique efficace, les transferts entre les deux pays peuvent désormais s'effectuer directement via les services de mobile money, à des coûts réduits et dans des délais fortement raccourcis. Cette initiative renforce non seulement la performance opérationnelle des systèmes de paiement, mais aussi leur conformité avec les exigences réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (GSMA, 2015).

Au-delà de l'innovation technique, ces solutions favorisent une inclusion financière régionale en élargissant l'accès aux services financiers à des segments de population auparavant exclus et montrent la pertinence de modèles coopératifs à l'échelle régionale.

2.2.2.3 L'évolution des fonctions financières à l'horizon 2030

À l'horizon 2030, les fonctions financières au sein des organisations sont appelées à jouer un rôle de plus en plus stratégique, au-delà de leurs missions traditionnelles de contrôle et de conformité. Portée par les avancées technologiques et les exigences croissantes en matière de transparence, cette mutation impose une redéfinition des rôles et des compétences (TriFinance, 2025).

L'intégration d'outils tels que l'intelligence artificielle, la robotisation des processus (RPA) et l'analyse prédictive permet une amélioration significative de l'efficacité opérationnelle et de la fiabilité des données. Ces technologies renforcent la capacité des départements financiers à soutenir la prise de décision, en temps réel et sur la base d'indicateurs de performance continuellement actualisés.

Toutefois, cette évolution ne se limite pas à un simple enjeu technologique: elle appelle une transformation organisationnelle plus profonde. Les directions financières devront intégrer une culture de l'apprentissage continu, développer des profils hybrides alliant compétences techniques, agilité analytique et posture stratégique, et repenser leur mode de gouvernance pour rester compétitives dans un environnement économique en constante mutation (TriFinance, 2025).

2.2.3 Écosystème marocain: dynamique et encadrement

2.2.3.1 Structuration de l'écosystème Fintech au Maroc

Le Maroc connaît depuis plusieurs années une structuration progressive de son écosystème Fintech, soutenue par des initiatives publiques axées sur la promotion de l'innovation financière et l'élargissement de l'inclusion économique. L'un des éléments structurants de cette dynamique est la création du MFC en janvier 2025. Porté par Bank Al-Maghrib, ce guichet unique a pour objectif de soutenir les startups opérant dans les technologies financières à travers un accompagnement ciblé, allant de l'incubation au financement, tout en facilitant l'assimilation du cadre réglementaire applicable (Médias24, 2025).

Le MFC vise ainsi à favoriser l'émergence d'un tissu entrepreneurial innovant, apte à répondre aux besoins d'un secteur financier en mutation numérique rapide. En mettant en réseau les acteurs publics, les investisseurs et les opérateurs privés, il entend instaurer un cadre de collaboration favorisant à la fois la flexibilité opérationnelle et la sécurité systémique. Cette approche s'inscrit dans une logique de coopération public-privé, perçue comme un levier essentiel pour faire face à la complexité croissante des écosystèmes numériques, tout en garantissant la compétitivité et la stabilité à long terme.

2.2.3.2 Cadres d'innovation et de supervision réglementaire

L'émergence des FinTechs requiert une adaptation profonde des mécanismes de régulation traditionnels. Dans ce contexte, le Maroc s'inscrit dans un mouvement global visant à moderniser la supervision financière afin de mieux encadrer les innovations tout en stimulant leur développement. La Banque mondiale (2019) recommande à cet effet la mise en œuvre de regulatory sandboxes, ce sont des dispositifs expérimentaux qui permettent aux régulateurs de tester, dans un environnement sécurisé, des solutions technologiques avant leur déploiement à grande échelle.

Ces sandboxes répondent à un double impératif: d'un côté, garantir la sécurité du système financier et de l'autre, ne pas entraver l'innovation. En offrant un cadre d'apprentissage et d'ajustement réglementaire, ils facilitent la mise en conformité progressive des innovations, tout en réduisant les risques systémiques liés à leur diffusion. Le Maroc, par l'intermédiaire de la BAM, a adopté cette logique expérimentale en mettant en place un cadre de régulation flexible, mais rigoureux, aligné sur les standards internationaux. Ce dispositif vise à renforcer l'agilité réglementaire tout en assurant un haut niveau de sécurité juridique et de transparence, en cohérence avec les recommandations internationales en matière de gouvernance technologique (World Bank, 2019).

2.2.3.3 Benchmark régional et enjeux d'interopérabilité

Les expériences conduites dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest offrent un éclairage stratégique précieux pour orienter le développement de l'écosystème Fintech marocain. Le rapport de la GSMA (2015) souligne les bénéfices d'un cadre collaboratif entre opérateurs de téléphonie mobile et autorités de régulation dans des contextes comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali. Dans ces pays, le déploiement de solutions interopérables de mobile money a permis d'élargir significativement l'accès aux services financiers formels tout en renforçant la traçabilité et la sécurité des flux.

L'interopérabilité, rendue possible par l'intégration de hubs techniques et de passerelles de conversion, a non seulement contribué à réduire les coûts des transactions, mais aussi à renforcer leur fiabilité. Ces avancées montrent que le succès des innovations technologiques ne repose pas uniquement sur la performance des produits proposés, mais également sur l'existence d'un cadre institutionnel partagé, construit autour de normes communes et d'une gouvernance coopérative.

Dans cette perspective, le Maroc aurait tout intérêt à s'inspirer de ces modèles en développant des mécanismes de coordination renforcée entre opérateurs privés, autorités de supervision et infrastructures techniques. En effet, la réussite d'un écosystème Fintech ne dépend pas seulement de sa capacité à innover, mais aussi de sa faculté à garantir un environnement interopérable, stable, inclusif et sécurisé pour l'ensemble des parties prenantes.

2.2.4 Enjeux stratégiques et perspectives d'avenir

2.2.4.1 Repositionnement stratégique de la fonction financière

À l'horizon 2030, la fonction financière est appelée à évoluer vers un positionnement plus stratégique, marquant un tournant décisif par rapport à son rôle traditionnellement opérationnel et orienté vers le contrôle.

Cette transformation est largement impulsée par l'adoption croissante de technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle, l'automatisation robotisée des processus et l'analyse prédictive. Ces outils permettent d'optimiser la fiabilité des données, d'accélérer les processus décisionnels et de recentrer les directions financières sur des missions à forte valeur ajoutée (TriFinance, 2025).

Parallèlement, la montée en puissance des enjeux de durabilité et de transparence impose aux départements financiers de répondre à des exigences accrues en matière de reporting, en particulier dans le champ environnemental, social et de gouvernance. Cette évolution induit une

reconfiguration des compétences attendues: agilité, maîtrise des outils numériques, capacité de travail transversal et culture de l'innovation deviennent essentielles pour garantir la pertinence et la résilience de la fonction dans un contexte de mutation rapide (TriFinance, 2025).

2.2.4.2 Cybersécurité, régulation et gestion des talents

La digitalisation accélérée des services financiers expose les organisations à des risques croissants en matière de cybersécurité. La sécurisation des données sensibles, la protection contre les intrusions malveillantes et la résilience des systèmes numériques constituent désormais des priorités stratégiques, tant pour les institutions financières traditionnelles que pour les FinTechs. Selon la Banque mondiale (2019), les acteurs de l'innovation financière doivent impérativement adopter des standards élevés de sécurité afin de maintenir la confiance des utilisateurs et de répondre à des cadres réglementaires en constante évolution.

En parallèle, la transformation numérique des services financiers fait émerger de nouveaux défis en matière de gestion des talents. La rareté des profils combinant compétences techniques, financières et digitales intensifie la concurrence entre employeurs. Comme le souligne TriFinance (2025), les organisations doivent développer des stratégies de recrutement et de fidélisation centrées sur la flexibilité, l'innovation et l'apprentissage continu, tout en alignant leurs valeurs sur les attentes des nouvelles générations de collaborateurs. Cette double exigence conditionne la capacité des acteurs financiers à rester pertinents dans un environnement technologique en mutation rapide.

2.2.4.3 Perspectives pour l'écosystème Fintech marocain

Dans un environnement global en constante évolution, le Maroc s'engage activement dans la structuration de son écosystème Fintech. Parmi les initiatives majeures figure la création du MFC, porté par la BAM. Ce guichet unique vise à accompagner les startups du secteur en leur offrant un soutien réglementaire, des services d'incubation ainsi qu'un accès facilité au financement (Médias24, 2025).

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie nationale ambitieuse visant à positionner le Maroc comme un hub régional de l'innovation financière, capable de répondre aux enjeux contemporains d'inclusion financière, de digitalisation des services et de compétitivité économique. En combinant l'innovation technologique avec la stabilité du cadre réglementaire, le Maroc adopte une approche alignée sur les recommandations internationales en matière de supervision et de développement des services financiers numériques (World Bank, 2019).

2.2.4.4 Dimensions psychologiques et symboliques dans les pratiques de transfert

Au Maroc, les pratiques de transfert de fonds par les Marocains résidant à l'étranger restent fortement influencées par des dynamiques psychologiques, émotionnelles et culturelles, qui freinent l'adoption massive des solutions digitales.

Bien que les autorités marocaines encouragent activement la digitalisation des services financiers, la majorité des transferts de fonds continue d'être réalisée par des moyens traditionnels. Selon Morocco World News (2025), les transferts en espèces demeurent prédominants, notamment en raison d'une forte méfiance envers les plateformes numériques. Cette défiance est renforcée par un besoin de contrôle direct sur l'argent transféré, exprimé de manière qualitative dans les études sur les pratiques de transfert (Rabat Process, 2024).

Les transferts financiers revêtent également une dimension fortement symbolique. L'envoi d'argent s'accompagne souvent de rituels tels que l'achat de biens tangibles lors des séjours au Maroc, permettant de matérialiser l'engagement affectif du migrant envers sa famille et sa communauté d'origine (Rabat Process, 2024). Le transfert est ainsi perçu non seulement comme un soutien économique, mais aussi comme un acte social porteur de valeurs de solidarité et de reconnaissance.

Par ailleurs, le maintien des pratiques traditionnelles est alimenté par une dimension émotionnelle profonde. Le Migration Policy Institute (2024) souligne que de nombreux migrants préfèrent les transferts physiques pour préserver un lien tangible avec les bénéficiaires, tandis que les solutions digitales, perçues comme impersonnelles, peinent à recréer cette proximité émotionnelle.

Ainsi, au Maroc, toute stratégie visant à promouvoir l'inclusion financière numérique devra tenir compte de ces réalités psychologiques et symboliques, en adaptant les dispositifs technologiques aux besoins affectifs, culturels et relationnels des diasporas.

2.3 Le marché marocain des transferts: acteurs, flux et régulation

2.3.1 Les acteurs du marché: entre institutions établies et nouveaux entrants

Selon Seddik (2024), le marché marocain des transferts d'argent est largement dominé par trois institutions principales: Wafacash, Cash Plus et Damane Cash. Ces acteurs concentreraient ensemble une part majoritaire du volume des opérations, estimée à environ 75 %, soit près de 80 milliards de dirhams en 2023, selon les tendances sectorielles observées. Cette position dominante repose sur une forte implantation territoriale, une base clientèle consolidée et une expertise historique dans le domaine des services de transfert.

Cependant, comme le souligne Bank Al-Maghrib (2025), cette structure de marché est progressivement challengée par l'émergence de nouveaux opérateurs technologiques, notamment des FinTechs telles que Taptap Send. Celles-ci proposent des services plus agiles, à moindre coût, intégrés aux usages numériques, ciblant particulièrement une diaspora jeune et connectée.

Parallèlement, l'étude de Jammou (2024) met en évidence l'impact des technologies émergentes, notamment de la blockchain, sur le secteur des transferts d'argent. Le développement de solutions peer-to-peer (P2P) pourrait contribuer à réduire significativement les coûts et les délais de traitement des opérations.

À partir de ces constats, une dynamique que l'on pourrait qualifier de "coopétition" semble émerger: les acteurs traditionnels s'orientent vers la modernisation en collaborant avec les FinTechs, tandis que les nouveaux entrants cherchent à asseoir leur légitimité réglementaire. L'enjeu stratégique réside ainsi dans la capacité du marché marocain à articuler des modèles hybrides conciliant la confiance institutionnelle et la performance technologique.

2.3.2 Digitalisation des flux: innovations et résistances

La numérisation des transferts financiers au Maroc progresse, bien que son adoption demeure inégale selon les contextes sociaux et territoriaux. En 2023, environ 30 % des transferts domestiques ont été réalisés par voie numérique, traduisant une évolution des pratiques en faveur de solutions mobiles plus rapides et traçables (Fédération Nationale de la Presse économique [FNH], 2023).

Ce développement est soutenu par l'essor de plateformes de mobile money, qui offrent une alternative aux circuits bancaires traditionnels. Cette dynamique s'est renforcée notamment en

réponse aux restrictions réglementaires européennes sur les transferts de devises issus de la diaspora marocaine, lesquelles ont incité à rechercher des solutions plus flexibles pour préserver les flux financiers (Observ'Algérie, 2025). Les services numériques contribuent également à l'inclusion financière de publics jusqu'alors marginalisés, notamment les jeunes et les personnes peu ou non bancarisées.

Cependant, plusieurs freins structurels entravent encore l'extension de ces technologies. En milieu rural, l'accès limité à Internet, un faible taux de bancarisation, ainsi que des réticences socioculturelles ralentissent l'adoption du numérique. De plus, l'absence d'un cadre réglementaire clair limite le déploiement de solutions innovantes telles que la blockchain, malgré leur potentiel avéré de réduction des coûts de transfert jusqu'à 30 % (Jammou, 2024).

Ainsi, la digitalisation des flux financiers ne saurait être perçue comme un simple progrès technique; elle constitue un processus de transformation systémique impliquant une reconfiguration des rapports entre usagers, institutions financières et innovations technologiques.

2.3.3 Enjeux économiques, institutionnels et réglementaires

Les transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger jouent un rôle crucial dans l'économie nationale, représentant environ 7 % du PIB. Ils constituent une ressource stratégique pour l'équilibre macroéconomique, tout en exposant le pays à certaines vulnérabilités structurelles (Edman, 2024). Parmi celles-ci figure le risque de syndrome hollandais, lié à l'afflux massif de devises pouvant conduire à une surévaluation du dirham et à une perte de compétitivité des exportations marocaines.

L'orientation de ces fonds vers des usages non productifs, notamment l'immobilier, suscite également des préoccupations concernant leur contribution effective au développement économique (Edman, 2024). Par ailleurs, le durcissement des régulations européennes, à travers une directive prévue pour 2026, pourrait restreindre les transferts vers le Maroc pour des motifs de transparence financière. Une telle mesure pourrait avoir un impact significatif sur les flux financiers à destination du pays, incitant les autorités marocaines à développer des solutions alternatives telles que les plateformes numériques (Observ'Algérie, 2025).

Sur le plan réglementaire, le Maroc a réalisé des progrès notables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le rapport du MENAFATF (2023) indique que le pays satisfait à 34 des 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Toutefois, la persistance des circuits informels échappant au contrôle des autorités constitue toujours un défi majeur pour la souveraineté réglementaire et pour l'inclusion financière.

2.3.4 Projections stratégiques et adaptation aux usages futurs

Le marché marocain des transferts d'argent connaît une mutation accélérée portée par l'innovation technologique. Selon la FiNext Conference (2024), l'adoption de la blockchain dans les services de transfert pourrait permettre une réduction des coûts de l'ordre de 30 %, ce qui représente une opportunité majeure pour les flux financiers en provenance de la diaspora marocaine. L'essor des stablecoins est également anticipé pour renforcer l'efficacité des transferts entre le Maroc et l'Union européenne, principal partenaire économique du Royaume.

L'utilisation croissante de l'IA dans les services de transfert est une autre tendance marquante. D'ici 2025, il est prévu qu'environ 40 % des transactions soient automatisées par des plateformes pilotées par l'IA, notamment via des chatbots pour l'assistance client (FiNext Conference, 2024).

Concernant les volumes financiers, Statista (2025) projette que les transferts digitaux au Maroc atteindront 80,54 millions de dollars en 2025, avec un taux de croissance annuel moyen de 12,8 % pour les solutions P2P.

Cependant, l'augmentation continue des flux de transferts pose certains risques macroéconomiques. Atalayar (2025) souligne que la part des remises dans le PIB marocain devrait atteindre 8,2 % en 2025, proche du seuil critique de 10 % susceptible de provoquer un syndrome hollandais. Il est ainsi recommandé d'orienter ces ressources financières vers des secteurs productifs, tels que les startups et les énergies renouvelables.

Par ailleurs, la forte hausse des entrées de devises pourrait entraîner une surévaluation du dirham. Le Fonds monétaire international (2025) estime que les flux entrants liés aux transferts atteindront 117,7 milliards de dirhams en 2024, ce qui renforce la nécessité de diversifier les canaux de transfert afin de limiter la dépendance à l'Union européenne, qui capte actuellement 70 % des flux.

Pour soutenir cette transformation, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (2024) prévoit d'investir 4 milliards d'euros dans les infrastructures digitales et les solutions Fintech au Maroc, avec pour objectif la modernisation des systèmes de paiement et l'intégration de la blockchain pour les transferts transfrontaliers.

Chapitre 3 : Les échanges financiers, enjeux environnementaux et règlement général sur la protection des données

3.1 Interactions entre échanges financiers numériques et développement durable

Les services financiers numériques, tout en renforçant l'efficacité des échanges économiques, s'inscrivent désormais dans des dynamiques qui dépassent le seul cadre technologique. Leur déploiement mobilise des ressources matérielles et énergétiques, interroge les logiques de durabilité et appelle une attention croissante des régulateurs comme des usagers. Ces enjeux sont d'autant plus saillants dans les contextes transnationaux, où s'exercent des attentes diverses, parfois contradictoires.

3.1.1 L'empreinte environnementale des technologies financières

Le développement rapide des services financiers numériques repose sur des infrastructures dont les impacts environnementaux sont souvent négligés. Ces impacts concernent les centres de données, les réseaux de télécommunication, les terminaux connectés ainsi que certains protocoles blockchain. Cette technologie décentralisée de stockage et de transmission d'informations permet notamment de sécuriser les transactions sans organe central.

Les centres de données connaissent une croissance fulgurante. Aux États-Unis, leur consommation électrique pourrait tripler d'ici 2030, compromettant les objectifs de décarbonation du secteur technologique (S&P Global Ratings, 2024). En Europe, une dynamique similaire est observée, la demande énergétique reposant encore largement sur des sources non renouvelables (Buffard & Rochegonde, 2025).

L'impact environnemental ne se limite pas à la phase d'usage. La fabrication des équipements électroniques comme des smartphones, des tablettes ou encore des serveurs constitue un poste majeur de pollution. Selon le Groupe URD, celle-ci peut représenter jusqu'à 76 % de l'empreinte carbone des dispositifs numériques dans le cadre de transferts monétaires digitalisés (Brangeon & Léon, 2020).

Certaines avancées technologiques visent à limiter ces effets. Par exemple, le mécanisme de consensus Proof-of-Stake, désormais utilisé par la blockchain Ethereum, consomme significativement moins d'énergie que le modèle précédent, le Proof-of-Work. Le PoW repose sur la résolution de calculs mathématiques complexes par des ordinateurs puissants, en concurrence pour valider les transactions. Ce processus, très énergivore, mobilise des quantités

importantes d'électricité et de matériel informatique. À l'inverse, le PoS sélectionne les validateurs en fonction de la quantité de cryptomonnaie qu'ils détiennent et qu'ils sont prêts à "mettre en jeu" (stake), éliminant ainsi le besoin de calculs intensifs. La migration d'Ethereum vers le PoS aurait réduit sa consommation énergétique de 99,95 % (BlockApps, 2023). Toutefois, ces solutions restent encore peu généralisées à l'ensemble du secteur.

Enfin, l'impact environnemental dépend aussi des comportements induits: consommation accrue de ressources, production de déchets non recyclables, etc. Cela souligne l'importance d'adopter une approche globale, intégrant à la fois technologie, usage et cycle de vie.

3.1.2 Fintech & finance durable

Les FinTechs s'imposent comme des acteurs majeurs dans la transformation du système financier mondial. Si elles sont souvent perçues comme modernes et efficaces, leur alignement avec les principes de durabilité reste inégal. En dépit d'une dématérialisation apparente, leurs activités s'appuient sur des infrastructures à forte intensité énergétique et matérielle, comme évoqué précédemment.

Des initiatives positives existent néanmoins. L'émission de green bonds digitalisés, le développement de plateformes d'investissement à impact ou encore l'intégration d'outils d'analyse ESG dans certains services Fintech illustrent cette volonté d'orientation durable (ICMA, 2022). Les critères ESG (environnement, social, gouvernance) permettent d'évaluer la performance d'une entreprise au-delà de ses résultats financiers.

Cependant, selon le FMI, cet engagement reste souvent superficiel. Peu d'acteurs mettent en place des outils rigoureux de suivi ou de traçabilité environnementale. Le risque de greenwashing, où la communication dépasse largement les actions concrètes, est particulièrement préoccupant dans un secteur fondé sur la confiance (IMF, 2024).

Enfin, si les technologies numériques ont un fort potentiel d'inclusion et de modernisation, leur intégration dans une logique de finance durable nécessite des garde-fous: régulation adaptée, transparence et prise en compte des effets indirects des usages sur les comportements de consommation.

3.1.3 Vers une régulation verte de la finance ?

Face à l'urgence climatique, la finance y compris dans sa composante technologique devient un levier stratégique pour accompagner la transition écologique. L'Union européenne a pris plusieurs mesures pour inciter les entreprises à intégrer des critères de durabilité.

La directive (UE) 2022/2464 marque un tournant en imposant la publication d'informations extra-financières alignées sur les critères ESG à un nombre croissant d'entreprises, y compris certaines FinTechs en forte croissance (European Union, 2022).

Dans la même logique, la Task Force on Climate-related Financial Disclosures, appuyée par le Financial Stability Board, a posé les bases d'un cadre de divulgation des risques climatiques, repris ensuite par les standards de durabilité publiés par la Fondation IFRS (IFRS Foundation, 2024 ; TCFD, 2017).

Les régulateurs financiers se mobilisent également. Le NGFS, soit le réseau pour le verdissement du système financier, regroupant banques centrales et autorités de régulation, a élaboré des scénarios de stress test climatique pour anticiper les impacts systémiques de la transition (NGFS, 2025).

Par ailleurs, au-delà des obligations légales, des dispositifs volontaires comme le système EMAS, promu par l'Agence européenne pour l'environnement, permettent aux organisations de structurer et suivre leur performance environnementale (European Environment Agency, 2024).

Ces dynamiques réglementaires pourraient renforcer la confiance des usagers, notamment pour les MRE. Leurs transferts de fonds, vecteurs de développement local, pourraient bénéficier de labels environnementaux ou de certifications appliquées aux services numériques transfrontaliers. Bien que ces initiatives restent limitées, elles posent les bases d'une finance durable crédible et accessible pour les diasporas.

3.2 L'économie des données: socle des FinTechs, enjeu de souveraineté numérique

L'essor des solutions Fintech repose sur une infrastructure numérique dont la valeur ne réside plus uniquement dans la rapidité des transactions, mais dans la richesse des données qu'elles génèrent. Ces données, devenues capitales pour l'innovation et la compétitivité, soulèvent de nouvelles tensions, en particulier dans les contextes transnationaux où se croisent logiques économiques, exigences réglementaires et préoccupations souverainistes.

3.2.1 Les données financières comme actif stratégique

Dans l'univers des technologies financières, les données ne sont plus un simple sous-produit de l'activité bancaire: elles en sont devenues le moteur principal. Les solutions Fintech, prisées par la diaspora marocaine pour leur rapidité et leur accessibilité, reposent sur un principe fondamental: la collecte, l'analyse et l'exploitation des données financières personnelles. À chaque transaction, virement ou consultation de solde, les utilisateurs alimentent un vaste système d'information, où les données constituent un actif économique stratégique.

Comme le soulignent Arner et al. (2022), le secteur financier est désormais entièrement «datafié». Les institutions financières ne sont plus de simples vecteurs de flux: elles deviennent des opérateurs de données. Leurs infrastructures, de plus en plus dématérialisées, transforment la finance en un système global d'information: les paiements deviennent des transferts de données, les banques des bases de données et les services de crédit ou d'investissement des algorithmes d'interprétation des comportements économiques. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large où les données, à la manière du pétrole ou de l'eau, sont désormais perçues comme une ressource stratégique (Deloitte, n.d.).

Dans ce contexte, les données financières jouent un rôle central dans la compétitivité des FinTechs. Elles servent à établir des profils utilisateurs, évaluer les risques de crédit, proposer des services personnalisés, voire anticiper des comportements de consommation. Cette capacité à monétiser l'information constitue un levier d'attractivité fort pour les MRE, en quête de solutions simples et accessibles pour transférer de l'argent vers le Maroc.

Mais cette dynamique soulève aussi de nouvelles vulnérabilités, notamment en matière de souveraineté numérique. Les données générées par les MRE sont souvent stockées hors du Maroc, traitées par des entreprises étrangères et soumises à des logiques commerciales peu transparentes. Leur contrôle devient alors une question de souveraineté économique, à la fois individuelle et nationale. Ces tensions se manifestent dans les divergences entre les modèles de gouvernance des données adoptés par l'Union européenne, les États-Unis ou encore la Chine (Arner et al., 2022 ; Bank for International Settlements, 2021).

Pour les pays en développement, dont le Maroc, cela pose un double défi: protéger les données personnelles des citoyens, y compris de la diaspora, tout en tirant parti de leur valorisation économique. Dans ce cadre, les transferts numériques effectués par les MRE ne sont pas neutres. Ils alimentent une économie numérique aux effets secondaires peu visibles: exploitation des données à des fins commerciales, profilage comportemental, ou captation de valeur par des acteurs étrangers, souvent au détriment des écosystèmes locaux (Brangeon & Léon, 2020).

La fragmentation des régimes juridiques relatifs aux données financières rend la régulation encore plus complexe. Les autorités doivent jongler avec des règles sur la stabilité financière, la protection des données personnelles et la lutte contre le blanchiment, souvent peu coordonnées (Arner et al., 2022). Ce manque d'harmonisation compromet à la fois la sécurité

des données et la transparence des acteurs FinTechs, alimentant la défiance chez certains usagers, attachés à des modèles financiers plus familiers ou perçus comme plus sûrs.

Dans ce paysage, il devient essentiel de mettre en place des modèles de gouvernance fondés sur la transparence, l'interopérabilité et le consentement éclairé. L'enjeu n'est pas seulement technologique, mais aussi politique et éthique. Pour les Marocains résidants à l'étranger, la confiance dans les outils numériques repose aussi sur la garantie que leurs données ne seront ni détournées ni monétisées sans leur contrôle.

3.2.2 Risques associés à la collecte massive de données

L'essor des technologies financières repose en grande partie sur l'exploitation intensive des données personnelles. Chaque opération telle que les paiements, les virements ou même les consultations génèrent des données collectées, stockées et analysées pour personnaliser les services, optimiser les offres ou gérer les risques. Cette collecte massive n'est pas sans risques, notamment pour les Marocains résidant à l'étranger, qui utilisent les FinTechs pour envoyer de l'argent entre plusieurs juridictions.

Le premier risque concerne la vulnérabilité des données face aux cyberattaques. Les FinTechs, en tant qu'acteurs numériques, sont fortement exposées aux menaces informatiques. Des tests d'intrusion sur des plateformes financières montrent que les failles se situent souvent dans les API, les applications mobiles ou les systèmes d'identités numériques (Vaadata, 2023). Une seule brèche peut donner accès à des données sensibles: historiques de transactions, identifiants, coordonnées bancaires. Pour les MRE, une fuite peut avoir de lourdes conséquences financières et émotionnelles, d'autant plus difficiles à gérer à distance.

La centralisation des données entre les mains de grandes entreprises technologiques soulève aussi des inquiétudes sur la concentration du pouvoir. Les Big Tech, grâce à leur envergure, peuvent agréger des volumes massifs de données issues de multiples canaux (réseaux sociaux, moteurs de recherche, messageries). Cela leur confère un avantage concurrentiel considérable, au détriment des FinTechs locales et des autorités qui peinent à encadrer ces flux (ACPR, 2024). Cette concentration crée un déséquilibre informationnel entre les utilisateurs et les plateformes, et un risque de dépendance pour des pays comme le Maroc.

Un autre enjeu majeur est celui du consentement et de la transparence dans l'usage des données. Le RGPD impose des règles strictes aux entreprises européennes, mais son application reste complexe pour les FinTechs opérant mondialement (Finextra, 2023). Traçabilité, droit au retrait du consentement, explication des décisions algorithmiques sont souvent mal appliqués. Pour les diasporas comme les MRE, la protection dépend du pays où se trouvent les serveurs ou l'entité juridique de la Fintech.

L'usage croissant de l'intelligence artificielle dans le traitement des données financières accentue aussi les risques de biais algorithmiques. Certains modèles de scoring ou d'évaluation peuvent reproduire, consciemment ou non, des discriminations fondées sur la nationalité, le lieu de résidence ou les habitudes de consommation (World Bank, 2019). Cela peut exclure certains profils des services ou leur imposer des conditions défavorables, renforçant les inégalités numériques, notamment pour les MRE.

Enfin, la confiance des utilisateurs dépend de la manière dont ils perçoivent le traitement de leurs données. Un usage opaque ou abusif peut nourrir la méfiance, voire détourner les usagers des solutions numériques vers des services plus traditionnels, perçus comme plus sûrs, bien qu'ils soient souvent plus coûteux. Cette tension entre innovation technologique et exigence de transparence constitue un défi central pour les FinTechs souhaitant gagner la confiance de la diaspora.

3.3 RGPD et cadre marocain de protection des données

La circulation croissante des données personnelles dans les services financiers numériques, notamment ceux utilisés par les MRE, impose une attention renforcée aux normes juridiques encadrant leur traitement. Qu'il s'agisse de réglementations européennes comme le RGPD ou du cadre national marocain, la protection des données devient un pilier central de la confiance numérique et de la conformité des acteurs de la Fintech.

3.3.1 Les grands principes du RGPD

Le RGPD, soit le règlement général sur la protection des données, entré en vigueur en mai 2018 dans l'Union européenne, constitue la référence juridique en matière de traitement des données à caractère personnel. Il s'applique à tout acteur, y compris les entreprises Fintech, dès lors qu'il traite les données de citoyens européens. Sept principes fondamentaux structurent ce cadre, garantissant une gouvernance éthique et transparente des informations personnelles.

Le principe de licéité, loyauté et transparence impose que les données soient collectées légalement, avec le consentement éclairé des individus concernés, et traitées de manière compréhensible et accessible (gdpr-info.eu, n.d.).

La limitation des finalités et la minimisation des données exigent respectivement que les données soient collectées dans un but défini, explicite et légitime, puis limitées aux informations strictement nécessaires (ICO, n.d.; CNIL, 2024).

Le principe d'exactitude impose la mise à jour régulière des données et la correction rapide des erreurs, aspect essentiel dans les services financiers (Privacy International, n.d.). La limitation de la conservation engage quant à elle les responsables de traitement à ne conserver les données que pendant la durée strictement nécessaire.

L'intégrité et la confidentialité supposent des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité des données (CNIL, 2024). Enfin, le principe de responsabilité oblige les organisations à démontrer leur conformité, à travers des audits, des documentations et, le cas échéant, la désignation d'un délégué à la protection des données (ICO, n.d.).

Le RGPD promeut également la protection des données dès la conception et par défaut (European Data Protection Board, 2020), principe qui impose aux concepteurs de systèmes d'intégrer des garanties de sécurité dès les phases initiales.

Dans le cadre des solutions Fintech utilisées par les Marocains résidant à l'étranger, ces principes constituent un socle de confiance essentiel.

3.3.2 Le cadre marocain de la protection des données: la loi 09-08 et la CNDP

Au Maroc, la protection des données personnelles est encadrée par la loi n°09-08, promulguée en 2009, qui a institué la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel. Cette autorité veille au respect des droits fondamentaux, à travers des missions de contrôle, de sensibilisation et d'instruction des plaintes (African Legal Factory, 2024).

En 2020, la CNDP a adopté la délibération D-188-2020, imposant aux entités publiques et privées la réalisation d'analyses d'impact sur la protection des données pour les traitements sensibles (L'Opinion, 2020).

Elle a également lancé le programme DATA-TIKA, visant à ancrer une culture de conformité dans les projets numériques. Parmi les signataires figurent le ministère de l'Enseignement Supérieur (Ministère de l'Enseignement Supérieur, 2022), la Bourse de Casablanca et plusieurs acteurs des secteurs financier et sanitaire (Boursenews, 2021).

En 2024, des actions ciblées ont été menées dans le secteur de la santé, en partenariat avec les ordres professionnels, afin de produire des guides de conformité adaptés (Médias24, 2024).

Ces efforts participent à l'établissement d'un climat de confiance, favorable à l'adoption de services numériques par les MRE.

3.3.3 Les implications transfrontalières pour les transferts d'argent

Les transferts d'argent, au cœur des relations économiques et affectives entre les MRE et leur pays d'origine, sont désormais régis par des cadres réglementaires rigoureux, notamment lorsqu'ils impliquent le transfert transfrontalier de données personnelles.

Le RGPD impose que les données transférées hors de l'UE soient protégées à un niveau équivalent à celui garanti en Europe (Thales, 2024). À défaut d'une décision d'adéquation, les entreprises doivent recourir à des garanties contractuelles telles que les clauses types ou les BCR. Les BCR sont les règles internes pour encadrer les transferts de données personnelles depuis l'UE vers des entités hors UE, tout en assurant un niveau de protection conforme au RGPD.

Le Maroc, dont la loi 09-08 n'a pas encore reçu la reconnaissance d'adéquation, voit ses entreprises soumises à des exigences de conformité renforcées lorsqu'elles traitent des données de citoyens européens (ICLG, 2024).

Par ailleurs, la tendance mondiale à la localisation des données, destinée à préserver la souveraineté numérique, peut nuire à la fluidité et à la compétitivité des services de transfert d'argent (GSMA, 2019).

Des solutions comme le GPI, promu par SWIFT, visent à renforcer la traçabilité et la transparence des transferts (FasterCapital, n.d.). Ces technologies répondent aux attentes des MRE, souvent tiraillés entre attachement aux pratiques traditionnelles et désir de modernité.

La protection des données est également porteuse d'une forte charge symbolique. Elle touche à l'intimité du lien familial et à la confiance que les MRE placent dans les dispositifs qu'ils utilisent (World Bank Blog, 2022). Les entreprises, comme Stripe, doivent ainsi s'adapter continuellement pour offrir des services conformes, sécurisés et inclusifs (Stripe, n.d.).

3.4 Vers une Fintech responsable et inclusive

3.4.1 Articuler performance, éthique et durabilité

L'évolution des technologies financières impose une double exigence: assurer une performance économique compétitive tout en respectant des principes éthiques, sociaux et environnementaux. Cette articulation est au cœur des réflexions actuelles sur la transformation responsable du secteur financier, notamment dans les contextes migratoires où les enjeux économiques, culturels et symboliques s'entrelacent. Pour les MRE, les solutions Fintech doivent ainsi conjuguer efficacité, accessibilité et respect des valeurs identitaires.

La durabilité dans le secteur Fintech ne saurait se limiter à la question environnementale. Elle recouvre également des dimensions de justice sociale, de gouvernance responsable et d'inclusion. Une Fintech véritablement durable s'inscrit dans une logique de responsabilité sociale des entreprises, en garantissant la transparence des opérations, la protection des données, l'accessibilité pour les publics vulnérables et la conformité aux cadres réglementaires (da Silva et al., 2023). Rentabilité et éthique ne sont plus antinomiques, mais interdépendantes.

Dans cette optique, la Banque des règlements internationaux (2020) souligne que les technologies financières peuvent renforcer la stabilité et l'efficacité des systèmes financiers, à condition d'être encadrées par une régulation solide. Elles doivent aussi soutenir des objectifs de long terme tels que l'innovation responsable, la résilience économique et l'inclusion. Ces exigences sont particulièrement pertinentes pour les MRE, qui attendent des services à la fois fiables et respectueux des relations sociales et affectives qu'ils entretiennent via les transferts d'argent.

La conception de produits Fintech ne peut donc être déconnectée des réalités sociales, culturelles et économiques de leurs utilisateurs. Selon Siddiqui, Hussain et Raza (2023), il existe trois dimensions fondamentales de la durabilité perçue dans les services numériques: l'innovation inclusive, la responsabilité algorithmique et l'engagement social. Dans un contexte migratoire, ces éléments prennent une portée particulière: les transferts ne sont pas de simples opérations économiques, mais des actes de solidarité, de mémoire et d'ancrage identitaire.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs chercheurs plaident pour une approche interdisciplinaire et participative. Rasekoala, Toumi et Baaziz (2022) appellent à la mise en place de codes de conduite, d'indicateurs de performance sociale et de mécanismes de dialogue avec les usagers, afin d'éviter toute forme d'exclusion ou d'invisibilisation de certains profils. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire dans des environnements marqués par l'hétérogénéité socio-économique.

Les défis éthiques se manifestent concrètement dans des domaines sensibles: le scoring de crédit fondé sur des données non traditionnelles, la transparence des frais ou encore l'ergonomie des interfaces destinées à des usagers peu familiers avec le numérique. Dans un contexte de mutations rapides et d'incertitudes économiques, les FinTechs qui intègrent une dimension éthique à leur modèle de croissance apparaissent comme les plus résilientes (SME Finance Forum, n.d.).

3.4.2 Rôle des politiques publiques et des régulateurs

L'essor rapide des technologies financières a profondément transformé les structures traditionnelles du secteur financier, exigeant une réponse stratégique et cohérente de la part des autorités publiques. Dans le contexte MRE, la régulation de la Fintech revêt une importance particulière, car elle touche à des dimensions multiples: économiques, techniques, culturelles, mais aussi symboliques et politiques. Les régulateurs sont ainsi appelés à garantir un développement équilibré et sécurisé des innovations, tout en préservant la confiance des usagers dans des services qui opèrent souvent à l'échelle transnationale.

Sur le plan international, le Bali FinTech Agenda, porté conjointement par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, propose un cadre stratégique visant à accompagner l'innovation financière de manière inclusive et responsable. Ce document invite les autorités nationales à promouvoir l'innovation tout en assurant la stabilité financière, la protection des consommateurs et l'élargissement de l'accès aux services financiers (International Monetary Fund, 2018). Bien que le Maroc ne l'ait pas formellement adopté, ses orientations réglementaires récentes s'inscrivent dans l'esprit de cet agenda.

Dans cette dynamique, Bank Al-Maghrib, en tant qu'autorité monétaire, joue un rôle central dans l'encadrement des initiatives Fintech. À travers ses rapports annuels, la banque centrale met en avant la nécessité de soutenir l'innovation tout en maîtrisant les risques systémiques et en garantissant la conformité avec les normes internationales (Afrel Africa, n.d.). Elle s'efforce ainsi de construire un environnement réglementaire propice au développement des nouveaux acteurs du secteur, tout en assurant la sécurité des transactions. Ce rôle de supervision est fondamental pour instaurer un climat de confiance, notamment auprès des MRE, attentifs à la fiabilité des institutions.

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, quant à elle, adopte une approche complémentaire en encourageant l'inclusion financière par l'innovation. Dans ses communications récentes, elle insiste sur l'importance d'un cadre prudentiel adapté, capable de soutenir la modernisation du secteur tout en protégeant les usagers (ACAPS, 2024). Ce positionnement favorise la diversification des services tout en garantissant un équilibre entre accessibilité et sécurité, critère essentiel pour la diaspora marocaine dans leurs opérations transfrontalières.

Sur un plan plus global, la Banque des règlements internationaux insiste sur la nécessité d'une régulation anticipative. Le rapport de Zamil, Diaz et Buckley (2020) identifie les principaux défis liés à la digitalisation du secteur financier, notamment en matière de transparence algorithmique, de cybersécurité et d'équité d'accès. L'intégration de ces critères techniques et éthiques dans les politiques publiques est essentielle pour que l'innovation ne renforce pas les inégalités, mais serve au contraire des objectifs de développement équitable.

Dans cette perspective, des instruments comme les regulatory sandboxes, mis en avant par KPMG (2018), apparaissent comme des leviers efficaces. Ces espaces d'expérimentation encadrée permettent de tester des innovations Fintech dans un environnement contrôlé, sans compromettre la sécurité des consommateurs. Leur mise en place pourrait représenter pour le Maroc une opportunité stratégique, en favorisant l'émergence de solutions adaptées aux besoins de la diaspora marocaine tout en assurant leur robustesse.

Enfin, la coopération internationale entre régulateurs constitue un enjeu crucial. Le Forum de stabilité financière de la Banque des règlements internationaux recommande de renforcer l'harmonisation des normes, notamment pour les services financiers transfrontaliers (Bank for International Settlements, 2023). Une régulation interopérable, fondée sur des principes communs, permettrait non seulement de faciliter les transferts d'argent effectués par les MRE, mais aussi de renforcer la confiance dans les écosystèmes numériques mondiaux.

Chapitre 4: Cas pratique

Pour répondre efficacement à notre question de recherche «En quoi la digitalisation constitue-t-elle une opportunité de simplification pour les Marocains résidant à l'étranger dans leurs pratiques de transfert d'argent?», nous avons structuré notre démarche méthodologique en plusieurs étapes essentielles, combinant étude documentaire, enquête quantitative et approche qualitative.

Dans un premier temps, nous avons défini les concepts fondamentaux liés à notre recherche à travers une revue de la littérature. Celle-ci a couvert l'évolution des transferts d'argent internationaux, le rôle croissant des FinTechs dans les échanges financiers mondiaux, ainsi que les dynamiques propres à la diaspora marocaine. Ce travail a permis de mettre en lumière les avantages potentiels des services digitaux (rapidité, réduction des coûts, accessibilité), mais également les résistances persistantes (manque de confiance, attachement aux solutions traditionnelles, complexité perçue).

L'objectif de cette recherche est principalement d'évaluer les effets de la digitalisation sur les comportements et perceptions des MRE, notamment en matière de transferts d'argent vers le Maroc. Il s'agit d'identifier les facilitateurs de l'adoption des FinTechs et les freins qui limitent leur utilisation.

4.1 Méthodologie

Pour répondre à notre problématique, à savoir si la digitalisation constitue une véritable opportunité de simplification pour les transferts d'argent effectués par la diaspora marocaine, nous avons opté pour une approche méthodologique mixte, articulant des méthodes quantitatives et qualitatives.

Cette combinaison nous permet de croiser des données statistiques représentatives avec un regard plus interprétatif et contextuel, offrant ainsi une compréhension plus complète des usages et des perceptions liés aux solutions de transfert digitalisé.

L'approche quantitative repose sur un questionnaire diffusé en ligne auprès d'un échantillon de MRE résidant majoritairement en Belgique, mais aussi dans d'autres pays européens. Elle visait à identifier les comportements d'usage, les critères de choix des services, les avantages perçus, ainsi que les éventuels freins à l'adoption des FinTechs.

En complément, nous avons mené un entretien qualitatif semi-directif avec un professionnel du secteur ayant une connaissance fine des pratiques de transfert d'argent et des usages numériques au sein de la diaspora. Cet échange a permis d'explorer en profondeur certains aspects socioculturels, affectifs ou techniques associés aux services digitaux, tout en apportant un éclairage expert sur plusieurs résultats issus de l'étude quantitative. L'objectif était de dépasser

la logique des chiffres pour mieux saisir les enjeux de confiance, les résistances symboliques ou les attentes concrètes vis-à-vis des solutions Fintech.

Cette approche mixte permet ainsi de mieux cerner les conditions dans lesquelles la digitalisation est perçue comme une simplification réelle et d'identifier les leviers à activer pour favoriser une adoption plus large et plus confiante des services financiers digitaux auprès des MRE.

4.1.1 Approche quantitative

Dans le cadre de cette recherche, l'objectif principal de l'étude quantitative est d'explorer la manière dont les MRE perçoivent l'émergence des solutions Fintech et d'évaluer si celles-ci sont perçues comme une simplification des transferts d'argent ou, au contraire, comme une rupture avec des pratiques financières traditionnelles, culturellement rassurantes. Pour répondre à cette problématique, un questionnaire structuré, composé de 28 questions, a été élaboré. Celui-ci vise à analyser l'usage actuel des plateformes de transfert d'argent, les critères de choix d'un service financier, la perception des FinTechs en termes de confiance, de simplicité et d'accessibilité, ainsi que les éventuels freins à l'adoption de ces solutions digitales.

Trois hypothèses principales ont été formulées:

- ⇒ Hypothèse 1 : les FinTechs sont majoritairement perçues comme des solutions simples, rapides et moins coûteuses par les MRE
- ⇒ Hypothèse 2 : une partie des MRE reste attachée aux services traditionnels pour des raisons de confiance ou d'habitudes culturelles
- ⇒ Hypothèse 3 : le degré d'adoption des FinTechs varie significativement selon le profil sociodémographique, notamment l'âge, la durée d'expatriation et le statut professionnel.

La collecte des données a été réalisée via un questionnaire numérique auto-administré, diffusé en ligne auprès de MRE résidant dans plusieurs pays européens. La majorité des répondants sont installés en Belgique, suivis de la France, mais l'étude inclut également des participants vivant en Espagne, Allemagne, Turquie et pleins d'autres pays. La diffusion a été assurée par le biais de groupes de réseaux sociaux ciblant la diaspora marocaine (Facebook, LinkedIn), ainsi que par un effet boule de neige au sein de cercles personnels et professionnels. Ce mode de recueil permet d'atteindre une population diversifiée sur les plans géographique et socio-économique, tout en favorisant des réponses spontanées et non biaisées.

L'échantillon de l'étude comprend 126 répondants. L'échantillonnage a été réalisé de manière non probabiliste, par convenance et diffusion en chaîne, une méthode particulièrement adaptée à un contexte d'étude exploratoire à l'échelle internationale. Les répondants présentent une

diversité de tranches d'âge, de durées d'expatriation et de statuts professionnels. Ce nombre permet de dégager des tendances significatives et de proposer une lecture pertinente des perceptions des MRE vis-à-vis des services Fintech.

Le questionnaire a été structuré autour de six grands axes: le profil sociodémographique et migratoire (incluant le pays de résidence, la durée d'expatriation, l'âge et la profession), le lien économique avec le Maroc (envoi régulier d'argent, montants transférés, engagements familiaux), l'usage des services financiers (types de plateformes utilisées, fréquence d'envoi, critères de choix), la perception des FinTechs (simplicité d'usage, coûts, rapidité, confiance), les freins et obstacles (méfiance, complexité d'utilisation, régulation floue, compatibilité avec les banques marocaines) et enfin les attentes d'amélioration (besoin de transparence, d'accompagnement ou de support client renforcé).

Plusieurs questions du questionnaire reposaient sur une échelle de Likert allant de 1 (pas du tout d'accord) à 9 (tout à fait d'accord), afin de mesurer avec précision l'intensité des opinions exprimées. L'usage d'une échelle à 9 points présente plusieurs avantages: elle permet de capter des nuances fines dans les réponses, elle est intuitive et accessible, limitant les biais d'interprétation, elle facilite également le traitement statistique des données (calculs de moyennes, écarts-types, corrélations).

Afin de renforcer la rigueur de l'analyse statistique, des intervalles de confiance à 95 % ont été calculés pour l'ensemble des variables clés, telles que la fréquence d'envoi d'argent, le montant moyen transféré ou l'usage des FinTechs. Ces intervalles permettent d'estimer, avec un niveau de confiance élevé, la plage probable dans laquelle se situe la moyenne réelle dans la population cible des MRE. Ce type d'analyse offre ainsi une meilleure lisibilité de la précision des estimations et facilite les comparaisons statistiques entre groupes, tout en renforçant la crédibilité des conclusions du mémoire.

Sur le plan logistique, le questionnaire a été mis en ligne via Google Forms. Sa diffusion s'est déroulée au cours du mois d'avril 2025, avec des relances régulières afin de maximiser le taux de participation. Ce mode de diffusion exclusivement digital est en totale cohérence avec la thématique de l'étude, puisqu'il implique que les répondants disposent d'un minimum de familiarité avec les outils numériques, condition essentielle dans l'évaluation de leur rapport aux FinTechs.

Cette étude quantitative constitue ainsi une base empirique solide pour identifier les tendances d'usage, les profils favorables à l'adoption et les facteurs de résistance face aux services de transfert digitalisés. Elle permettra, dans une phase complémentaire, de croiser ces résultats avec des données qualitatives pour une compréhension plus fine et nuancée des pratiques financières des MRE à l'ère de la digitalisation.

Le questionnaire partagé ainsi que les réponses des répondants MRE sont disponibles en annexe (voir annexe 1).

4.1.1.1 Résultats de l'enquête

Voici quelques formules statistiques utiles à l'enquête :

- La moyenne

$$\bar{x} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_i$$

La moyenne est la somme des valeurs divisée par leur nombre, utilisée pour mesurer une tendance centrale comme un montant moyen.

- L'écart-type

$$s = \sqrt{\frac{1}{n-1} \sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2}$$

L'écart-type mesure la dispersion des données autour de la moyenne, utile pour évaluer la diversité des comportements.

- Le pourcentage

$$\% = \left(\frac{\text{Nombre de cas}}{\text{Effectif total}} \right) \times 100$$

Le pourcentage exprime la part d'un groupe dans l'ensemble des répondants, utile pour décrire des distributions sociodémographiques ou comportementales.

- Intervalle de confiance

$$\bar{x} \pm t_{\alpha/2, df} \cdot \frac{s}{\sqrt{n}}$$

L'intervalle de confiance indique avec 95 % de certitude où se situe la vraie moyenne de la population, permettant de généraliser les résultats.

4.1.1.1.1 Profil sociodémographique et résidentiel des répondants

L'échantillon étudié est essentiellement composé de Marocains résidant à l'étranger établis en Belgique, représentant 70,63% des répondants contre 19,84% en France et 9,52% répartis dans d'autres pays. Cette forte concentration en Belgique peut être expliquée par des dynamiques migratoires historiques et la présence d'une communauté marocaine bien installée.

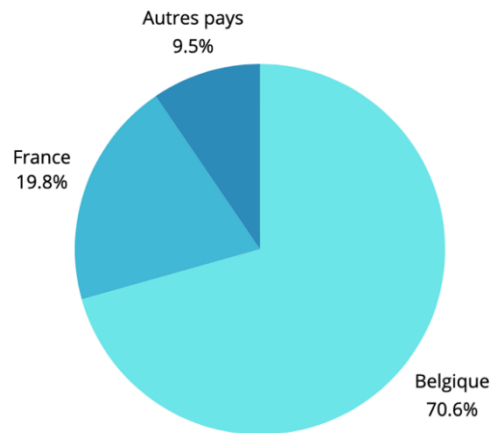


Figure 4: Répartition des répondants selon leur pays de résidence

Par ailleurs, 87,30%, soit la très grande majorité des personnes interrogées vivent à l'étranger depuis plus de dix ans, traduisant une installation durable dans leur pays d'accueil. Ce facteur de stabilité temporelle est pertinent pour comprendre leurs habitudes de transfert de fonds ainsi que leur rapport aux services financiers classiques et digitaux.

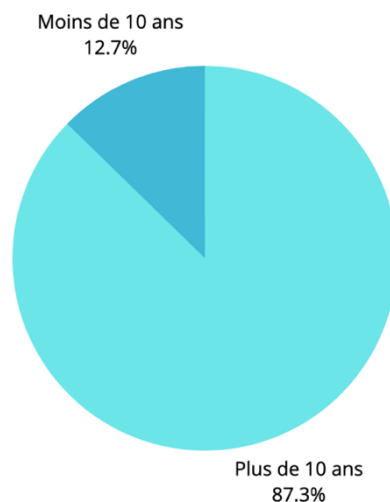


Figure 5: Durée de résidence des répondants à l'étranger

Concernant l'âge, les répondants se répartissent principalement entre les tranches "moins de 25 ans" avec 35,71% et "45 ans et plus" avec 29,37%, ce qui reflète à la fois la présence d'une jeunesse en mobilité et d'une population plus âgée, potentiellement installée depuis longtemps à l'étranger. Cette diversité générationnelle pourrait influencer les usages des services Fintech. Sur le plan professionnel, les salariés sont largement majoritaires avec 56,35%, suivis des étudiants avec 28,57%, tandis que les indépendants, entrepreneurs ou retraités représentent une minorité. Cette composition socioprofessionnelle suggère une prédominance de personnes économiquement actives, disposant d'une certaine autonomie financière, et susceptibles d'utiliser régulièrement des services de transfert d'argent vers le Maroc.

4.1.1.1.2 Comportements de transfert d'argent

L'analyse des comportements révèle une fréquence de transfert d'argent modérée. La majorité des répondants, 36,51%, déclarent envoyer de l'argent tous les 3 à 6 mois, tandis que 19,84% le font une fois par an, et seulement 14,29% affirment transférer au moins une fois par mois. Ce schéma traduit un usage fonctionnel, souvent lié à des événements ponctuels ou des besoins spécifiques, plutôt qu'un soutien régulier et systématique.

En termes de montants envoyés, 50% des répondants transfèrent entre 100€ et 500€, contre 34,13% pour moins de 100 € et 15,87% pour plus de 501 €. Cette répartition suggère que les transferts relèvent principalement de gestes de solidarité périodiques, plus que de contributions substantielles régulières.

Par ailleurs, l'analyse statistique révèle que le montant moyen envoyé par an est de 1117,86€, avec un intervalle de confiance à 95% compris entre 761,44€ et 1474,27€. Pour en faciliter la lecture, ces données peuvent être ramenées à une échelle mensuelle. Ainsi, dans 95% des cas, les MRE envoient en moyenne entre 64€ et 124€ par mois. Ce niveau de transfert reflète un engagement financier modéré, mais régulier, souvent destiné à couvrir des besoins ponctuels ou à soutenir des proches de manière complémentaire.

Les données croisées permettent d'affiner l'analyse :

- ⇒ Les personnes âgées de 25 à 34 ans transfèrent en moyenne 3,6 fois par an, avec un montant moyen avoisinant 396€.
- ⇒ Celles résidant depuis moins de dix ans à l'étranger envoient plus fréquemment, 4 fois par an, et avec des montants plus élevés avec un des transferts d'argent d'environ 516€.
- ⇒ Les répondants vivant dans d'autres pays que la France ou la Belgique sont ceux qui transfèrent le plus souvent (4,7 fois par an), tandis que les résidents français, bien que moins réguliers, envoient en moyenne 388€, l'un des montants les plus élevés.

Ces résultats montrent que la fréquence et le montant des transferts varient selon le profil générationnel, la durée de migration et le pays d'accueil, traduisant une diversité de besoins et de capacités financières

L'usage des services de transfert d'argent se concentre largement autour des acteurs traditionnels. Les sociétés telles que Western Union ou RIA sont utilisées par 70,63% des répondants, confirmant leur rôle central et leur ancrage historique dans les pratiques des MRE. Cette prédominance s'explique notamment par leur accessibilité, leur fiabilité perçue et une certaine familiarité acquise au fil du temps.

Les banques traditionnelles, qu'elles soient utilisées seules ou en combinaison avec d'autres services, sont citées par 12,70% des répondants. Leur usage reste significatif, mais reste en retrait face aux sociétés de transfert spécialisées.

Les solutions Fintech, bien que minoritaires, commencent à émerger dans les usages. Revolut et N26 sont mentionnées par 6,35% des participants, tandis que PayPal/Xoom apparaissent dans 3,97% des réponses. Wise, autre acteur digital, est cité par 3,17% des répondants. D'autres services comme Taptap, imoney ou l'usage direct d'espèces ne concernent qu'une part marginale de l'échantillon (moins de 1 % chacun).

Un point notable est que près de 8% des répondants utilisent plusieurs plateformes à la fois, combinant par exemple un service classique avec une solution digitale (ex. : Western Union avec PayPal ou une banque). Cette hybridation progressive traduit une ouverture vers les outils numériques, tout en conservant une attache aux canaux traditionnels.

Enfin, environ 4% des répondants déclarent ne pas envoyer d'argent ou ne pas utiliser de plateforme spécifique, ce qui peut refléter une situation personnelle particulière, un manque d'information ou une réticence à l'égard des solutions disponibles.

4.1.1.1.3 Critères de choix des services de transfert

Les résultats mettent en évidence une hiérarchie claire dans les critères de sélection des services de transfert d'argent. Les répondants privilégient avant tout la facilité d'utilisation et l'accessibilité depuis leur pays de résidence avec 67,5% pour chacun des deux critères, la confiance dans le service suit de près avec 65,9% et enfin la rapidité des transferts avec 64,3%. Ces priorités traduisent une attente forte en matière de simplicité, d'efficacité et de sécurité.

Le niveau des frais constitue également un facteur déterminant, cité par 60,3% des répondants, ce qui reflète une sensibilité réelle au coût des transactions, particulièrement dans un contexte de transferts réguliers ou de montants modérés.

D'autres éléments pratiques complètent le tableau : le moyen de réception au Maroc (66,7%) et la qualité du service client (60,3%) apparaissent comme des attentes importantes. Cela souligne l'importance d'une expérience utilisateur fluide, du départ à l'arrivée, avec un soutien disponible en cas de besoin.

Dans l'ensemble, les répondants recherchent un équilibre entre accessibilité technologique, fiabilité des services et coût maîtrisé. Ces exigences définissent les conditions d'acceptabilité des solutions digitales comme les FinTechs, qui doivent y répondre pour pouvoir rivaliser avec les acteurs traditionnels du transfert d'argent.

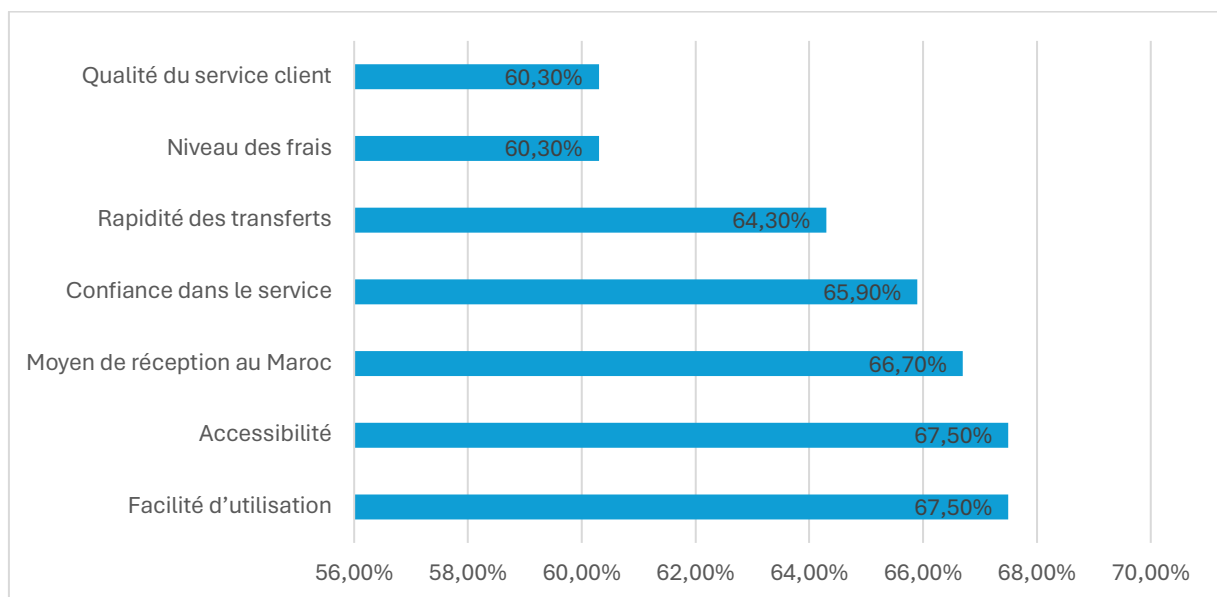


Figure 6: Critères de choix des services de transfert d'argent selon les répondants

4.1.1.1.4 Usage des solutions digitales

L'adoption des solutions digitales de transfert d'argent, bien que progressive, est déjà perceptible parmi les répondants. En effet, 58,7% déclarent avoir déjà utilisé une application ou une plateforme 100% digitale pour envoyer de l'argent. Ce chiffre témoigne d'une certaine familiarité avec les outils numériques, notamment chez les jeunes ou les profils plus connectés.

En parallèle, 73,8% des répondants se déclarent prêts à utiliser exclusivement une solution Fintech, sans passer par une banque traditionnelle. Cette disposition montre un réel potentiel d'adoption, sous réserve que les services répondent aux attentes fonctionnelles et sécuritaires des usagers.

Cependant, 34,9% déclarent avoir déjà rencontré un problème lors d'un transfert digital. Parmi les problèmes les plus fréquemment évoqués figurent les bugs techniques, les frais inattendus, les comptes bloqués ou un service client lent voire inexistant. Ces expériences négatives

constituent des freins non négligeables à l'adoption complète des solutions Fintech, surtout auprès des profils moins technophiles.

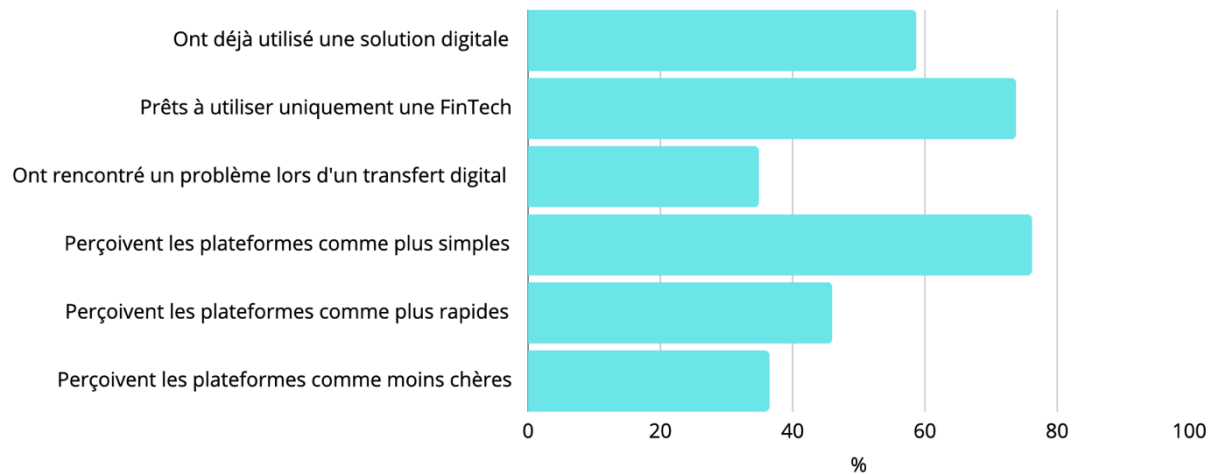


Figure 7: Usage et perceptions des solutions digitales de transfert

Lorsqu'on interroge les répondants sur les différences perçues entre les FinTechs et les services traditionnels, les résultats mettent en lumière des avantages perçus en faveur des solutions digitales :

- ⇒ 76,2% estiment que les plateformes digitales sont plus simples et accessibles.
- ⇒ 46% jugent les FinTechs plus rapides que les services classiques.
- ⇒ 36,5% les considèrent moins chères.

Ces chiffres montrent que si la simplicité d'usage est clairement perçue comme un atout majeur, les bénéfices en termes de coût et de vitesse sont encore partiellement reconnus, peut-être en raison d'un manque d'information, d'expériences contrastées ou de la diversité des offres disponibles sur le marché.

L'écart entre l'usage déjà amorcé, la perception positive, et les freins rencontrés souligne un point essentiel : les FinTechs doivent renforcer la confiance, l'ergonomie, et surtout l'assistance utilisateur pour convertir les intentions favorables en usages réguliers.

4.1.1.1.5 Freins et obstacles rencontrés

Parmi les utilisateurs ayant déjà recours à une solution digitale de transfert, 34,9% déclarent avoir rencontré au moins un problème. L'analyse des réponses permet d'identifier plusieurs types de dysfonctionnements récurrents :

- ⇒ Les bugs techniques sont les plus fréquents, signalés par 50% des répondants concernés. Ils traduisent des difficultés de fonctionnement des plateformes, souvent imprévues et perturbantes.
- ⇒ Les frais inattendus, mentionnés par 25% des répondants, suscitent une méfiance quant à la transparence des tarifs appliqués.
- ⇒ Le blocage de compte ou de carte bancaire, parfois sans justification claire, est évoqué par 13,6% des utilisateurs insatisfaits.
- ⇒ Le manque de réactivité ou l'absence de service client est cité par 38,6% des répondants ayant rencontré un problème, ce qui amplifie l'impact des incidents techniques et compromet la fidélité à ces services.

Ces expériences négatives, bien qu'elles ne concernent qu'une partie des usagers, constituent un frein réel à l'adoption généralisée des solutions digitales, en particulier chez les profils les moins technophiles.

Malgré un fort potentiel d'adoption, 26,2% des répondants déclarent ne pas être prêts à utiliser uniquement une solution Fintech, sans passer par une banque traditionnelle. Cette réticence s'explique par plusieurs obstacles identifiés dans les réponses aux questions Q23 à Q26 :

- ⇒ Le manque de confiance dans les plateformes digitales est mentionné par 43% des répondants.
- ⇒ La complexité perçue d'utilisation est citée par 41%, révélant un besoin d'accompagnement et de pédagogie.
- ⇒ Un cadre réglementaire flou est signalé par 46%, traduisant une incertitude quant à la sécurité juridique et fiscale de ces services.
- ⇒ L'incompatibilité avec les banques marocaines, évoquée par 47% des participants, souligne l'importance d'une meilleure intégration entre FinTechs et institutions locales.

Ces résultats mettent en évidence que, bien que les solutions digitales soient perçues comme innovantes et accessibles, leur adoption exclusive reste conditionnée à une amélioration de la transparence, de la confiance et de l'interopérabilité.

4.1.2 Approche qualitative

En complément de l'analyse quantitative, une approche qualitative a été mise en œuvre afin d'obtenir une meilleure compréhension des données obtenues. Cette démarche permet d'enrichir les résultats chiffrés par des éléments de contexte, des témoignages d'experts et une analyse plus approfondie des motivations et des usages. Elle repose principalement sur un entretien semi-directif réalisé avec un professionnel du secteur.

4.1.2.1 Objectifs de la démarche

Dans la continuité de l'approche quantitative, cette démarche qualitative vise à approfondir la compréhension des comportements, des usages et des perceptions des MRE à l'égard des services de transfert d'argent, en particulier des solutions Fintech. Si le questionnaire a permis de dégager des tendances générales mesurables, il montre certaines limites lorsqu'il s'agit de saisir la complexité des motivations individuelles, des freins psychologiques ou culturels, ainsi que des critères subjectifs de choix.

L'entretien mené avec un expert du secteur a ainsi pour objectif de valider, nuancer ou enrichir les résultats statistiques obtenus, tout en apportant des illustrations concrètes issues de l'expérience terrain. Il permet également de recueillir des ordres de grandeur estimatifs (montants, fréquence, typologie des utilisateurs), difficilement accessibles par questionnaire.

Le choix de cette approche repose sur la volonté d'intégrer un regard professionnel et transversal, fondé sur une pratique quotidienne de l'accompagnement des MRE. L'expert interrogé bénéficie d'une connaissance directe des profils d'expéditeurs, des évolutions récentes du secteur et des attentes spécifiques de cette population. Sa parole constitue ainsi un complément qualitatif essentiel, qui permet de mettre en perspective les données chiffrées, d'identifier des tendances émergentes et d'apporter des éléments d'analyse absents dans une démarche strictement quantitative.

4.1.2.2 Justification du choix

Le choix d'un entretien semi-directif s'inscrit dans une logique de flexibilité et de profondeur analytique. Ce format permet de structurer l'échange autour de thématiques définies en amont, tout en laissant à l'interlocuteur la liberté de développer ses réponses et d'apporter des éléments nouveaux, parfois absents du cadre initial. Cette souplesse est particulièrement adaptée à une démarche exploratoire, où l'objectif est de croiser des données quantitatives avec une lecture experte du terrain.

L'entretien a été conduit auprès d'un professionnel d'une banque populaire auprès de la diaspora marocaine, acteur majeur dans le domaine des transferts d'argent à destination des MRE. Le choix d'un expert, plutôt que d'un usager, répond à la volonté d'obtenir une vision globale du secteur, fondée sur une expérience opérationnelle et stratégique. Contrairement à un MRE pris individuellement, l'expert dispose d'un recul sur l'ensemble des profils rencontrés, sur l'évolution des usages au fil des années, ainsi que sur les réponses institutionnelles apportées par les acteurs traditionnels face à l'émergence des FinTechs.

Son point de vue est à la fois représentatif de la réalité opérationnelle du secteur et complémentaire des résultats du questionnaire. Il permet de commenter les grandes tendances identifiées dans l'étude quantitative, d'apporter des éléments d'explication aux comportements observés, et de suggérer des pistes d'interprétation ou d'évolution, utiles à une lecture plus complète du phénomène étudié.

4.1.2.3 Présentation de l'intervenant

L'intervenant interrogé est un cadre expérimenté du secteur bancaire, actuellement responsable du réseau dédié à la clientèle MRE au sein d'une grande banque. Ce poste l'amène à superviser l'ensemble des services et agences destinés à cette clientèle spécifique, ce qui le place au cœur des pratiques de transfert d'argent entre l'Europe et le Maroc. Soucieux de conserver l'anonymat, son nom ainsi que celui de l'institution qui l'emploie ne seront pas cités dans ce mémoire.

Fort de plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du transfert d'argent entre l'Europe et le Maroc, cet expert possède une connaissance approfondie du terrain et des attentes des usagers. Au fil de sa carrière, il a été témoin de l'évolution des canaux de transfert, depuis les moyens traditionnels (guichets, agences physiques) jusqu'aux plateformes digitales émergentes (applications mobiles, services en ligne). Cette longue trajectoire professionnelle lui a permis d'appréhender les besoins changeants de la diaspora. Il a pu observer de près comment les innovations technologiques ont progressivement transformé les habitudes d'envoi et de réception d'argent. L'étendue de son expertise, à la fois opérationnelle et stratégique, fait de lui

un interlocuteur privilégié pour analyser l'impact de la digitalisation sur les transferts d'argent des MRE et en saisir les enjeux concrets.

4.1.2.4 Construction du guide

Le guide d'entretien a été élaboré à partir des résultats de l'enquête quantitative menée auprès de la diaspora marocaine. L'objectif était de concevoir un outil permettant d'approfondir certaines tendances statistiques observées, tout en offrant à l'expert la possibilité de commenter librement les évolutions sectorielles. Les thématiques abordées reprennent ainsi les axes majeurs identifiés dans l'analyse des données : fréquence et montants des transferts, adoption des solutions Fintech, perception des services, freins à l'usage, critères de choix, ainsi que les attentes des usagers.

Le questionnaire a été structuré en sept grandes parties thématiques :

1. Le parcours professionnel de l'intervenant et son rôle au sein de la banque.
2. La perception de l'évolution du marché des transferts d'argent avec l'arrivée des FinTechs.
3. Les comportements de transfert observés chez les MRE (fréquence, montants, typologies).
4. Les freins à l'adoption des solutions digitales.
5. Les critères de choix et les attentes des MRE vis-à-vis des services financiers.
6. Les enjeux de réglementation, les perspectives de collaboration entre acteurs et les innovations à venir (notamment liées à l'intelligence artificielle).
7. Les dimensions écologiques et durables des services de transfert.
8. Des questions exploratoires ont également été intégrées pour aborder des sujets émergents comme l'intelligence artificielle, la digitalisation responsable et la finance durable. Ces questions visent à anticiper les évolutions futures du secteur, en lien avec les valeurs portées par l'école et les nouvelles attentes sociétales.

Enfin, le guide a été relu et enrichi suite aux remarques de l'encadrant pédagogique, notamment par l'ajout de questions portant sur des ordres de grandeur (montants, fréquence, profils types), permettant un croisement plus fin avec les données quantitatives.

Le guide d'entretien utilisé pour la collecte des données ainsi que les réponses de l'intervenant sont disponibles en annexe (voir Annexe 2).

4.1.2.5 Apport et pertinence

L'entretien qualitatif mené avec un expert du secteur des transferts d'argent s'est révélé particulièrement riche et complémentaire à l'analyse quantitative. D'un point de vue méthodologique, il a permis de dépasser les limites statistiques du questionnaire en apportant une compréhension plus fine des dynamiques à l'œuvre, notamment en ce qui concerne les motivations profondes, les freins d'ordre culturel ou générationnel, ainsi que les arbitrages effectués par les MRE dans le choix de leurs canaux de transfert.

L'intervenant a apporté un éclairage précieux sur l'évolution historique du marché, l'ancrage culturel des pratiques d'envoi d'argent, mais aussi sur les défis rencontrés par les institutions face à l'essor rapide des solutions Fintech. Ses propos permettent de contextualiser les chiffres recueillis auprès des répondants, en les mettant en perspective avec une vision stratégique et opérationnelle du secteur. Ils soulignent par exemple les écarts de perception entre les différentes générations de MRE, la prégnance du critère de confiance dans les décisions de transfert, ainsi que l'importance de l'ancrage territorial des services bancaires traditionnels.

L'entretien a également enrichi la réflexion prospective du mémoire, notamment sur les enjeux liés à la digitalisation responsable, à l'intégration des technologies émergentes (comme l'intelligence artificielle) et à la transition vers une finance plus durable. Il confirme ainsi la pertinence d'une approche croisée, conjuguant données quantitatives et analyse qualitative, pour saisir toute la complexité du phénomène étudié.

4.1.2.6 Résultat de l'entretien

4.1.2.6.1 Présentation de l'intervenant

L'intervenant est un cadre bancaire expérimenté, occupant un poste de direction au sein d'un établissement spécialisé dans les transferts de fonds à destination du Maroc. Il justifie de plusieurs décennies d'expérience dans ce secteur, acquises au sein de la même institution, qu'il a intégrée après des études en gestion. Ce parcours lui a permis de développer une connaissance approfondie des circuits de transfert mobilisés par les Marocains résidant à l'étranger.

Il assure aujourd'hui la supervision des opérations de transfert destinées à la diaspora marocaine et encadre les équipes opérationnelles, avec pour objectif de garantir un service sécurisé, efficace et adapté aux besoins spécifiques des MRE.

4.1.2.6.2 Profil et attentes des MRE

Les MRE entretiennent un lien étroit avec leur pays d'origine, notamment à travers les transferts d'argent, qui revêtent une double dimension : financière, en soutien aux proches restés au Maroc, et affective, en tant que geste de solidarité familiale.

La diaspora marocaine fait preuve d'une grande fidélité envers leur établissement bancaire. Ils privilégient la fiabilité et la sécurité des services de transfert, tout en accordant de l'importance à la simplicité d'utilisation. Cet aspect est particulièrement crucial pour les générations plus âgées, parfois peu familières avec les outils numériques.

Malgré la diversité des profils socio-professionnels, une attente commune émerge : que les fonds transférés parviennent à leurs destinataires au Maroc rapidement, en toute sécurité et sans difficulté.

4.1.2.6.3 Évolution des pratiques de transfert

Les pratiques de transfert de fonds des MRE ont significativement évolué sous l'influence des nouvelles technologies. Autrefois centrés sur des envois ponctuels via des canaux traditionnels (mandats postaux, virements en agence), les transferts tendent désormais vers des envois plus réguliers, de montants plus modestes, facilités par les applications mobiles et les plateformes en ligne. Cette évolution est particulièrement visible chez les jeunes générations, plus à l'aise avec les outils numériques.

Les MRE plus âgés restent majoritairement attachés aux agences physiques, mais l'ensemble de la population adopte progressivement ces nouveaux modes de transfert, attirée par leur souplesse et leur rapidité. Malgré ces changements, les motivations essentielles demeurent : l'entraide familiale reste centrale, et la sécurité des opérations constitue une exigence constante.

4.1.2.6.4 Attitudes face aux FinTechs : entre méfiance et adoption

Les réactions de la diaspora marocaine face aux FinTechs sont contrastées et varient principalement selon les générations. Les plus jeunes, habitués à l'usage d'Internet et des applications mobiles, manifestent une plus grande confiance envers les services financiers digitaux. Ils n'hésitent pas à recourir à des plateformes telles que Revolut, Wise ou PayPal pour leurs transferts.

À l'inverse, les générations plus âgées se montrent généralement plus prudentes, préférant les canaux traditionnels qu'elles connaissent bien, par souci de sécurité et de fidélité aux acteurs bancaires établis.

Consciente de cette dualité, la banque concernée adapte son offre en développant une application mobile intuitive et en simplifiant ses démarches, dans le but de répondre aux attentes des clients technophiles tout en rassurant ceux qui restent réticents à l'égard du numérique.

4.1.2.6.5 Obstacles techniques et culturels à la digitalisation

La transition numérique dans le secteur des transferts de fonds se heurte à plusieurs freins, d'ordre à la fois technique et culturel.

Sur le plan technique, certaines FinTechs souffrent encore de dysfonctionnements (bugs, interruptions de service) ou d'un service client limité. Ces difficultés, souvent liées à leur croissance rapide, représentent des « maladies de jeunesse » que le secteur s'efforce progressivement de corriger à mesure que ces acteurs gagnent en maturité. À cela s'ajoute une problématique d'interopérabilité : certaines plateformes digitales ne sont pas toujours compatibles avec les infrastructures bancaires marocaines. Il arrive ainsi qu'un IBAN marocain ne soit pas reconnu, ou qu'un transfert soit bloqué en raison des réglementations locales en matière de change.

Sur le plan culturel, une partie des utilisateurs, notamment les MRE les plus âgés, restent méfiants ou peu familiers avec les outils numériques, ce qui freine leur adoption. Par prudence ou par attachement aux méthodes traditionnelles, ils privilégient encore largement les canaux classiques de transfert.

4.1.2.6.6 Réponse stratégique de la banque face aux nouveaux enjeux

Bien que les FinTechs connaissent une montée en puissance progressive, leur impact réel sur l'activité des banques opérant sur le marché des transferts à destination des MRE reste encore marginal. À ce jour, ces banques n'ont pas véritablement ressenti de pression concurrentielle directe de la part des FinTechs. Toutefois, conscientes des mutations en cours et de l'évolution des attentes de la clientèle, elles choisissent d'agir en amont par une stratégie de modernisation anticipée.

Dans ce cadre, la banque a digitalisé une partie de son offre, en développant des services en ligne et mobiles dédiés aux MRE, facilitant les transferts à distance de manière plus rapide, transparente et accessible. Ces initiatives viennent en complément de son réseau physique, toujours fortement sollicité.

Elle s'appuie également sur ses atouts traditionnels, capital confiance, connaissance approfondie des profils MRE, accompagnement personnalisé, tout en adaptant ses procédures pour plus de simplicité. Cela inclut la création de produits spécifiques pour la diaspora, un support client bilingue, et une ergonomie inspirée des standards des FinTechs.

Pour consolider sa position, la banque privilégie une stratégie axée sur la confiance, la simplicité et la compétitivité tarifaire. Elle renforce la transparence, réduit les délais et la lourdeur administrative, et propose des offres promotionnelles ciblées, tout en maintenant un lien de proximité avec sa clientèle.

4.1.2.6.7 Vigilance face aux nouveaux acteurs digitaux

Selon l'intervenant, des acteurs comme Revolut, N26 ou Western Union sont désormais présents sur le marché des transferts, mais leur impact direct sur l'activité des banques marocaines implantées en Belgique reste limité. Il précise que « on n'a pas encore senti leur présence », insistant sur le fait que ces services attirent principalement les jeunes générations, généralement moins engagées dans des transferts réguliers vers le Maroc.

Face à cette évolution, les banques marocaines adoptent une posture prudente, mais attentive. Elles n'ont pas encore modifié structurellement leur modèle ou leur stratégie, mais elles assurent une veille constante afin d'anticiper d'éventuelles mutations du marché. À ce stade, il ne s'agit ni d'une réaction défensive ni d'un partenariat envisagé, mais bien d'un suivi stratégique pour rester informé des nouvelles pratiques émergentes.

4.1.2.6.8 Digitalisation responsable et ouverture vers une finance durable

Lors de l'entretien, l'intervenant a été interrogé sur la place des enjeux écologiques et durables dans l'activité de la banque. Il a précisé que ces sujets relèvent principalement des orientations définies au niveau central, au Maroc. La filiale belge se conforme à cette politique générale, sans initiative locale propre dans ce domaine.

Il souligne néanmoins que le Maroc s'engage activement dans des politiques liées au développement durable, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables, comme le solaire. Selon lui, le pays est aujourd'hui reconnu comme un acteur avancé de l'écologie à l'échelle africaine.

En ce qui concerne les services de transfert destinés aux Marocains résidant à l'étranger, aucune offre spécifique à vocation sociale ou environnementale n'a été évoquée. L'intervenant indique toutefois que ce sujet est pertinent et d'actualité, et précise que des informations complémentaires sur l'engagement écologique du Maroc sont accessibles via des sources officielles.

4.2 Discussion et interprétation des résultats

Dans ce chapitre, nous confrontons les trois hypothèses émises à l'issue de la revue de littérature avec les résultats de l'enquête quantitative et qualitative. Pour chacune des hypothèses, nous rappelons brièvement son énoncé, présentons les principaux résultats observés dans le chapitre précédent, puis analysons leur signification et leur cohérence avec les attentes. Nous mettons enfin ces conclusions en perspective avec les travaux antérieurs et signalons les limites éventuelles des données.

4.2.1 Les FinTechs: simplification pour les MRE ?

Rappel de la première hypothèse: les FinTechs sont majoritairement perçues comme des solutions simples, rapides et moins coûteuses par les MRE.

4.2.1.1 Résultats

Les répondants perçoivent globalement les solutions Fintech comme plus simples et accessibles que les services traditionnels. En revanche, les avantages en matière de rapidité et de coût sont jugés de manière plus nuancée. L'usage des plateformes 100 % digitales est déjà bien entamé, en particulier chez les profils jeunes et connectés, et une majorité se déclare prête à adopter exclusivement ces outils. Ces tendances révèlent une dynamique d'appropriation numérique contrastée, marquée à la fois par une ouverture fonctionnelle et une certaine prudence.

4.2.1.2 Interprétation

Les résultats permettent de valider partiellement l'hypothèse 1 : les MRE perçoivent les FinTechs comme des solutions plus simples et plus accessibles que les services classiques. Cette facilité d'utilisation, souvent associée à des interfaces intuitives, constitue un levier d'attractivité, en particulier chez les profils jeunes ou habitués aux outils numériques. En revanche, les avantages promis en termes de rapidité et de coût sont accueillis avec plus de réserve. Plusieurs répondants ont mentionné des expériences mitigées, comme des frais inattendus, des délais variables ou un service client peu réactif.

Ces constats sont pleinement confirmés par l'entretien qualitatif mené avec un cadre du secteur bancaire spécialisé dans les transferts des MRE. Selon lui, « malgré les promesses d'innovation, les utilisateurs restent prudents tant que l'expérience réelle n'a pas confirmé les bénéfices annoncés ». Ce témoignage éclaire les résultats quantitatifs en insistant sur l'importance de la confiance dans l'adoption de ces nouveaux outils. Autrement dit, si l'innovation attire, elle ne

suffit pas. Pour convaincre durablement, les FinTechs doivent proposer un service fiable, clair et bien accompagné. Ce n'est qu'à ces conditions que les intentions favorables se traduiront en usage régulier.

4.2.1.3 Lien avec la littérature

Les résultats de l'enquête confirment en grande partie ce que montre la littérature. Comme indiqué dans le chapitre 2, les FinTechs sont souvent appréciées pour leur simplicité d'utilisation, leur accessibilité et leurs interfaces intuitives. Cela correspond à la perception des MRE interrogés, notamment chez les plus jeunes et les utilisateurs familiarisés avec les outils numériques.

En revanche, les avantages en termes de coût et de rapidité sont perçus de manière plus partagée. La littérature souligne que, malgré une image innovante, les FinTechs suscitent encore des doutes sur la transparence des frais, la stabilité des services et la qualité du support client. Ces éléments sont essentiels pour créer une relation de confiance, en particulier dans un contexte de transfert d'argent à l'international.

Ainsi, les études existantes rejoignent nos résultats : pour encourager un usage durable, les FinTechs doivent aller au-delà de la promesse technologique et proposer une expérience fiable, claire et bien accompagnée. C'est à ces conditions que les intentions favorables pourront se transformer en habitudes concrètes.

4.2.1.4 Limites

Les résultats présentés reposent sur des déclarations subjectives, potentiellement influencées par le niveau d'information ou les attentes des répondants. Par ailleurs, l'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des MRE : il comprend majoritairement des profils déjà à l'aise avec les outils numériques, ce qui peut biaiser certaines tendances. Enfin, l'enquête mesure des perceptions et non des données objectives telles que les délais réels ou les frais exacts, ce qui limite la portée des comparaisons entre les solutions Fintech et les services traditionnels.

4.2.2 Les FinTechs: rupture avec des pratiques rassurantes?

Rappel de la deuxième hypothèse: une partie de la diaspora marocaine reste attachée aux services traditionnels pour des raisons de confiance ou d'habitudes culturelles.

4.2.2.1 Résultats

Les données quantitatives montrent une forte prédominance des circuits traditionnels. Plus de 70 % des répondants déclarent utiliser Western Union ou RIA pour leurs transferts, confirmant le rôle central de ces acteurs historiques. Les banques traditionnelles sont mentionnées par 12,7 % des participants. À noter que près de 8 % des répondants combinent plusieurs types de services (par exemple une société classique et une application digitale), ce qui suggère une forme d'hybridation, encore limitée à ce stade.

4.2.2.2 Interprétation

Les résultats confirment que les services traditionnels restent au cœur des pratiques actuelles de transfert. Ce constat valide l'hypothèse 2 : une part importante de la diaspora reste fidèle aux acteurs connus, perçus comme sûrs et familiers. Cette préférence semble s'appuyer sur un lien de confiance établi de longue date avec ces institutions.

La littérature souligne notamment que Western Union doit sa longévité à sa réputation de fiabilité auprès des migrants. Ce point est également confirmé par l'entretien qualitatif, dans lequel l'expert met en avant la fidélité des MRE à leur banque habituelle et leur attachement à des canaux perçus comme sécurisés. Malgré l'essor des solutions Fintech, ces éléments montrent que les habitudes, la confiance et le besoin de stabilité continuent de peser fortement sur les choix des usagers.

4.2.2.3 Lien avec la littérature

Les résultats obtenus s'inscrivent dans la continuité des éléments présentés dans le chapitre 2. Ils confirment que la confiance et l'habitude sont des facteurs déterminants dans le choix des services de transfert d'argent. Les solutions traditionnelles, bien qu'elles puissent être perçues comme plus coûteuses, restent privilégiées pour leur fiabilité, leur accessibilité et leur image bien établie.

La revue de littérature met en évidence que les canaux institutionnels, tels que les banques ou les sociétés spécialisées, occupent une place historique dans les pratiques des MRE. Cette ancienneté contribue à instaurer une relation de fidélité, fondée sur la sécurité perçue du service. L'usage répété de ces canaux renforce un sentiment de familiarité qui limite la volonté de changement.

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête, complétées par l'entretien qualitatif, montrent que les MRE attachent une grande importance à la garantie de livraison rapide et sûre des fonds. Bien que les FinTechs gagnent en visibilité, leur adoption reste freinée par la préférence pour des solutions éprouvées, qui rassurent par leur stabilité et leur reconnaissance.

4.2.2.4 Limites

L'analyse repose sur des données déclaratives, recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré incluant une échelle de Likert. Ce choix méthodologique permet de mesurer certaines perceptions, notamment en lien avec la simplicité d'usage, la confiance ou la préférence pour certains types de services. Toutefois, certaines dimensions plus profondes, comme l'attachement culturel ou les habitudes construites sur le long terme, n'ont pas été explorées de manière spécifique ni isolées à travers des indicateurs dédiés. Leur interprétation reste donc indicative.

Par ailleurs, l'échantillon est composé majoritairement de MRE vivant en Belgique et en France, ce qui limite la portée des résultats à d'autres contextes nationaux ou culturels. Enfin, l'enquête ne distingue pas précisément les situations de transfert (fréquence, urgence, montant), ce qui pourrait faire l'objet d'un approfondissement dans de futures recherches.

4.2.3 Influence des facteurs socio-démographiques

Rappel de la troisième hypothèse: le degré d'adoption des FinTechs varie significativement selon le profil sociodémographique, notamment l'âge, la durée d'expatriation et le statut professionnel.

4.2.3.1 Résultats

L'analyse croisée des données met en évidence des différences marquées selon les profils. L'échantillon se compose principalement de jeunes adultes : 35,7 % des répondants ont moins de 25 ans, et 29,4 % ont 45 ans ou plus, ce qui montre une diversité générationnelle.

Les répondants âgés de 25 à 34 ans effectuent en moyenne 3,6 transferts par an, pour un montant moyen de 396 € par transfert, soit une fréquence légèrement supérieure à la moyenne. Les personnes installées à l'étranger depuis moins de dix ans envoient en moyenne 4 fois par an, avec un montant moyen de 516 €, ce qui est également plus élevé que les profils plus anciens. Ces écarts suggèrent un lien entre l'âge, la durée d'expatriation et les comportements de transfert.

Concernant l'adoption des FinTechs, 58,7 % des répondants ont déjà utilisé une solution 100 % digitale, avec une adoption plus marquée chez les jeunes ou les profils connectés. De plus, 73,8 % se déclarent prêts à utiliser exclusivement une plateforme Fintech, ce qui témoigne d'un fort potentiel de croissance, sous réserve de conditions de confiance et de fiabilité.

4.2.3.2 Interprétation

Ces résultats confirment l'hypothèse 3 : l'adoption des solutions Fintech varie selon le profil des utilisateurs. Les jeunes adultes et les personnes récemment expatriées se montrent plus enclins à utiliser les outils numériques, notamment en raison de leur familiarité avec les technologies. Ce sont des profils plus mobiles et plus flexibles, qui perçoivent les FinTechs comme adaptées à leurs usages quotidiens.

À l'inverse, les personnes plus âgées ou installées depuis longtemps à l'étranger semblent davantage attachées aux canaux traditionnels, qu'elles considèrent comme plus sûrs et plus fiables. L'entretien qualitatif le confirme : les MRE de première génération privilégient encore les agences physiques, par habitude et par souci de sécurité.

4.2.3.3 Lien avec la littérature

Ces constats rejoignent les éléments développés dans le chapitre 2, notamment sur la manière dont l'âge, la durée d'expatriation ou le niveau de familiarité numérique influencent les comportements financiers. La revue de littérature met en évidence que les jeunes migrants, souvent plus à l'aise avec les outils digitaux, adoptent plus rapidement les innovations. Les profils plus installés dans le temps, ou issus de générations moins connectées, conservent pour leur part une préférence pour les services classiques.

Enfin, bien que les données de cette étude ne permettent pas une analyse fine par statut professionnel, la forte présence de salariés et d'étudiants dans l'échantillon renforce l'idée que les profils actifs et socialement mobiles sont davantage tournés vers les services en ligne.

4.2.3.4 Limites

Les résultats présentés doivent être interprétés avec prudence. L'échantillon reste limité (126 personnes) et non représentatif à l'échelle de l'ensemble des MRE. Certaines catégories, comme les ouvriers ou les retraités, sont peu représentées, ce qui réduit la portée des comparaisons. De plus, bien que les tendances soient visibles, les croisements entre profil sociodémographique et usage Fintech n'ont pas été systématiquement approfondis dans les données brutes. Une étude

complémentaire, avec un échantillon plus large et une meilleure répartition internationale, serait nécessaire pour confirmer et affiner ces observations.

4.2.4 Tableau récapitulatif des hypothèses

Afin de synthétiser les résultats obtenus pour les trois hypothèses formulées dans ce mémoire, le tableau ci-dessous présente une vue d’ensemble des principaux constats, de leur validation, des facteurs explicatifs identifiés ainsi que des limites méthodologiques associées.

Tableau 2: Récapitulatif des hypothèses

Hypothèse	Résultat principal	Validation	Facteurs explicatifs	Limites
Les FinTechs sont perçues comme plus simples, rapides et moins coûteuses	Simplicité reconnue, rapidité et coût perçus de façon plus nuancée	Partiellement confirmée	Interface intuitive, mais bugs, frais inattendus, besoin d’assistance	Résultats perçus, non basés sur des données objectives (coût réel, vitesse)
Les MRE restent attachés aux services traditionnels	Les STA dominant les usages	Confirmée	Habitude, confiance, sécurité perçue	Pas de mesure directe de la confiance ou de l’attachement
L’adoption des FinTechs varie selon le profil sociodémographique	Jeunes et récents expatriés plus ouverts aux FinTechs	Confirmée	Familiarité avec le digital, mobilité, statut actif ou étudiant	Croisements incomplets entre variables, échantillon limité

4.2.5 Conclusion de la discussion

L'analyse des données issues de l'enquête quantitative et de l'entretien qualitatif a permis de mieux comprendre la perception et l'adoption des solutions Fintech par les MRE. Trois hypothèses ont été examinées à la lumière des résultats empiriques, offrant une lecture nuancée du processus de digitalisation des transferts d'argent.

D'une part, les FinTechs apparaissent globalement comme des outils simples et accessibles, surtout pour les jeunes générations et les expatriés récents. Leur adoption est favorisée par la souplesse d'utilisation, mais demeure freinée par des préoccupations liées à la fiabilité, au coût réel des transactions et à la qualité de l'assistance utilisateur. Ces points conditionnent fortement la transformation d'une intention favorable en usage régulier.

D'autre part, l'attachement aux services traditionnels reste marqué, en particulier chez les MRE plus âgés. Ce constat confirme la prégnance de la confiance, des habitudes culturelles et d'un besoin de sécurité dans les pratiques de transfert. Ce poids symbolique et émotionnel explique la lente transition vers les solutions 100 % digitales, malgré leur promesse d'innovation.

Enfin, les facteurs sociodémographiques jouent un rôle déterminant dans l'appropriation des outils numériques. L'âge, la durée de l'expatriation et le statut professionnel influencent directement les usages et les préférences en matière de services financiers.

Pour résumer, si la digitalisation constitue une opportunité de simplification des transferts d'argent pour une partie des MRE, son déploiement reste conditionné à une meilleure adaptation aux profils, aux besoins et aux valeurs de cette diaspora. Une transition réussie vers les FinTechs nécessite non seulement des technologies performantes, mais aussi un accompagnement pédagogique, une compatibilité renforcée avec les systèmes marocains et une stratégie de confiance durable.

Chapitre 5 : Conclusion et recommandations

5.1 Recommandations stratégiques pour les FinTechs

5.1.1 Renforcer la confiance par la transparence, la sécurité et l'assistance humaine

La confiance demeure un enjeu central. Bien que 58,7 % des répondants aient déjà utilisé une application entièrement digitale, 34,9 % d'entre eux ont rencontré un problème. Parmi les difficultés rencontrées figurent :

- ⇒ des bugs techniques (50 % des cas concernés) ;
- ⇒ des frais inattendus (25 %) ;
- ⇒ un manque de support client (38,6 %) ;
- ⇒ des comptes bloqués (13,6 %).

Ces dysfonctionnements freinent considérablement l'adoption, et ce malgré une perception globalement positive de la facilité d'utilisation : 76,2 % des répondants estiment que les plateformes numériques sont plus accessibles que les services traditionnels.

Pour gagner la confiance des usagers, en particulier celle des jeunes MRE, il est crucial d'adopter une approche transparente et rassurante, articulée autour des éléments suivants :

- ⇒ **Transparence sur les frais:** Communiquer de manière claire et détaillée sur les coûts de chaque service (transfert, change, retrait, etc.), sans frais cachés. Mettre à disposition des comparateurs en ligne ou des simulateurs afin de permettre aux clients d'anticiper leurs dépenses.
- ⇒ **Sécurité:** Mettre en avant les normes de sécurité (certifications, chiffrement, conformité aux réglementations européennes et marocaines) et actualiser régulièrement les protocoles de cybersécurité afin de rassurer les usagers quant à la protection de leurs données et de leur argent.
- ⇒ **Support client humain et réactif:** Proposer un service client multilingue (arabe, anglais, français), accessible par différents canaux (téléphone, chat, email) et disponible sur des plages horaires adaptées aux fuseaux horaires des MRE. En effet, le contact humain est essentiel pour instaurer une relation de proximité et de confiance.

5.1.2 Assurer la compatibilité avec le système bancaire marocain

L'interopérabilité limitée entre certains services financiers et les institutions bancaires marocaines constitue un obstacle majeur à leur adoption par la diaspora marocaine. Pour y remédier, plusieurs axes d'amélioration peuvent être envisagés :

- ⇒ **Connexion fluide avec les banques locales:** Il est essentiel de développer des partenariats solides avec les banques marocaines afin de faciliter les transferts directs, les vérifications d'identité et l'ouverture de comptes à distance. Une meilleure collaboration entre acteurs étrangers et banques locales renforcerait l'inclusion bancaire des MRE.
- ⇒ **Intégration technologique:** La mise en place d'interfaces de programmation d'application (API) fiables et sécurisées permettrait de rendre les transactions plus rapides, traçables et simples à effectuer. Une API est une interface logicielle permettant de connecter deux services ou logiciels afin d'échanger des données et des fonctionnalités. Elle faciliterait également l'intégration des comptes bancaires marocains dans les interfaces utilisateurs des applications mobiles et web.
- ⇒ **Élimination des obstacles administratifs:** Il convient d'alléger les démarches administratives, notamment celles liées aux exigences réglementaires. L'approche KYC, qui impose aux institutions financières d'identifier et de vérifier l'identité de leurs clients, doit être appliquée de manière souple, en tenant compte des spécificités des jeunes MRE. Par ailleurs, les procédures associées aux normes du GAFI, organisme intergouvernemental chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, doivent être simplifiées sans compromettre la conformité.

5.1.3 Accompagner les jeunes MRE sur le long terme

Les jeunes constituent une cible stratégique de premier plan pour les institutions financières innovantes. En effet, d'après les données recueillies, 35,7 % des personnes interrogées sont âgées de moins de 25 ans et 73,8 % d'entre elles se disent prêtes à recourir exclusivement aux services d'une Fintech pour leurs besoins bancaires. Ces chiffres témoignent de l'importance de cette tranche d'âge, qui se révèle à la fois très connectée, curieuse vis-à-vis des nouvelles offres, mais également exigeante quant à la qualité des services financiers proposés. La jeunesse MRE (Marocains résidant à l'étranger) en particulier apparaît comme un segment à fort potentiel, à condition qu'une relation de confiance et d'utilité soit instaurée dès leurs premières expériences bancaires.

- ⇒ **Offres sur mesure:** Il s'agit de proposer des services et produits financiers sur mesure ciblant leurs attentes particulières. Par exemple, l'institution pourrait concevoir des comptes d'épargne dédiés au financement des études, offrir des solutions de transfert de fonds optimisées pour soutenir la famille restée au pays, ou encore mettre en place des options d'investissement immobilier et entrepreneurial au Maroc. En ajustant ainsi l'offre aux situations vécues par ces jeunes clients, la banque renforcerait son attractivité auprès de cette clientèle tout en posant les bases d'une relation durable.
- ⇒ **Éducation financière:** Renforcer l'éducation financière des jeunes utilisateurs. En mettant à leur disposition des ressources pédagogiques variées afin de les aider à mieux appréhender la gestion financière dans un contexte international. Par exemple, la banque pourrait développer des supports didactiques tels que des vidéos explicatives, des articles spécialisés ou des simulateurs en ligne couvrant des sujets clés comme la fiscalité comparée, les fluctuations des taux de change ou les options de placement entre le pays de résidence et le Maroc. Ce dispositif éducatif permettrait à ces jeunes MRE d'acquérir des connaissances solides pour gérer efficacement leurs finances entre deux pays, renforçant ainsi leur confiance dans les services proposés.
- ⇒ **Fidélisation progressive:** Mise en place d'un parcours client évolutif avec des paliers de fidélité et des avantages personnalisés. Concrètement, il s'agirait de créer un système où les jeunes clients gravissent progressivement des niveaux de fidélité, chacun ouvrant droit à des récompenses spécifiques. Par exemple, des réductions de frais sur certaines opérations, un accompagnement personnalisé accru ou des bonus de parrainage pourraient être offerts à mesure que le client s'engage et reste fidèle sur le long terme. La mise en œuvre de ces paliers de fidélité et des privilèges associés vise in fine à encourager un engagement durable de la part de ces jeunes clients, en valorisant leur loyauté et en récompensant leur engagement continu.

- ⇒ **Présence communautaire:** Enfin, un quatrième axe consiste à renforcer la présence communautaire de l'institution afin de fédérer les jeunes MRE autour des FinTech. L'idée est d'organiser des événements rassembleurs, qu'ils soient en ligne ou en présentiel, dans le but de créer du lien et d'entretenir un sentiment de communauté. De tels événements offriraient à la diaspora marocaine l'opportunité d'échanger entre eux et avec la banque, tout en développant un sentiment d'appartenance à un réseau lié à l'établissement financier. Ce sentiment communautaire contribuerait à renforcer la loyauté des jeunes MRE envers la banque sur le long terme, en transformant la relation client en une expérience plus engageante et participative.

5.2 Limites de l'étude et pistes futures

Même si cette recherche apporte des éléments importants, elle présente certaines limites. Il est donc utile de les mentionner pour mieux comprendre la portée des résultats et orienter les recherches à venir.

5.2.1 Limites méthodologiques

Tout d'abord, l'échantillon de 126 répondants, bien que diversifié, n'est pas représentatif de l'ensemble de la diaspora marocaine. En effet, la forte concentration des participants en Belgique limite la possibilité de généraliser ces résultats à d'autres contextes géographiques, tels que l'Amérique du Nord ou les pays du Golfe.

Par ailleurs, le recours à un questionnaire en ligne introduit un biais de sélection : les répondants sont majoritairement des personnes connectées et relativement à l'aise avec les outils numériques. Ce mode de diffusion exclut une partie importante des MRE, notamment les individus moins technophiles ou plus âgés, dont les comportements et perceptions pourraient différer de ceux de l'échantillon étudié.

De plus, l'enquête repose sur des données déclaratives, c'est-à-dire qu'elle mesure des perceptions subjectives plutôt que des données objectives. Cette caractéristique limite la possibilité d'établir des comparaisons rigoureuses entre les solutions Fintech et les canaux de transfert traditionnels.

Enfin, l'approche qualitative de l'étude demeure restreinte à un seul entretien mené avec un professionnel du secteur bancaire. Bien qu'informatif, cet unique témoignage ne reflète pas la diversité des expériences de terrain, notamment du point de vue des utilisateurs finaux, des start-ups Fintech ou des autorités régulatrices.

5.2.2 Limites thématiques

Le mémoire s'est principalement concentré sur la perception de la simplicité des transferts, sans explorer en détail d'autres aspects importants. La sécurité des transactions, les effets économiques à long terme liés à la dépendance aux transferts, ainsi que les enjeux écologiques et éthiques de la digitalisation ont été peu traités.

De plus, l'analyse s'est limitée aux seuls MRE. Une comparaison avec d'autres diasporas, comme les communautés sénégalaise ou tunisienne, aurait permis de mieux comprendre l'influence des contextes culturels et institutionnels sur les pratiques de transfert.

5.2.3 Axes de recherche à explorer

Pour aller plus loin, plusieurs pistes de recherche peuvent être envisagées. Il serait utile de mener des comparaisons entre différentes diasporas ou entre plusieurs pays d'accueil, afin de mieux comprendre l'influence du contexte. Des études menées sur plusieurs années permettraient aussi de suivre l'évolution des usages numériques dans le temps.

Il serait également intéressant d'élargir l'enquête qualitative en interrogeant d'autres profils comme des jeunes MRE, retraités, responsables de FinTechs. En parallèle, analyser des données réelles fournies par les opérateurs de transfert permettrait de mieux évaluer l'écart entre ce que les utilisateurs attendent et les performances réelles des plateformes.

Ces pistes contribueraient à une vision plus complète des enjeux liés à la digitalisation des transferts pour les MRE.

5.3 Conclusion

Ce mémoire avait pour objectif de répondre à la question de recherche suivante :

« En quoi la digitalisation constitue-t-elle une opportunité de simplification pour les Marocains résidant à l'étranger dans leurs pratiques de transfert d'argent ? »

Cette problématique s'inscrit dans un contexte stratégique : les transferts des MRE représentent un pilier essentiel de l'économie marocaine, à la fois en tant que source de devises et en tant que soutien direct aux ménages. Dans un monde en pleine transformation numérique, l'émergence des FinTechs offre une alternative moderne aux circuits de transfert classiques. Face à cette évolution, il devenait crucial d'examiner comment les MRE perçoivent ces nouveaux outils, quelles opportunités réelles ils représentent, et quelles conditions doivent être réunies pour assurer leur adoption durable.

L'analyse, menée à travers une méthode mixte combinant enquête quantitative et approche qualitative, a permis de mettre en lumière plusieurs constats clés. D'abord, les solutions digitales sont perçues comme plus simples, rapides et accessibles que les services traditionnels, en particulier par les jeunes et les expatriés récents. Cette perception positive souligne un fort potentiel d'adhésion, notamment auprès d'un public technophile en quête de flexibilité et de transparence. Néanmoins, l'enthousiasme est nuancé par des freins significatifs : dysfonctionnements techniques, manque de clarté sur les frais, absence de support client ou encore incompatibilité avec les banques marocaines. Ces éléments fragilisent la confiance des usagers, pourtant essentielle à la fidélisation. Par ailleurs, l'étude révèle que l'usage des FinTechs varie fortement selon le profil : l'âge, l'ancienneté d'expatriation et la familiarité avec le numérique influencent largement les comportements. Les transferts restent en partie imprégnés de dimensions émotionnelles et symboliques qui ne peuvent être négligées dans la conception des services digitaux.

Au regard de ces éléments, la réponse à la question de recherche peut être formulée de manière nuancée. La digitalisation constitue bien une opportunité de simplification des pratiques de transfert d'argent des MRE. Elle offre une réponse concrète aux besoins de rapidité, d'accessibilité et de compétitivité des frais. Toutefois, son efficacité repose sur plusieurs conditions essentielles : la nécessité de renforcer la confiance par une transparence accrue, une meilleure sécurisation des plateformes, un service client humanisé, et une compatibilité renforcée avec le système bancaire marocain. Il s'agit aussi d'inscrire ces innovations dans les usages sociaux des MRE, en tenant compte de leurs attentes culturelles, de leurs préférences relationnelles et des significations profondes liées à l'acte de transfert.

Ainsi, la digitalisation ne remplace pas encore les canaux traditionnels, mais elle s'impose comme un levier majeur de modernisation du secteur. Si les FinTechs parviennent à dépasser les barrières identifiées, elles pourraient non seulement simplifier les transferts, mais aussi contribuer à l'inclusion financière et à l'évolution des habitudes transfrontalières au sein de la diaspora marocaine. Cette transition, en cours, mais incomplète, mérite d'être accompagnée par

les institutions financières, les régulateurs et les développeurs de services, afin de garantir une transformation à la fois technologique et humaine.

Bibliographie

- ACAPS. (2024). *Actualité ACAPS Maroc* [Post LinkedIn]. https://www.linkedin.com/posts/acaps-officiel_actualité-acaps-maroc-activity-7285571031556096001-RiC3/
- ACPR. (2024). Le développement des big techs dans le secteur financier. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. https://acpr.banque-france.fr/system/files/import/acpr/medias/documents/20241014_article_big_techs_vf.pdf
- AFI Global. (2024). *Fintech et régulation : perspectives globales*. https://www.afi-global.org/wp-content/uploads/2024/10/RegTech_special_French.pdf
- Afrel Africa. (n.d.). *Bank Al-Maghrib's Annual Report on Financial Market Infrastructures*. <https://afrelafrica.org/bank-al-maghribs-annual-report-on-financial-market-infrastructures/>
- African Legal Factory. (2024, 30 janvier). *Qui assure la protection de vos données personnelles au Maroc en 2024 ? Les autorités compétentes*. <https://africanlegalfactory.com/2024/01/30/qui-assure-la-protection-de-vos-donnees-personnelles-au-maroc-en-2024-les-autorites-competentes/>
- Agadir Escapade. (2024, décembre 26). *Moroccan remittances reach 108.67 billion dirhams in 2024*. <https://agadirescapade.com/moroccan-remittances-reach-108-67-billion-dirhams-in-2024/>
- Agadir Escapade. (2025, février 3). *Moroccan remittances show growth in January 2025*. <https://agadirescapade.com/moroccan-remittances-show-growth-in-january-2025/>
- Agicap. (2024, 16 avril). *SWIFT et virements internationaux : simplification et efficacité*. <https://agicap.com/fr/article/virement-swift-definition-utilite/>
- Annou, A., Chaib, I., Achibane, M., & Cherkaoui, M. (2024). *FinTechs : Catalyseurs d'inclusion financière à l'ère des technologies avancées ?* *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 8(2), 24–42. <https://www.revuecca.com>
- Areion24. (2024, 9 mai). *Le Maroc : un pays aux profondes mutations migratoires*. Areion24. <https://www.areion24.news/2024/05/09/le-maroc-un-pays-aux-profondes-mutations-migratoires/>
- Arner, D. W., Castellano, G. G., & Selga, E. K. (2022). Financial data governance: The datafication of finance, the rise of open banking and the end of the data centralization paradigm. SSRN. <https://ssrn.com/abstract=4040604>
- Atalayar. (2025). *The vital role of remittances in the Moroccan economy*. Atalayar. <https://www.atalayar.com/en/articulo/economy-and-business/the-vital-role-of-remittances-in-the-moroccan-economy-during-natural-challenges/20240703071512202244.html>
- Babylone Consulting. (2024). *Les partenariats entre fintechs et banques : une coopération gagnante*. <https://www.babyloneconsulting.fr/nos-articles/les-partenariats-entre-fintechs-et-banques-une-cooperation-gagnante/>

BairesDev. (2025). *What is RegTech and why is it so important for compliance?* <https://www.bairesdev.com/blog/what-is-regtech/>
Bank Al-Maghrib. (2025). Rapport annuel sur les systèmes de paiement. <https://www.bkam.ma/Publications/rapports-annuels>

Bank for International Settlements. (2020, April 14). *Enhancing the safety and efficiency of cross-border payments*. <https://www.bis.org/press/p200414.htm>

Bank for International Settlements. (2021). Financial authorities and data governance. <https://www.bis.org/publ/bppdf/bispap117.pdf>

Bank for International Settlements. (2023). *Regulating fintech: Implications for financial stability* (FSI Insights No. 23). <https://www.bis.org/fsi/publ/insights23.pdf>

Banque africaine de développement. (2007). *Remittances by migrants and development in Africa: Transfer operators*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/70000024_FR_Remittances_07_Transfer%20Operators.pdf

Banque centrale européenne. (2015). *Rapport annuel 2015*. <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/annrep/ar2015fr.pdf>

Banque de France. (2023). *La BCE et la Banque populaire de Chine prorogent leur accord bilatéral de swap de devises euro-yuan*. <https://www.banque-france.fr/fr/communiqués-de-presse/la-bce-et-la-banque-populaire-de-chine-prorogent-leur-accord-bilateral-de-swap-de-devises-euro>

Banque de France. (2024). *Le système monétaire international : enjeux contemporains et perspectives de réforme*. https://www.banque-france.fr/system/files/2024-08/eeb_smi.pdf

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). (2024). Morocco Country Strategy 2024-2029

Banque Mondiale. (2023). *Potentialités des Fintech en matière d'inclusion financière*. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/663191573749644166-0130022019/original/Session5WBpanoramaFintech.pdf>

Banque mondiale. (2024). Rapport sur le développement dans le monde 2024 : Promouvoir la résilience dans un monde incertain. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/64517b73-dc0e-5e86-ae2a-cf2b56b25cf3/content>

Barkat, A., Touzani, M., & Chikhi, A. (2024). *FinTech and financial inclusion in emerging markets: A bibliometric analysis and future research agenda*. International Journal of Emerging Markets. <https://doi.org/10.1108/ijoen-08-2024-1428>

Benchanna, I. (2022, 25 janvier). Transferts MRE : Un record et plusieurs explications possibles. La Vie Éco. <https://www.lavieeco.com/affaires/transferts-mre-un-record-et-plusieurs-explications-possibles/>

Bladi.net. (2024, mars 25). *Transferts d'argent des MRE : l'année 2024 démarre fort*. <https://www.bladi.net/transferts-argent-mre-annee-2024-record,112931.html>

BlockApps. (2023). Staking in crypto: How PoS reduces energy consumption. <https://blockapps.net/blog/staking-in-crypto-how-pos-reduces-energy-consumption/>

Boursenews. (2021, 9 février). *Protection des données à caractère personnel : La CNDP entame sa mue*. <https://boursenews.ma/article/alaune/protection-des-donnees-a-caractere-personnel-la-cndp-entame-sa-mue>

Brangeon, S., & Léon, V. (2020). Les implications environnementales des transferts monétaires. Groupe URD. <https://www.urd.org/fr/publication/les-implications-environnementales-des-transferts-monetaires/>

Broby, D., Daly, A., & Legg, D. (2022). *Towards secure and intelligent regulatory technology (RegTech): A research agenda*. Technology and Regulation, 2022(1), 88–99. <https://doi.org/10.26116/techreg.2022.009>

Bruneton, A. (2020, 11 mars). *SWIFT GPI : une offre à forte valeur ajoutée qui va se construire progressivement*. Syrtals. <https://www.syrtals.com/2020/03/11/swift-gpi-une-offre-a-forte-valeur-ajoutee-qui-va-se-construire-progressivement-2/>

Buffard, L., & Rochegonde, C. (2025). Data centers, intelligence artificielle et consommation énergétique : un défi pour l'Europe. Institut français des relations internationales (Ifri). https://www.ifri.org/sites/default/files/2025-02/ifri_buffard-rochegonde_ai_data_centers_energy_2025_2.pdf

Business Research Insights. (2025). Marché de la technologie réglementaire (RegTech)[2032] Analyse. <https://www.businessresearchinsights.com/fr/market-reports/regulatory-technology-regtech-market-117344>

Cambridge University Press. (2022). *Do emigrants' remittances cause Dutch disease? A developing countries case study*. <https://www.cambridge.org/core/journals/the-economic-and-labour-relations-review/article/abs/do-emigrants-remittances-cause-dutch-disease-a-developing-countries-case-study/1CBA2234DDBC463C8474D3B96E33EDCA>

Carroué, L. (2022, 31 mars). *Swift : le réseau international de messagerie au cœur de la mondialisation financière face à la crise ukrainienne*. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/swift>

CFA Institute. (2020). Blockchain technology and its potential impact on the audit and assurance profession. <https://www.cfainstitute.org/-/media/documents/survey/blockchain-technology.ashx>

CFA Institute. (2020). *Fintech and the transformation in financial services*. CFA Institute Research Foundation. <https://rpc.cfainstitute.org/sites/default/files/-/media/documents/article/rf-brief/rfbr-v3-n4-1.pdf>

CFA Institute. (2025). *RegTech 3.0: L'avenir de la conformité*. <https://rpc.cfainstitute.org/sites/default/files/-/media/documents/article/rf-brief/rfbr-v3-n4-1.pdf>

CNIL. (2024). Guide de la sécurité des données personnelles : nouvelle édition 2024. Commission nationale de l'informatique et des libertés. <https://www.cnil.fr/fr/guide-de-la-securite-des-donnees-personnelles-nouvelle-edition-2024>

ComplyAdvantage. (2025). *Pourquoi adopter la RegTech ?* <https://complyadvantage.com/fr/insights/pourquoi-est-il-important-dadopter-la-regtech/>

ComplyAdvantage.(2023). *Qu'est-ce-que la RegTech ?* <https://complyadvantage.com/fr/insights/qu-est-ce-que-la-regtech/>

Conseil Économique, Social et Environnemental. (2023). *Avis sur les transferts des MRE et leurs impacts macroéconomiques.* <https://www.cese.ma>

Consultative Group to Assist the Poor (CGAP). (2020). *Conception de l'open banking pour favoriser l'inclusion financière dans les marchés émergents.* https://www.cgap.org/sites/default/files/publications/2020_10_CGAP_Working_Paper_Open_Banking_Design_for_Fin_Incl_French.pdf

Coupey-Soubeyran, F., & Delandre, J. (2021). *La transition monétaire. Pour une monnaie au service du bien commun.* Institut Veblen. https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/la_transition_monetaire_note_veblen_mai_2021.pdf

da Silva, S., Dos Santos, A., & Teixeira, M. (2023). Fintech and the challenges of sustainable development: Mapping ethical, social, and environmental tensions. *American Journal of Business and Strategic Planning*, 1(1), 1–15. <https://americanosp.com/index.php/AJBSP/article/view/13>

De Haas, H. (2010). *Migration and development: Lessons from the Moroccan experience.* <https://heindehaas.org/wp-content/uploads/2015/05/de-haas-migration-and-development-lessons-from-the-moroccan-experience.pdf>

Deloitte. (n.d.). *Data as a strategic asset.* Deloitte Insights. <https://www2.deloitte.com/us/en/pages/technology/articles/data-as-a-strategic-asset.html>

Digit Finance. (2024). *RegTech : Comment Ces Technologies Révolutionnent la Conformité.* <https://www.digit-finance.com/regtech-definition/>

Digit Finance. (2025). *The future of RegTech: Convergence with FinTech.* <https://www.digit-finance.com/future-of-regtech-convergence-with-fintech>

DigitalWallonia. (2020). *Fintechs, ces startups qui transforment la finance.* <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/fintech/>

Dixon, J. (2025). *Technology Innovations in RegTech: AI, Blockchain, and Automation.* eflow Global. <https://eflowglobal.com/technology-innovations-in-regtech-ai-blockchain-and-automation/>

EBA. (2021). *EBA analysis of RegTech in the EU financial sector.* European Banking Authority. https://www.eba.europa.eu/sites/default/files/document_library/Publications/Reports/2021/1015484/EBA%20analysis%20of%20RegTech%20in%20the%20EU%20financial%20sector.pdf

Edman, H. (2024). *Transferts des MRE : Contribueurs financiers, garants des équilibres macroéconomiques.* FNH.ma. <https://fnh.ma/article/actualite-economique/transferts-des-mre>

El Bouhadi, A., & Elkhider, A. (2013). *Les services de transfert d'argent : Approche comparative des services offerts*. Mémoire Online. https://www.memoireonline.com/10/13/7573/m_Les-services-de-transfert-d-argent-approche-comparative-des-services-offerts8.html

El Teto, M. (2017). *The impact of remittances on poverty in North Africa*. Economic Research Forum (ERF). https://erf.org.eg/app/uploads/2017/05/0114_Teto.pdf

Eurogroup Consulting. (2020). *Impacts de la crise du Covid-19 pour les fintechs et perspectives pour les banques traditionnelles*. <https://www.eurogroupconsulting.com/fr/2020/04/17/impacts-de-la-crise-du-covid-19-pour-les-fintechs-et-perspectives-pour-les-banques-traditionnelles/>

European Data Protection Board. (2020). Guidelines 4/2019 on Article 25 Data Protection by Design and by Default (Version 2.0). https://www.edpb.europa.eu/sites/default/files/files/file1/edpb_guidelines_201904_dataprotection_by_design_and_by_default_v2.0_en.pdf

European Environment Agency. (2024). Sustainability reporting and EMAS: Complementarities and synergies. Retrieved from https://green-forum.ec.europa.eu/document/download/dfcca909-d400-4425-bc26-c33026665afa_en

European Union. (2022). Directive (EU) 2022/2464 of the European Parliament and of the Council of 14 December 2022 on corporate sustainability reporting. Official Journal of the European Union. Retrieved from <https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2022/2464/oj>

Excelia. (2021). *L'inclusion financière numérique pour tous*. <https://www.excelia-group.fr/a-propos-dexcelia/le-blog-excelia/l'inclusion-financiere-numerique>

EY. (2022). *FinTechs : de nouvelles opportunités pour le secteur bancaire*. https://www.ey.com/en_lu/insights/assurance/fintechs-de-nouvelles-opportunités-pour-le-secteur-bancaire

FasterCapital. (n.d.). *Conformité GPI : garantir la sécurité des transferts d'argent internationaux*. <https://fastercapital.com/fr/contenu/Conformite-GPI---garantir-la-securite-des-transferts-d-argent-internationaux.html>

Fédération Nationale de la Presse économique. (2022, décembre 1). *Transferts des MRE*. <https://fnh.ma/article/actualite-economique/transferts-des-mre>

Fédération Nationale de la Presse économique. (2023). *Transferts d'argent au Maroc : digitalisation et transformation du marché*. <https://fnh.ma/article/actualite-financiere-maroc/transferts-argent-maroc-digitalisation>

FI Group. (2023). *La blockchain dans la fintech : avantages et perspectives*. <https://www.fi-group.com>

FI Group. (2023). *La cybersécurité dans l'industrie de la Fintech*. <https://be.fi-group.com/fr/la-cybersecurite-dans-lindustrie-de-la-fintech/>

Financier Worldwide. (2024). *Innovations in RegTech*. <https://www.financierworldwide.com/innovations-in-regtech>

FiNext Conference. (2024). Future trends in remittance services 2025. FiNext. <https://www.finextcon.com/future-trends-in-remittance-services-what-the-top-companies-are-planning-for-2025/>

Finextcon. (2024). *Future trends in remittance services: What the top companies are planning for 2025*. <https://www.finextcon.com/future-trends-in-remittance-services-what-the-top-companies-are-planning-for-2025/>

Finextra. (2023). GDPR and its impact on the fintech industry: Compliance challenges and opportunities. <https://www.finextra.com/blogposting/27773/gdpr-and-its-impact-on-the-fintech-industry-compliance-challenges-and-opportunities>

FinTech Alliance. (2024, July 15). *BNP Paribas and Ant International partner to transform European market*. FinTech Alliance. <https://fintech-alliance.com/news-insights/article/bnp-paribas-and-ant-international-partner-to-transform-european-market>

Fonds monétaire international (FMI). (2020). *Inclusion financière numérique en temps de COVID-19*. <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2020/07/01/blog-digital-financial-inclusion-in-the-times-of-covid-19>

Arab Monetary Fund. (2022). *The Role of FinTech in the Post-COVID-19 Era*. <https://www.amf.org.ae/sites/default/files/publications/2022-01/role-fintech-post-covid-era.pdf>

Fonds monétaire international (FMI). (2025). Morocco economic update. World Bank. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099826007162422517/pdf/IDU12f69bf581e7fa144061b0cf15dc97f2b2bbd.pdf>

Galvez, J. F., Mejuto, J. C., & Moreno, J. (2021). Opportunities and limitations of public blockchain-based supply chain traceability. *Management of Sustainable Development*, 13(1), 31-41. <https://doi.org/10.1108/MSGRA-07-2021-0014>

gdpr-info.eu. (n.d.). Art. 5 GDPR – Principles relating to processing of personal data. <https://gdpr-info.eu/art-5-gdpr/>

Globant. (2023). *L'IA appliquée aux services financiers*. <https://reports.globant.com/reports/2023/ai-applied/FR-AI-Financial-Services.pdf>

Workday. (2023). *IA au cœur de la finance : quand l'analyse prédictive révolutionne la prise de décision*. <https://blog.workday.com/fr-fr/ia-au-coeur-de-la-finance-quand-l-analyse-predictive-revolutionne-la-prise-de-decision.html>

GoCardless. (2022). *SWIFT et SEPA : quelle différence ?*. <https://gocardless.com/fr/guides/articles/swift-et-sepa-quelle-difference/>

GSMA. (2015). *Mobile money crosses borders: New remittance models in West Africa*. https://www.gsma.com/solutions-and-impact/connectivity-for-good/mobile-for-development/wp-content/uploads/2015/04/2015_MMU_Mobile-money-crosses-borders_New-remittance-models-in-West-Africa.pdf

GSMA. (2019). *Understanding the impact of data localisation on mobile money and cross-border data flows*. https://www.gsma.com/solutions-and-impact/connectivity-for-good/mobile-for-development/wp-content/uploads/2019/03/GSMA_Understanding-the-impact-of-data-localisation.pdf

H24Info. (2023, mai 2). *Que pèsent les Marocains résidents à l'étranger (MRE) dans l'économie nationale ?* <https://www.h24info.ma/economie/que-pesent-les-marocains-residents-a-letranger-mre-dans-leconomie-nationale/>

Hespress. (2024, 2 janvier). Moroccan diaspora remittances reach new record high. Hespress. <https://en.hespress.com/97284-moroccan-diaspora-remittances-reach-new-record-high.html>

Hespress. (2024, décembre). *Automotive, phosphate, and remittances drive growth in Morocco's 2025 economic outlook.* <https://en.hespress.com/98721-automotive-phosphate-and-remittances-drive-growth-in-moroccos-2025-economic-outlook.html>

ICLG. (2024). *Data Protection Laws and Regulations: Morocco 2024.* <https://iclg.com/practice-areas/data-protection-laws-and-regulations/morocco>

ICMA. (2022). FinTech and Sustainable Bond Markets. International Capital Market Association.

https://www.icmagroup.org/assets/documents/Regulatory/Quarterly_Reports/Articles/QR-article-FinTech-and-sustainable-bond-markets-220121.pdf

ICO. (n.d.). A guide to the data protection principles. Information Commissioner's Office. <https://ico.org.uk/for-organisations/uk-gdpr-guidance-and-resources/data-protection-principles/>

IDFR. (2024). *Morocco – International Day of Family Remittances.* <https://familyremittances.org/idfr-2024/events-activities/morocco/>

IFRS Foundation. (2024). TCFD and the IFRS Sustainability Disclosure Standards. Retrieved from <https://www.ifrs.org/sustainability/tcfd/>

International Monetary Fund. (2018). *The Bali Fintech Agenda: A blueprint for successfully harnessing fintech's opportunities.* <https://www.imf.org/en/News/Articles/2018/10/11/pr18388-the-bali-fintech-agenda>

International Monetary Fund. (2024). Greening the Fintech Sector: Challenges and Policy Priorities (IMF Fintech Note No. 2024/008). <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/066/2024/008/article-A001-en.xml>

Jammou, O. (2024). Analyse de l'impact des technologies blockchain et émergentes sur le secteur financier marocain. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique.* <https://doi.org/10.5281/zenodo.11099945>

Juniper Research. (2023). *How AI and Blockchain Are Shaping RegTech.* <https://www.juniperresearch.com/en-us/resources/free-research/how-ai-and-blockchain-are-shaping-regtech/>

Karam, F. (2008). *Remittances and banking sector development: The Moroccan case.* In ETSG 2008 Conference Paper. <https://www.etsg.org/ETSG2008/Papers/Karam.pdf>

Klein Blue. (2016). *Fintech : définition, tendances et startups.* <https://www.kleinblue.fr/fintech>

KPMG. (2018). The blockchain KYC utility: A solution for financial institutions and regulators. KPMG Cayman Islands. <https://kpmg.com/ky/en/home/insights/2018/02/blockchain-kyc-utility-fs.html>

KPMG. (2018). *The government's role in the evolution of fintech*. <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/it/pdf/2018/03/governments-role-in-evolution-of-fintech.pdf>

L'Echo. (2021). *Fintech : la clé pour une plus grande inclusion financière ?* <https://www.lecho.be/partner/triodos/l-investissement-a-impact/fintech-la-cle-pour-une-plus-grande-inclusion-financiere/10354828.html>

L'Opinion. (2020, 14 décembre). *La CNDP publie une délibération régissant l'analyse d'impact relative à la protection des données*. https://www.lopinion.ma/La-CNDP-publie-une-deliberation-regissant-l-analyse-d-impact-relative-a-la-protection-des-donnees_a9630.html

Le360. (2021, juillet 22). *Réguliers, conséquents... voici comment les transferts des MRE sauvent la mise aux ménages marocains*. <https://fr.le360.ma/economie/reguliers-consequents-voici-comment-les-transferts-des-mre-sauvent-la-mise-aux-menages-marocains-237705/>

Making Finance Work for Africa (MFW4A). (2021). *Transfert des fonds des migrants : Un enjeu de développement*. <https://www.mfw4a.org/sites/default/files/resources/Transfert%20des%20fonds%20des%20migrants%20un%20enjeu%20de%20developpemet.pdf>

Malou, J. B., Ndione, M., & Ndiaye, B. (2021). Enjeux de l'adéquation Fintech – inclusion financière dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). *ISTE OpenScience – Technologie et Développement*, 1(1), 133–145. https://www.openscience.fr/IMG/pdf/iste_std21v1n1_10.pdf

Médias24. (2022, juin 17). *Les nouveaux canaux technologiques, principale explication de la hausse des transferts des MRE*. <https://medias24.com/2022/06/17/les-nouveaux-canaux-technologiques-principale-explication-de-la-hausse-les-transferts-des-mre/>

Médias24. (2024, 23 juillet). *Données personnelles : avec le concours de la CNDP, les professions de santé se préparent à la conformité*. <https://medias24.com/2024/07/23/donnees-personnelles-avec-le-concours-de-la-cndp-les-professions-de-sante-se-preparent-a-la-conformite/>

Médias24. (2025, 4 mars). *Analyse : Depuis 2020, les transferts des MRE ont bondi de 72,8%*. Médias24. <https://medias24.com/2025/03/04/analyse-depuis-2020-les-transferts-des-mre-ont-bondi-de-728/>

Médias24. (2025, janvier 16). *Morocco Fintech Center, un guichet unique pour développer les FinTechs (BAM)*. <https://medias24.com/2025/01/16/morocco-fintech-center-un-guichet-unique-pour-developper-les-fintechs-bam/>

MENAFATF. (2023). *Morocco – Mutual Evaluation Report*. <https://www.menafatf.org/sites/default/files/Morocco-MER-19.6.pdf>

Migration Policy Institute. (2024). *Inclusive fintech: Addressing barriers for migrants and refugees*. https://www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/mpi_inclusive-fintech-2024_final.pdf

Ministère de l'Enseignement Supérieur. (2022, 12 décembre). *Le MESRSI et la CNDP signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA*. <https://www.enssup.gov.ma/en/actualites/le-mesrsi-et-la-cndp-signent-une-convention-d-adhesion-au-programme-data-tika>

Morocco Business. (2023, septembre 20). *Les transferts de fonds de la diaspora marocaine : un moteur de développement à fort potentiel*. <https://www.moroccobusiness.fr/post/transferts-fonds-diaspora-marocaine>

Morocco World News. (2025, February 2). *Moroccan diaspora remittances reached 11.7 billion in 2024*. <https://www.moroccoworldnews.com/2025/02/165076/moroccan-diaspora-remittances-reached-11-7-billion-in-2024/>

MRE : un soutien crucial, mais un potentiel sous-exploité. (2024, 29 septembre). *Actualité Financière Maroc : Info - Articles - Analyses - Dossiers*. <https://fnh.ma/article/actualite-economique/mre-soutien-maroc>

NameScan. (n.d.). What are the differences between FinTech, RegTech, and SupTech? Retrieved April 27, 2025, from <https://namescan.io/insights/differences-between-fintech-regtech-and-suptech/>

Ndiaye, M. (2019). *Inclusion financière et développement économique : l'impact du mobile banking dans l'UEMOA*. Retrieved from <https://www.fratel.org/documents/2019/11/NDIAYE-Malick-inclusion-financiere.pdf>

Network for Greening the Financial System (NGFS). (2025). *NGFS Climate Scenarios for Central Banks and Supervisors – Phase V*. Retrieved from <https://www.ngfs.net/system/files/2025-01/NGFS%20Climate%20Scenarios%20for%20central%20banks%20and%20supervisors%20-%20Phase%20V.pdf>

Observ'Algérie. (2025, mars 22). *L'Europe menace de bloquer les transferts de devises de la diaspora marocaine*. <https://observalgerie.com/2025/03/22/economie/leurope-menace-bloquer-transferts-devises-diaspora-marocaine/>

Observ'Algérie. (2025). *L'Europe menace de bloquer les transferts de devises de la diaspora marocaine*. <https://observalgerie.com/2025/03/22/economie/leurope-menace-bloquer-transferts-devises-diaspora-marocaine/>

Parlement européen. (2020). *Global Regulatory Cooperation on FinTech*. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/652752/IPOL_STU\(2020\)652752_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/652752/IPOL_STU(2020)652752_EN.pdf)

Parlement européen. (2020). *Regulatory Sandboxes and Innovation Hubs for FinTech*. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/652752/IPOL_STU\(2020\)652752_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/652752/IPOL_STU(2020)652752_EN.pdf)

Perrut, D. (2025). *La régulation financière après la crise des "subprimes" : quelles leçons et quelles réformes ?* Fondation Robert Schuman. <https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/0246-la-regulation-financiere-apres-la-crise-des-subprimes-queelles-lecons-et-queelles-reformes>

Pideeco. (2021). *Inside RegTech - Technologie de Conformité Réglementaire*. <https://pideeco.be/fr/articles/regtech-technologie-reglementaire-compliance/>
Privacy International. (n.d.). Data protection principles. <https://privacyinternational.org/sites/default/files/2018-09/Part%203%20-%20Data%20Protection%20Principles.pdf>

PwC Maroc. (s.d.). L'économie marocaine : Entre défis et opportunités. <https://pwcmaroc.pwc.fr/fr/publications-communique-de-presse/l-economie-marocaine-entre-defis-et-opportunites.html>

Rabat Process. (2024). *Diaspora remittances and sustainable development*. <https://www.rabat-process.org/en/document-repository/70-studies-publications/37-background-paper-rabat-process-technical-workshop-on-diaspora-remittances-and-sustainable-development/preview?ml=1>

Rasekoala, E., Toumi, N., & Baaziz, A. (2022). Vers une finance éthique, durable et inclusive : les promesses et les paradoxes des fintechs africaines. *Management international*, 27(1), 75–90. <https://www.erudit.org/en/journals/mi/2023-v27-n1-mi07950/1098927ar.pdf>

RemitScope. (2023). *Diagnostic pays : Maroc*. https://remitscope.org/wp-content/uploads/2023/06/Morocco_Diagnostic_Remitscope_Africa_FR.pdf

S&P Global Ratings. (2024). Data centers' rapid growth will test U.S. tech sector's decarbonization ambitions. <https://www.spglobal.com/ratings/en/research/articles/241030-data-centers-rapid-growth-will-test-u-s-tech-sector-s-decarbonization-ambitions-13302390>

Seddik, Y. (2024). Transferts d'argent : ces acteurs qui manipulent des milliards. *FNH.ma*. <https://fnh.ma/article/actualite-financiere-maroc/transferts-argent-maroc-digitalisation#:~:text=Des%20acteurs%20comme%20Wafacash%2C%20Cash,à%2080%20milliards%20de%20dirhams.>

Shine. (2024). *Avantages & Inconvénients d'un virement SWIFT*. <https://www.shine.fr/blog/virement-swift-avantages/>

Siddiqui, A., Hussain, M., & Raza, S. A. (2023). Sustainable FinTech Development and Financial Inclusion: An Empirical Assessment. *Sustainability*, 17(2), 434. <https://www.mdpi.com/2071-1050/17/2/434>

SME Finance Forum. (n.d.). Inclusive Fintech Funding in Times of Uncertainty: Lessons Learned and Challenges Ahead. <https://smefinanceforum.org/post/inclusive-fintech-funding-in-times-of-uncertainty-lessons-learned-and-challenges-ahead?page=24>

Sogexia. (2025). *Virement international : comment réduire les frais*. <https://www.sogexia.com/blog/virement-international-comment-reduire-les-frais>

Statista. (2025). Digital Remittances – Morocco. Statista. <https://www.statista.com/outlook/fmo/digital-payments/digital-remittances/morocco>

Steinville, T. (2023). *La Fintech et les nouveaux rapports de force sur le secteur bancaire et financier* [Mémoire de master, KEDGE Business School]. Association Française des Trésoriers

d'Entreprise (AFTE). <https://www.afte.com/sites/default/files/inline-files/Mémoire%20du%203e%20prix%20ex%20aequo%20-%20STEINVILLE%20Thomas.pdf>

Stripe. (n.d.). *Electronic money movement: What businesses need to know*. <https://stripe.com/fr/resources/more/electronic-money-movement-what-businesses-need-to-know>

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). (2017). Final Report: Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures. Retrieved from <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/FINAL-2017-TCFD-Report.pdf>

Thales. (2024, 17 octobre). *RGPD et transfert transfrontalier des données : que faut-il savoir ?*. <https://www.thales.be/2024/10/17/rgpd-transfert-transfrontalier/>

The Accounting Journal. (n.d.). *Big Data en comptabilité et finance*. <https://theaccountingjournal.com/automatisation-comptable/big-data-en-comptabilite-et-finance/?lang=fr>

Trading Economics. (2024). *Remittance inflows to GDP (% of GDP) – Morocco*. <https://tradingeconomics.com/morocco/remittance-inflows-to-gdp-percent-wb-data.html>

TriFinance. (2025). *Le département Finance à l'horizon 2030*. <https://www.trifinance.com/fr-be/insights/le-departement-finance-a-lhorizon-2030>

Trustpair. (2023). *RegTech : la conformité bancaire au cœur de l'innovation*. <https://trustpair.com/fr/blog/regtech-la-conformite-bancaire-au-coeur-de-linnovation/>

Université de Liège. (2021). *Stratégie d'internationalisation des banques* [Mémoire de master, Université de Liège].

MatheO. <https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/10873/4/Mémoire%20-%20étude%20des%20liens%20entre%20l%27humeur%20et%20la%20nature%20de%20l%27activité..pdf>

Vaadata. (2023). *Pentest pour les fintech : quels sont les principaux enjeux ?* <https://www.vaadata.com/blog/fr/pentest-pour-les-fintech-quels-sont-les-principaux-enjeux/>

WIPO. (2022). *COVID-19 and Copyright: Impact on the Creative Industries* [Study]. World Intellectual Property Organization. https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/wipo_cr_covid_19_ge_22/wipo_cr_covid_19_ge_22_study.pdf

World Bank. (2019). *Fintech: The experience so far – Executive summary*. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/130201561082549144/fintech-the-experience-so-far-executive-summary>

World Bank. (2019). *Panorama Fintech & Inclusion financière – Session 5*. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/663191573749644166-0130022019/original/Session5WBpanoramaFintech.pdf>

World Bank. (2019). Using Big Data to Expand Financial Services: Benefits and Risks. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/505891573224492672/pdf/Using-Big-Data-to-Expand-Financial-Services-Benefits-and-Risks.pdf>

World Bank. (2022). *Improving data on remittances – RemitStat*. <https://blogs.worldbank.org/en/peoplemove/improving-data-on-remittances--remitstat>

World Bank. (2024, février 4). *Moroccans living abroad sent more than 117.7 billion dirhams in remittances during 2024*. <https://www.atalayar.com/en/articulo/economy-and-business/moroccans-living-abroad-sent-more-than-1177-billion-dirhams-in-remittances-during-2024/20250204104431210674.html>

WorldBank.(2023). *MoroccoOverview*. <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/morocco/overview>

Zaimi, W., & El Moudden, A. (2024). *Les aspects du Big Data dans la finance : Transformations, solutions numériques et nouveaux risques dans le système financier*. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5(5), 665–679. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11322054>

Zamil, R., Diaz, C., & Buckley, R. (2020). *Fintech regulation and supervision: How are regulators responding?* (BIS Working Papers No. 901). <https://www.bis.org/publ/work901.htm>

Zigram. (2024). *The power of RegTech in automating KYC and AML compliance*. <https://www.zigram.tech/articles/regtech-in-kyc-and-aml-compliance/>

